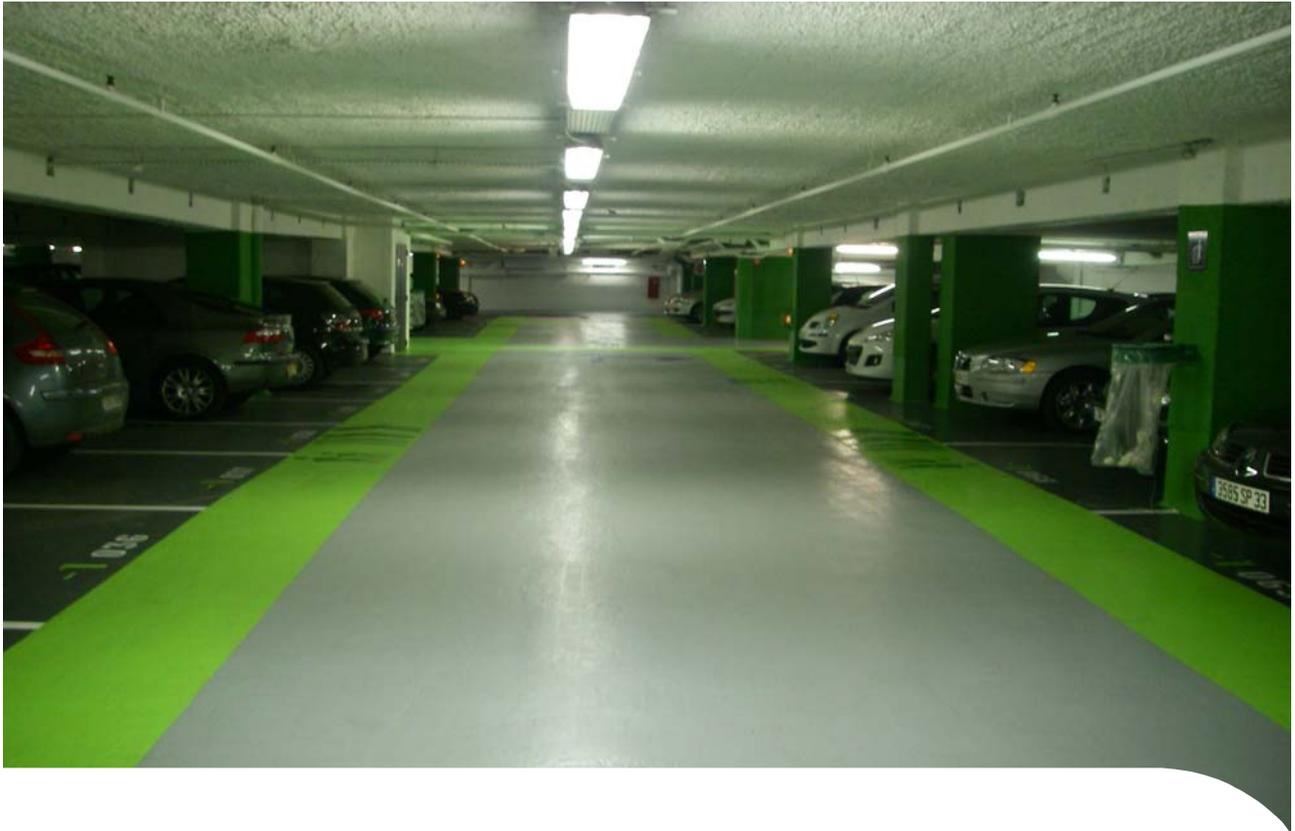


Rapport annuel 2009  
direction des Déplacements urbains

# stationnement





# sommaire

Les faits marquants 2009	4
Repères	6
Description du service	12
Synthèse de l'activité	16
Analyse économique et financière	24
Contrôles effectués	34
Avis du délégant	37

# édito

*Conjoncture économique difficile, transports urbains avec le vent en poupe, les opérateurs de stationnement sont confrontés pour la seconde année consécutive à une baisse de fréquentation de leurs parcs.*

*Toutefois, les gestionnaires ne s'en laissent pas conter et gardent le cap en multipliant les offres et services associés afin de garantir à leur clientèle l'assurance d'un service de qualité.*

*La communauté urbaine, quant à elle, renforce, à travers ses services communautaires que sont l'Inspection Générale et Audit et la direction des déplacements urbains, ses contrôles pour s'assurer non seulement du bon usage des deniers publics, mais également du juste service rendu au public.*

# 2009 les faits marquants de l'année



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<p><b>Parcub</b> : Mise en place de la nouvelle grille tarifaire adoptée en 2008</p>	<p><b>Urbis park</b> : adoption de la nouvelle grille tarifaire par le conseil communautaire le 13 février.</p>	<p><b>Parcub</b> : conseil d'administration le 23 mars</p> <p><b>Urbis park</b> : Mise en place de la nouvelle grille tarifaire adoptée par le conseil communautaire le 13 février.</p>		<p><b>Parcub</b> : conseil d'administration le 26 mai</p>	



#### Juillet

**Parcub :** conseil d'administration le 20 juillet

**Parcub :** incorporation de la dépose minute du parking St Jean dans le périmètre de gestion Parcub

#### Août

#### Septembre

**Parcub :** conseil d'administration le 29 septembre

**Parcub :** acquisition du 1<sup>er</sup> niveau du parking bonnac

#### Octobre

**Parcub :** lancement des travaux de rénovation sur le parking 8 mai 1945

**Parcub :** inauguration de 2 nouvelles stations de lavage écologique Car Clean.

#### Novembre

**Parcub :** conseil d'administration le 24 novembre

**Central parcs :** journée de gratuité en collaboration avec la CCI le 29 Novembre.

**Parcub :** Convention Parcub /association des commerçants de Bordeaux relative au Fêtes de fin d'année

#### Décembre

**Parcub :** conseil d'administration le 15 décembre

## Les parcs communautaires

### ● Parcup

La régie autonome, créée le 5 Avril 2004, assure la gestion et l'exploitation de 17 parcs pour une capacité totale de 8600 places.

#### ● La tarification au 1er janvier 2009

La tarification est différente selon la localisation des parcs de stationnement avec pour exemple :

1 heure	abonnements mensuels	
	non résidents	résidents
Parcs en hyper centre ville		
2,20 €	101,90 €	60,60 €
Parcs en centre ville		
1,80 €	78,50 €	46,90 €
Parcs en périphérie		
0,60 €	46,90 €	30,00 €

#### ● La fréquentation horaire

<b>2009</b>	<b>2 265 005</b>
-------------	------------------

<b>2008</b>	<b>2 372 815</b>
-------------	------------------

<b>2007</b>	<b>2 499 646</b>
-------------	------------------

#### ● Le nombre d'abonnés

<b>2009</b>	<b>6921</b>
-------------	-------------

<b>2008</b>	<b>6945</b>
-------------	-------------

<b>2007</b>	<b>7121</b>
-------------	-------------

#### ● Le constat

La fréquentation horaire, en comparaison de 2008, est en diminution d'environ 4.5%, mais

avec des variations contrastées d'un parc à l'autre.

Cette tendance à la baisse est imputable aux structures de l'hyper centre avec - 3,5% et du centre ville avec - 12,8%.

On notera en particulier que les variations sur le parc Saint Jean résulte de son environnement : travaux importants dans le cadre du pôle intermodal St Jean et de la réfection du parvis de la gare.

D'autre part, la baisse d'activité du parc Mériadeck doit être rapprochée de la continuité de la crise économique constatée en 2009. En effet une baisse de la fréquentation des centres commerciaux de 3,7% est observée en 2009. (source : la revue des sciences de gestion)

Seuls les parcs de périphérie profitent d'une hausse significative de 19,1%.

Cependant, on constate que l'assiduité des abonnés est relativement stable avec un léger fléchissement de 0,35% par rapport à 2008.



### ● Urbis park

Cet exploitant assume, au travers d'un contrat de délégation de service public, la gestion et l'exploitation de 4 parcs pour une capacité totale de 3 023 places.

#### ● La tarification au 1er Mars 2009

1 heure	abonnements mensuels	
	non résidents	résidents
Bourse-Jaurès		
2,20 €	145,00 €	72,00 €
Tourny		
2,20 €	150,00 €	75,00 €
Salinières		
1,80 €	92,00 €	48,00 €

#### ● La fréquentation horaire

Son évolution sur l'ensemble des parcs est la suivante :

<b>2009</b>	<b>1 134 411</b>
-------------	------------------

<b>2008</b>	<b>1 103 596</b>
-------------	------------------

<b>2007</b>	<b>1 183 474</b>
-------------	------------------

#### ● Le nombre moyen d'abonnés

<b>2009</b>	<b>2185</b>
-------------	-------------

<b>2008</b>	<b>2164</b>
-------------	-------------

<b>2007</b>	<b>2121</b>
-------------	-------------

#### ● Le constat

La fréquentation horaire, sur l'ensemble des parcs, connaît une augmentation d'environ 2,70 % en comparaison de 2008.

Le développement du réseau de transport communautaire associés au succès des parcs relais peut expliquer la perte de fréquentation observée entre 2007 et 2008. Cependant, la rénovation du parc Tourny et la bonne qualité de service rendu à la clientèle sont probablement des éléments qui permettent d'apprécier une reprise de la fréquentation en 2009.

La fréquentation de l'ensemble des abonnés, se maintient dans la stabilité avec une légère hausse d'environ 1%. Cependant, on constate une diminution des non résidents de 3,2 % alors que la fréquentation des résidents progresse de 4,8 %.



## ● Central parcs

Gère et exploite, dans le cadre d'une délégation de type concessif, le parc Camille Jullian. Celui-ci peut accueillir 331 véhicules.

### ● La tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2009

1 heure	abonnements mensuels	
	non résidents	résidents
	Camille Jullian	
2,20 €	125,00 €	110,00 €

### ● La fréquentation horaire

<b>2009</b>	<b>160 117</b>
-------------	----------------

<b>2008</b>	<b>157 385</b>
-------------	----------------

<b>2007</b>	<b>155 408</b>
-------------	----------------

### ● Le nombre d'abonnés cumulés

<b>2009</b>	<b>3114</b>
-------------	-------------

<b>2008</b>	<b>4107</b>
-------------	-------------

<b>2007</b>	<b>4177</b>
-------------	-------------

### ● Le constat

Après une légère progression, l'année précédente, de 1,2%, la fréquentation horaire poursuit sa lente évolution avec +1,7% en 2009.

En revanche, le nombre d'abonnés est en forte baisse au regard de l'année précédente soit un fléchissement de 24%.



## ● Le stationnement en 2009

L'offre de stationnement public payant (parcs communautaires en structures et de surfaces) est de 11 961 places dont 11 167 places sur la commune de Bordeaux.

C'est ainsi que la Communauté urbaine propose selon :

- 21 places au km<sup>2</sup> sur le territoire communautaire.
- 223 places au km<sup>2</sup> sur la commune de Bordeaux.
- 6 places au km<sup>2</sup> sur la commune de Mérignac.
- 9 places au km<sup>2</sup> sur la commune de Pessac.
- 25 places au km<sup>2</sup> sur la commune du Bouscat.
- 1 place pour 61 personnes recensées sur le territoire communautaire.

(Calculs réalisés selon le recensement insee 2009)

• **La fréquentation horaire**

Globalement, la fréquentation horaire est en diminution de 2,1 % en comparaison de 2008.



• **Le nombre d'abonnés**

La fréquentation moyenne mensuelle des abonnés non résidents et résidents affiche une relative stabilité.

En effet, on observe une variation de 1% par rapport à 2008.



• **Les taux d'occupation**

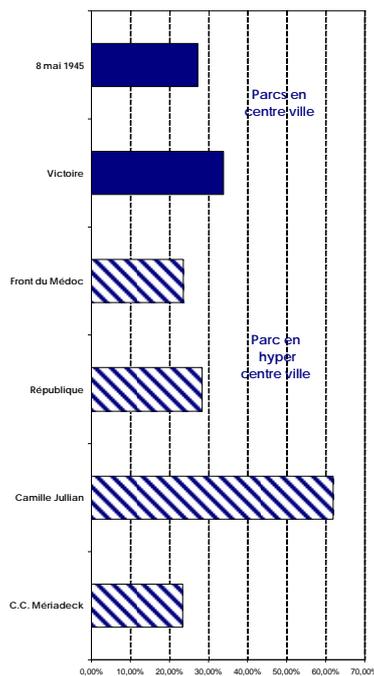
**Définition :** Rapport entre le nombre instantané de véhicules sur places autorisées, et le nombre de places autorisées. Ce taux peut être calculé pour chaque catégorie de réglementation : gratuit, Zone Bleue, payant rotatif, etc.

A ce jour, aucun exploitant ne fournit des données exactes par tranches horaires de stationnement.

Cependant, selon l'observatoire du stationnement exercé en 2008 par l'agence « a'urba », on remarque de grandes disparités de

taux d'occupation selon les parcs communautaires et leurs localisations géographiques.

A ce jour seul les parcs situés ci-dessous dans le tableau sont renseignés.



• **Les taux de rotation**

**Définition :** Rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur places autorisées, et le nombre de places autorisées.

Ce critère peut être en mesure d'illustrer le stationnement de longue durée sur une période annuelle.

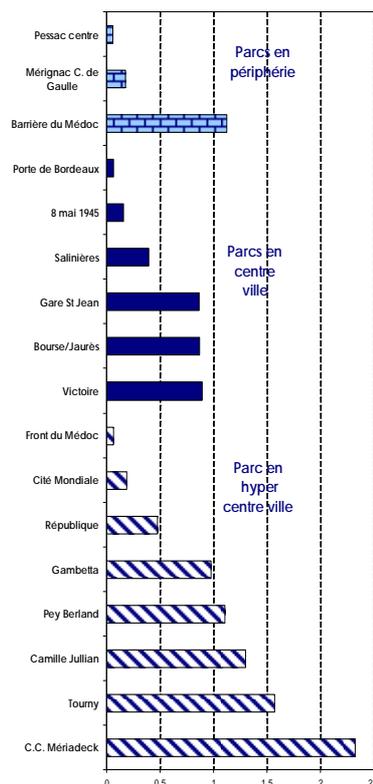
En effet, la « rotation » exprime le phénomène de remplacement d'un véhicule par un autre véhicule.

On observe, sur le graphique ci-contre que les taux moyens annuels par parcs sont faibles, à l'exception du parc Mériadeck

qui enregistre 2,32 véhicules par place de stationnement en 2009.

Par comparaison, en jours ouvrables, les taux de rotation des parcs relais du réseau de transport en commun s'inscrivent entre 0,65% (Lauriers) et 2,13% (Buttinière).

Pour précision, les horaires d'ouverture des parcs relais sont différents des parcs de stationnement. En effet les horaires d'ouverture des parcs relais sont en concordance avec les horaires du réseau Tbc alors que les parcs de stationnement sont ouverts 24h/24h.



Il conviendra, de relativiser ces résultats dès lors qu'ils prennent en compte l'ensemble des usagers sans distinction des tranches horaires (1h, 2h, 3h...)

## Le stationnement

La première réglementation en France, est apparue sous Louis XV, interdisant le stationnement des chaises à porteur devant les immeubles, afin qu'elles ne viennent entraver la circulation.

Par la suite, le réel bouleversement dans le stationnement, est marqué par la publication du décret du 21 août 1928, qui a la notion de nécessité renvoie à celle de motif légitime du stationnement payant à condition que soit préservée la déserte des riverains.

Le stationnement est nécessaire dans le développement des activités d'une ville, d'une commune, d'un établissement public ou d'une entreprise.

Sa régulation est un outil de la politique des déplacements et un atout économique pour chacun des acteurs.

A ce jour, c'est par des aménagements hors de la voirie publique que l'on s'efforce de satisfaire le besoin de stationnement dont l'intérêt économique est désormais reconnu.

### Le partage de l'espace public

Dans les agglomérations, l'espace public devient rare et ne peut avoir pour vocation unique le stationnement de véhicules, il n'est plus possible aujourd'hui de répondre aux

besoins de stationnement sur la seule voirie.

C'est ainsi que les parcs publics et privés, en ouvrages ou en surfaces mais également les parcs de dissuasion et les parcs relais situés en périphérie doivent répondre à cette part importante qu'est le stationnement.

S'attachant à organiser l'espace urbain au profit des piétons, des deux roues et des transports en commun, les collectivités se sont lancées dans de véritables politiques de stationnement permettant d'instaurer une régulation effective entre l'offre et la demande.

### La situation

Les études, les plus récentes sur le stationnement, ont été publiées par le bureau d'analyse des secteurs professionnels (D.A.E.I.) et par le Centre d'Etudes sur les réseaux, les transports, l'urbanisme, et les constructions publiques (CERTU).

L'étude DAEI publiée en Novembre 2006 porte sur la gestion des parcs de stationnement en ouvrages ouverts au public.

L'étude du CERTU publiée en décembre 2008 porte sur le stationnement public en France en 2005.

Le CERTU publie tous les 5 ans une enquête sur le stationnement public en France auprès des villes de plus de 20 000 habitants et ce, dans la lignée des précédentes enquêtes de 1985, 1995, et 2000. La prochaine enquête aura donc lieu en 2010.

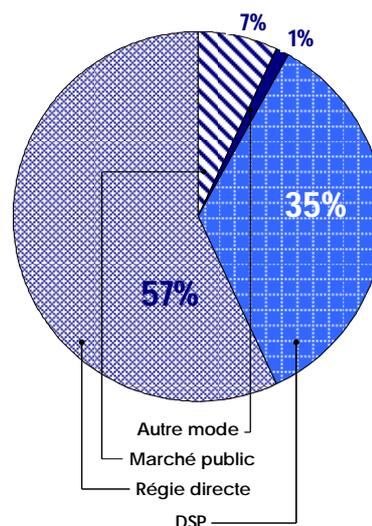
En France, 400 communes disposent de structures hors

voiries représentant un total estimé à 1 400 parcs pour une capacité d'environ 780 000 places.

### Les différents modes de gestion

La répartition des modes de gestion publique est majoritairement orientée vers de la gestion directe.

Les délégations de service public représentent plus d'un tiers et les marchés publics sont plus résiduels.

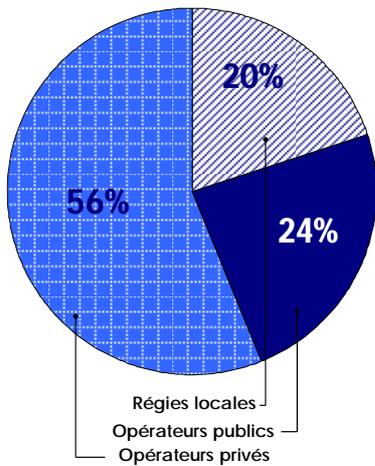


### Les opérateurs

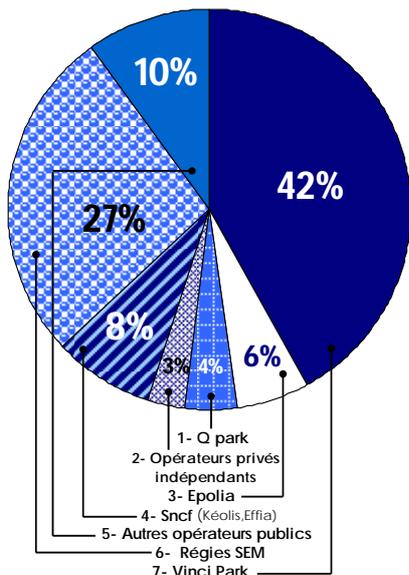
Le partage des parts de marché liées au stationnement n'évolue pas de manière significative d'une année à l'autre.

Les opérateurs publics avec 24% partagent ainsi le marché avec les opérateurs privés avec 56%.

Ces derniers agissent, de manière générale, dans le cadre de gestion déléguée par des collectivités locales par voie de régie comme la Communauté urbaine de Bordeaux (17 parcs représentant 8 600 places)



• Répartition des parts de marchés par opérateurs



Source « le point » Les opérateurs de services urbains en France (2004 - 2006)

## Le stationnement et les Communautés urbaines

On dénombre seize communautés urbaines sur le territoire national. Celles-ci se caractérisent par une forte hétérogénéité numérique entre communautés urbaines en termes d'habitants et de communes membres.

• Des compétences communes

Les parcs de stationnement sont du ressort des communautés urbaines. Toutefois, la surveillance du stationnement payant sur voirie est généralement assurée par les communes alors que l'entretien de la voirie destinée au stationnement de surface revient juridiquement aux communautés urbaines puisqu'elles en ont la propriété.

• Des compétences partagées

On observe que la gestion des parcs de stationnement sur l'ensemble des communautés Urbaine peut être également assurée par les communes.

Sur le territoire communautaire bordelais, la ville de Bordeaux a notamment la gestion de cinq parcs de stationnement ainsi que la gestion du stationnement sur voirie :

- ↳ Parking des allées de Chartre
- ↳ Parking des grands hommes
- ↳ Parking Victor Hugo
- ↳ Parking des Capucins
- ↳ Parking Alsace Lorraine

On remarque sur le tableau ci-dessous que seul les Communautés Urbaines de Brest, Le Mans, Nice et Strasbourg disposent d'une compétence exclusive pour le stationnement de surface et en structure.

	Stationnement de surface	Stationnement ouvrages
Lyon	partagée avec les communes membres	exclusive
Lille	partagée avec les communes membres	exclusive
Marseille	partagée avec les communes membres	exclusive
Toulouse	partagée avec les communes membres	exclusive
Bordeaux	non exercée	partagée avec les communes membres
Nantes	partagée avec les communes membres	exclusive
Nice	exclusive	exclusive
Strasbourg	exclusive	exclusive
Nancy	résidentiel	partagée avec les communes membres
Brest	exclusive	exclusive
Dunkerque	exclusive	partagée avec les communes membres
Le Mans	exclusive	exclusive
Le Creusot-Montceau-Les-Mines	exclusive	non exercée
Arras	exclusive	non exercée
Cherbourg	partagée avec les communes membres	exclusive
Alençon	exclusive	non exercée

• **Quelques chiffres tarifaires**

Pour les communautés urbaines décrites, on note essentiellement deux modes de gestion des parcs : en régie et en délégation de service public de type concessif.

Dans le secteur des parcs de stationnement ouverts au public, hors voiries, l'offre de services s'est étendue à de nouvelles communes, 500 en 2006 contre 400 en 2004

Sur le territoire métropolitain on remarque que le tarif de la première heure de stationnement croit selon la taille de l'agglomération. (voir tableau ci-contre source CERTU « le stationnement en France »)

Sur le tableau ci-contre, on remarque que les politiques tarifaires de stationnement sont différentes d'une communauté urbaine à une autre.

En effet quelques agglomérations comme par exemple Nancy présentent une gratuité de stationnement pour la première demi-heure.

On observe aussi que les Communautés Urbaines de Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nancy proposent une tarification horaire de stationnement sur voirie inférieure à celle proposée dans les parcs de stationnement.

A noter : Les tarifs proposés sont des tarifs moyens issues des grilles tarifaires comprenant toutes les zones d'une agglomération. Seul les parcs sous compétence communautaire sont cités.



**Parking « Lazare Goujon situé dans le Grand Lyon à Villeurbanne »**  
Parking de forme hélicoïdale d'une capacité de 400 places.

Ville centre d'une communauté urbaine	Tarif moyen pour 1 heure de
Moins de 100 000 habitants	1,04 €
<b>De 100 000 à 300 000 habitants</b>	<b>1,10 €</b>
plus de 300 000 habitants	1,83 €
Province	1,19 €
Villes de région parisienne	1,26 €
Rappel: la ville de Bordeaux compte 215 363 habitants	

**Quelques exemples de moyennes de grilles tarifaires entre communauté urbaine.**

	nb de parcs	nb de places	1ere heure dans le parc	abonnement mensuel résident	abonnement mensuel non résident	1er heure sur voirie
<b>Lyon</b>	31	20600	1,80 €	89,50 €	150,95 €	2,00 €
<b>Lille</b>	15	12307	1,40 €	Pas de données disponibles		1,50 €
<b>Toulouse</b>	19	9984	1,73 €	Pas de données disponibles		1,50 €
<b>Bordeaux</b>	21	17793	1,87 €	60,00 €	87,00 €	1,75 €
<b>Nantes</b>	22	7958	1,70 €	60,60 €	106,00 €	1,40 €
<b>Nancy</b>	2	1000	1,50 €	Pas de données disponibles		1,40 €
<b>Brest</b>	6	2630	1,20 €	58,50 €	42,50 €	1,20 €
<b>Dunkerque</b>	2	433	1,00 €	35,00 €	35,00 €	1,50 €

# description du service



# Chapitre 1

## ● Présentation générale

Le stationnement est devenu un facteur déterminant en matière d'aménagement du territoire communautaire.

Ainsi en complément de la gestion du domaine public de la voirie, la circulaire 68 427 du 18 Septembre 1968 confère le transfert des compétences, en matière de gestion et d'exploitation des parcs de stationnement hors voirie à la Communauté urbaine de Bordeaux. Nota : 4 parcs de stationnement ouvrages : Capucins, Grands Hommes, Victor Hugo, Alsace Lorraine sont sous la compétence de la ville de Bordeaux.

**Capacité : L'offre de stationnement sous compétence communautaire est de 22 parcs pour une capacité totale de 11 961 places.**

## ● Définition générale

Les parcs de stationnement sont payants et leur accès contrôlés. On distinguera deux types de structures :

**Les parcs de surface :** aire de stationnement à l'air libre (parcs en enclot).

**Les parcs ouvrages :** aire de stationnement construite dans un immeuble bâti (partie en élévation à l'air libre ou partie enterrée).

La population utilisatrice des parcs se segmente en trois grandes catégories d'usagers :

- **Les visiteurs :** Usagers ponctuels, professionnels qui souhaitent disposer d'un stationnement de proximité immédiate de leur lieu d'achat ou de rendez vous.
- **les pendulaires :** Usagers qui stationnent en journée pour se rendre à leur travail (demande de stationnement en journée).
- **les résidents**

On note deux types de résidents :

- Les résidents actifs qui utilisent leurs véhicules pour une destination régulière et

journalière. La demande de stationnement se situe essentiellement la nuit et le Week-end.

- Les résidents fixes qui utilisent irrégulièrement leur véhicule. La demande de stationnement est de longue durée (journée, nuit, week-end).

## ● Définition Communautaire

L'exploitation des parcs de stationnement sous compétence communautaire est assurée par une régie Parcub et par deux délégations de services publics, Central Parcs et BP 3000 (Urbis Park).

## ● La régie Parcub

La régie Parcub est créée depuis le 5 avril 2004, son activité a commencé le premier mai de la même année.

Cette régie à personnalité morale et financière, assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Cub à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public.

De plus Parcub peut procéder à la demande de la Cub, à la construction ou à l'achat de tous nouveaux parcs de stationnement publics ou parcs relais.

D'une façon générale la régie peut exercer toutes autres activités annexes se rapportant au stationnement ou correspondant à des services offerts aux usagers de tout espace de stationnement sur la Communauté urbaine de Bordeaux.

Les tarifs sont fixés par le conseil d'administration dans le respect du Plan des Déplacements Urbains (P.D.U.).

L'autonomie conférée à Parcub s'exerce en réalité dans l'intérêt de la collectivité de rattachement sous le contrôle des membres du Conseil d'administration, issus de la Communauté Urbaine de Bordeaux.



- Le dimensionnement des parcs en hyper centre ville

1. Meriadeck 1386 places
2. Front du Médoc 1144 places
3. Cité Mondiale 712 places
4. Pey Berland 707 places
5. Gambetta 525 places
6. Bonnac 168 places
7. République 429 places
8. Rue Lhôte 108 places (réservés abonnés)

- Le dimensionnement des parcs en centre ville

9. Huit Mai 1945 726 places
10. Porte de Bordeaux 724 places
11. Gare St Jean 512 places
12. Victoire 455 places
13. Bergonié 64 places
14. Croix de Seguey 51 places

- Le dimensionnement des parcs en périphérie

15. Pessac Centre 359 places
16. Mérignac Charles de Gaulle 290 places
17. Barrière du médoc 135 places

- Parcs mixtes Parcub/Tbc

En complément des parcs relais (parc de stationnement dédié aux automobilistes utilisant les transports en commun), 252 places de stationnement sont réservées aux abonnés du réseau de transport en

## chapitre 1

commun de la Communauté Urbaine de Bordeaux (Tbc) sur les trois parcs suivants:

1. Pessac Centre
2. Mérignac Charles de Gaulle
3. Porte de Bordeaux

Cette convention a été passée en Juin 2007 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux, le délégataire de transport Tbc, et Parcube.

### ● Central parcs

Le contrat de délégation de service public a débuté le 17 Février 1989 et s'arrête le 9 février 2026. Ce contrat de type concessif a une durée de 35 ans.

Ce contrat prévoit la réalisation et l'exploitation du parc situé place Camille Jullian.

Actuellement la Société Vinci Park assure l'exploitation du parc pour le compte de Central parcs.

### ● Urbis park

Le contrat de délégation de service public a débuté le 26 Juin 2000 et s'arrête le 31 Décembre 2042. Ce contrat de type concessif a une durée de 41,5 années.

Ce contrat prévoit la réalisation et l'exploitation de 4 nouveaux parcs de stationnement situés Place Jean Jaurès, Place de la Bourse, place Salinières et Place André Meunier.

Cette délégation de service public prévoit également à la charge du délégataire et la rénovation du parc de stationnement situé Place Tourny.



*Particularité :* Le parc Camille Jullian se situe dans l'hyper centre ville de Bordeaux

- Le dimensionnement du parc Central parcs

1. Camille Jullian **340 places**



*Particularité :* A ce jour le Parc André Meunier n'est pas construit. Le permis de construire est déposé depuis Juillet 2008

- Le dimensionnement des parcs Urbis Park

1. Jean Jaurès **963 places**
2. Tourny **957 places**
3. Bourse **691 places**
4. Salinières **407 places**
5. André Meunier (parc non construit) **323 places**

# Chapitre 1

## Les parcs Communautaires

Exploitant : PARCUB											
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L(1)	Places P.H.(2)	Places V.E(3)	Places motos	Espaces deuxroues	
Hyper centre	Gambetta	Bordeaux	rue E.Michelet	Ouvrage	01/03/1980	3	515	10	4	-	-
	Bonnac	Bordeaux	rue E.Michelet	Ouvrage	30/09/2009	1	165	3	-	-	-
	Pey Berland	Bordeaux	place Pey-Berland	Ouvrage	27/06/1985	6	688	19	2	-	-
	République	Bordeaux	place de la République	Ouvrage	01/05/1980	3	421	8	2	-	-
	C.C. Mériaudeck	Bordeaux	rue Révérend-Père Dieuzayde rue C. Bonnier	Ouvrage	01/09/1986	5	1 363	23	2	-	32
	Cité Mondiale	Bordeaux	quai des Chartrons	Ouvrage	01/01/1992	4	712	15	2	-	-
Périphérie	Front du Médoc	Bordeaux	rue R. Lateulade	Ouvrage	01/01/1994	3	1 144	13	2	35	49
	Rue Lhôte	Bordeaux	rue Lhôte	Ouvrage	01/12/2005	3	106 abonnés uniquement	2	3	4	50
	Barrière du Médoc	Le Bouscat	av. de la Libération rue R. Schumann	Surface	01/12/1985	2	132	3	-	-	-
Centre ville	Pessac centre	Pessac	rue des Poilus	Ouvrage	15/09/1988	3	355	4	2	-	-
	Mérignac C. de Gaulle	Mérignac	place C. de Gaulle	Ouvrage	16/04/1985	4	290	6	2	14	82
	8 mai 1945	Bordeaux	cours Mal. Juin rue J. Fleuret	Ouvrage	17/05/1982	3	726	8	2	19	20 (+ 22 gratuites)
	Porte de Bordeaux	Bordeaux	av. Cal. De Larminat	Ouvrage	01/01/1992	4	724	14	2	-	-
	Victoire	Bordeaux	rue Candale	Ouvrage	12/11/1984	3	455	9	2	-	-
	Gare St Jean	Bordeaux	rue St Vincent de Paul	Ouvrage	01/12/1985	4	512	5	6	oui	-
Centre ville	Bergonié	Bordeaux	cours de l'Argonne	Ouvrage	01/11/2002	1	64 résidents uniquement	-	-	-	-
	Croix de Seguey	Bordeaux	rue Croix de Seguey	Surface	28/08/2006	1	51 dont 11 résidents Aquitains	2	-	-	-
						<b>8 423</b>	<b>144</b>	<b>33</b>	<b>72</b>	<b>255</b>	

Exploitant : BP 3000 / Urbis Park											
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Places motos	Espaces deuxroues	
Hyper centre	Bourse	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/12/2003	6	677	14	2 places sur emplacements P.H.	24	30
	J Jaurès	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/07/2005	7	945 + 3 places pour service de lavage	18	2	-	-
	Tourmy	Bordeaux	allées de Tourmy	Ouvrage	01/01/1974	2	931 + 6 places pour service delavage	20	-	11	15
Centre ville	Salinières	Bordeaux	quai des Salinières	Ouvrage	01/04/2003	5	399	8	1 place sur emplacement P.H.	16	62
						<b>2 961</b>	<b>60</b>	<b>2</b>	<b>51</b>	<b>107</b>	

Exploitant : Central Parcs											
Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Places motos	Espaces deuxroues	
Hyper centre	Camille Jullian	Bordeaux	rue du Pas St Georges	Ouvrage	02/09/1991	4	331	7	-	-	-

<b>Récapitulatif Parcs Communautaires</b>	<b>11 715</b>	<b>211</b>	<b>35</b>	<b>123</b>	<b>362</b>
	<b>11 961</b>				

- (1) Véhicules légers  
(2) Places handicapées  
(3) Véhicules électriques

# synthèse de l'activité



## Chapitre 2

### Les parcs gérés par Parcup

#### 1. Les parcs en hyper centre ville

- La tarification mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Tarifs horaires	
1 heure	2,20 €
2 heures	4,40 €
3 heures	6,20 €
4 heures	8,00 €
5 heures	9,80 €
6 heures	11,60 €
7 heures	13,40 €
Maxi 24 h	23,00 €
Tarif soirée tranquille	3,00 €

Tarifs abonnés permanents	
mensuel	101,90 €
annuel	1 222,80 €

Tarifs résidents	
mensuel	60,60 €
annuel	727,20 €

#### Exception pour Mériadeck :

Il est à noter que le parc de Mériadeck propose, en début de stationnement 1h30 gratuite puis 2,20€ jusqu'à la 2<sup>ème</sup> heure.

Ce tarif spécifique est lié à la présence du centre commerciale Mériadeck.

Depuis 2009, les parcs Cité mondiale et Front du médoc font partis de la zone hyper centre. Ils doivent faire l'objet sur quelques années d'une adaptation de leur grille tarifaire pour atteindre celle de leur zone de référence, d'où dès 2009 une revalorisation substantielle de la grille tarifaire.

On remarque l'apparition du parking Bonnac situé au niveau -1 du parking de l'immeuble résidentiel et commercial des passages de Mériadeck. Ce nouveau parking est directement associé au parking Gambetta, son acquisition a été réalisée le 30 septembre 2009 à la société Eiffage.

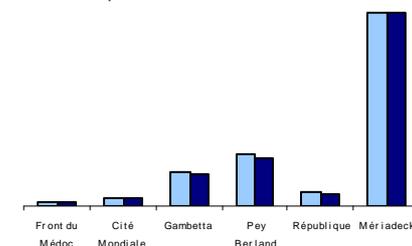
Sa capacité est de 168 places dont 59 places réservées aux résidents.

Tarifs horaires	
Front du médoc-Cité mondiale	
1 heure	2,00 €
2 heures	3,80 €
3 heures	5,60 €
4 heures	7,40 €
5 heures	9,20 €
6 heures	11,00 €
7 heures	12,80 €
Maxi 24 h	23,00 €
Tarif soirée tranquille	3,00 €

Tarifs abonnés permanents	
mensuel	78,50 €
annuel	942,00 €

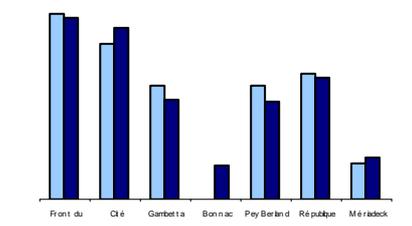
Tarifs résidents	
mensuel	46,90 €
annuel	562,80 €

- La fréquentation horaire



	2008	2009	Variation
Front du Médoc	29 169	27 323	-6,33%
Cité Mondiale	53 706	49 492	-7,85%
Gambetta	203 648	188 755	-7,31%
Pey Berland	322 549	286 323	-11,23%
République	82 749	75 128	-9,21%
Mériadeck	1 178 909	1 178 185	-0,06%
Total	1 870 730	1 805 206	-3,50%

- Le nombre moyen des abonnés



	2008	2009	Variation
Front du Médoc	1 035	1 012	-2,22%
Cité Mondiale	862	960	11,37%
Gambetta	635	554	-12,76%
Bonnac		184	
Pey Berland	631	542	-14,10%
République	703	674	-4,13%
Mériadeck	199	229	15,08%
Total	4 065	4 155	2,21%

Fréquentation relevée au 31 décembre de chaque année

- Les taux de rotation

C'est le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées sur l'année.

	2008	2009	Variation
Front du Médoc	7%	6%	-6,33%
Cité Mondiale	20%	19%	-7,85%
Gambetta	105%	98%	-7,31%
Pey Berland	125%	111%	-11,23%
République	53%	48%	-9,21%
Mériadeck	233%	233%	-0,06%
Total	104%	100%	-3,50%

- Observations

On note que la fréquentation des usagers « horaires » est en diminution de 3,50% par rapport à 2008.

En fréquentation « abonnés », les variations sont inégales.

En effet deux parcs indiquent une amélioration tels que Mériadeck et Cité mondiale et les autres structures sont en retrait comme Pey-Berland, Front du médoc, et République.

D'une manière générale, pour les parcs de stationnement d'hyper centre ville, le taux de rotation demeure satisfaisant malgré un fléchissement notable.

#### 2. Les parcs en centre ville

- La tarification mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Tarifs horaires	
1 heure	1,80 €
2 heures	3,50 €
3 heures	5,20 €
4 heures	6,90 €
5 heures	8,60 €
6 heures	10,00 €
7 heures	11,50 €
Maxi 24 h	21,00 €
Tarif soirée tranquille	3,00 €

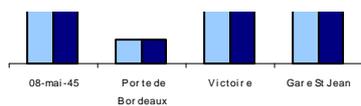
Tarifs abonnés permanents	
mensuel	76,70 €
annuel	920,40 €

Tarifs résidents	
mensuel	46,50 €
annuel	558,00 €

## chapitre 2



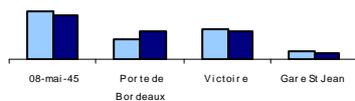
### • La fréquentation horaire



	2008	2009	Variation
08-mai-45	39 920	43 222	8,27%
Porte de Bordeaux	16 519	17 112	3,59%
Victoire	163 589	152 560	-6,74%
Gare St Jean	213 087	164 749	-22,68%
Total	433 115	377 643	-12,81%

*Nota : Il est à préciser que les accès et les travaux relatifs à la réhabilitation du parvis de la gare Saint Jean ont un impact significatif sur la fréquentation du parking Saint Jean.*

### • Le nombre moyen des abonnés



	2008	2009	Variation
08-mai-45	918	846	-7,84%
Porte de Bordeaux	390	538	37,95%
Victoire	563	520	-7,64%
Gare St Jean	154	129	-16,23%
Total	2 025	2 033	0,40%

-Fréquentation relevée au 31 Décembre de chaque année  
-Zone gare en travaux

### • Les taux de rotation

	2008	2009	Variation
08-mai-45	15%	16%	8,27%
Porte de Bordeaux	6%	6%	3,59%
Victoire	96%	90%	-6,74%
Gare St Jean	112%	86%	-22,68%
Total	48%	42%	-12,81%

-Zone gare en travaux

### • Observations

On note que la fréquentation des usagers « horaires » est en diminution de 12,81% par rapport à 2008.

Le réaménagement du parvis de la gare et du parking St Jean justifie une diminution de la fréquentation horaire de 22,68%.

En fréquentation « abonnés », les variations sont inégales.

En effet, le parc Porte de Bordeaux indique une amélioration et les autres structures sont en retrait comme 8 Mai 1945, Victoire et St Jean.

Il est à noter que plusieurs services de la Cub se sont installés à proximité immédiate du parking porte de Bordeaux suite à la restructuration de l'Hôtel communautaire. Cette raison peut expliquer la hausse de fréquentation de ce parc.

Il est à noter que la baisse du nombre d'abonnés sur le parking St-Jean s'explique par la stratégie de Parcub qui vise à privilégier les usagers horaires.

Aussi, depuis la création de la régie aucun contrat d'abonnement n'a été signé sur ce parking. Le recul de ce parc s'explique donc malgré une forte demande par le non renouvellement de certains contrats.



## 3. Les parcs en périphérie

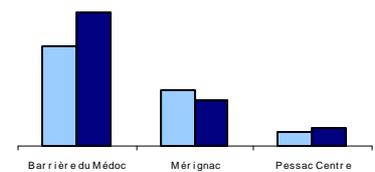
### • La tarification mise en au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Tarifs horaires	
1 heure	0,60 €
2 heures	1,20 €
3 heures	1,80 €
4 heures	2,40 €
5 heures	3,00 €
6 heures	3,60 €
7 heures	4,20 €
Maxi 24 h	11,40 €
Tarif soirée tranquille	3,00 €

Tarifs abonnés permanents	
mensuel	46,90 €
annuel	562,80 €

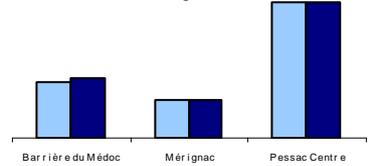
Tarifs résidents	
mensuel	30,00 €
annuel	360,00 €

### • La fréquentation horaire



	2008	2009	Variation
Barrière du Médoc	40 848	55 295	35,37%
Mérignac	22 773	19 141	-15,95%
Pessac Centre	5 349	7 720	44,33%
Total	68 970	82 156	19,12%

### • Le nombre moyen des abonnés



	2008	2009	Variation
Barrière du Médoc	154	166	7,79%
Mérignac	105	103	-1,90%
Pessac Centre	375	372	-0,80%
Total	634	641	1,10%

Fréquentation relevée au 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année

### • Les taux de rotation

C'est le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées sur l'année.

	2008	2009	Variation
Barrière du Médoc	83%	112%	35,37%
Mérignac	14%	12%	-15,95%
Pessac Centre	4%	6%	44,33%
Total	20%	24%	19,12%

### • Observations

On note que le nombre d'abonnés est en nette augmentation pour le parc situé Barrière du Médoc et les autres structures Mérignac et Pessac centre affiche une relative stabilité par rapport à 2008.

La fréquentation est en forte hausse barrière du Médoc et Pessac centre mais une diminution de la fréquentation est significative sur le parc de Mérignac.

Il est à noter que le réaménagement de la place centrale de Mérignac peut justifier le recul de la fréquentation et du taux de remplissage du parc Mérignac Charles de Gaulle sur le deuxième semestre 2009.

## Chapitre 2

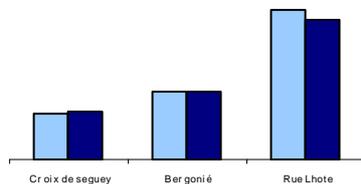
### 4. Les parcs « résidents »

- La tarification mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Tarifs horaires Croix de Seguey-Bergonié	
Tarifs résidents	
mensuel	46,50 €
annuel	558,00 €

Tarifs horaires Rue Lhote	
Tarifs résidents	
mensuel	60,60 €
annuel	727,20 €

- La fréquentation moyenne mensuelle



	2008	2009	Variation
Croix de Seguey	40	41	2,50%
Bergonié	58	59	1,72%
Rue Lhote	129	121	-6,20%
Total	227	221	-2,64%

Fréquentation relevée au 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année

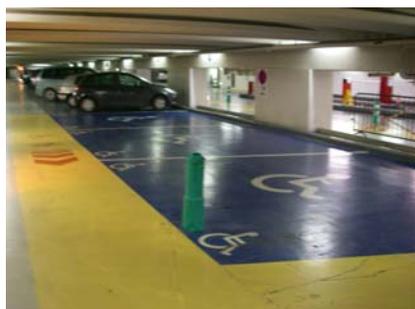
- Observations

Les parcs « résidents » fidélisent de nouveaux abonnés avec +1.72% pour le parc Bergonié et 2.5% pour le parc « Rue Croix de Seguey ».

Le parc situé rue Lhote affiche un fléchissement de 6.2% en comparaison de 2008.

Il est à noter que ces parcs réservés aux abonnés ont une capacité de :

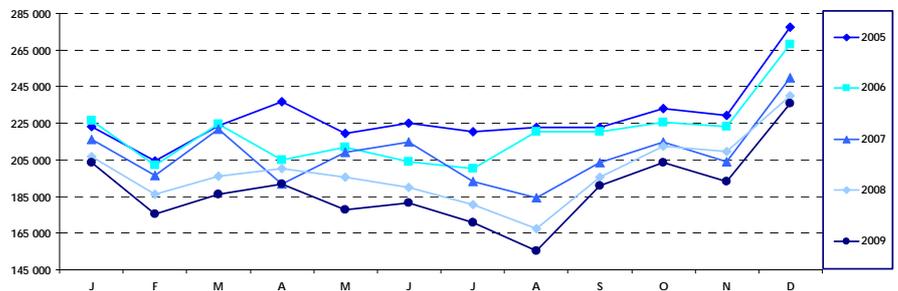
- Croix de Seguey 51 places
- Bergonié 64 places
- Rue Lhote 108 places



### 5. Ensemble des parcs Parcub

- La fréquentation mensuelle

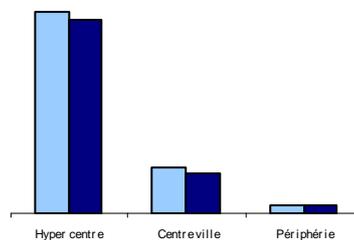
Fréquentation hors parc de surface (rue Lhote, Croix de Seguey, Bergonié)



Au titre de l'année 2009, les grilles tarifaires augmentent sur toutes les zones avec comme exemple une augmentation de la 1<sup>er</sup> heure de stationnement en zone hyper centre de 0.20€ par rapport à 2008.

Pour ce qui est des abonnés, il convient de distinguer les abonnés résidents et non résidents, les premiers faisant l'objet de tarifs préférentiels.

- La fréquentation annuelle



	2008	2009	Variation
Hyper centre	1 870 730	1 805 206	-3,50%
Centre ville	433 115	377 643	-12,81%
Périphérie	68 970	82 156	19,12%
Total	2 372 815	2 265 005	-4,54%

La tarification « abonnements » répond à une cohérence d'ensemble par secteurs, les tarifs étant plus attractifs au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'hyper centre ville, secteur sur lequel la demande est la plus forte.

La tarification des abonnés augmente pour les résidents et les permanents avec comme exemple une augmentation de l'abonnement annuel résident dans la zone de l'hyper centre de 31€ par rapport à 2008.

- Les taux de remplissage

	2008	2009	Variation
Hyper centre	104%	100%	-3,50%
Centre ville	48%	42%	-12,81%
Périphérie	20%	24%	19,12%
Total	78%	74%	-4,54%

- Commentaires

Les tarifs proposés découlent des orientations définies par le Conseil d'administration de la grille.



## chapitre 2

On relève une nouvelle baisse de la fréquentation horaire de -4,54% entre les années 2008 et 2009.

Cette tendance était observable entre 2006/2007 avec 4% de fléchissement et 2007/2008 avec 4.8 % de fléchissement.

Ces diminutions sont essentiellement attribuables aux parcs situés en hyper centre ville et plus significativement en centre ville.

### 6. L'accueil des deux roues

La régie Parcub propose des espaces spécialement adaptés à l'accueil des usagers en bicyclettes ou en deux roues moteurs.



A ce jour, 5 parcs de stationnement proposent des espaces deux roues :

- rue Lhôte, Front du Médoc, Centre Commercial de Mériadeck, 8 mai 1945 et Mérignac centre.

Ainsi, les personnes à vélo, après délivrance d'une carte personnelle, accèdent gratuitement à tous les espaces offerts et peuvent s'ils le désirent faire graver leurs bicyclettes pour un coût de 1,50€.

La carte d'accès a un coût de 15 €.

Pour les usagers en deux roues à moteur, l'abonnement est de 19.50€, 27.30€, 32€ ou 36.40€ mensuel selon la zone choisie.

La carte d'accès pour toute la durée de l'abonnement est facturée 31€.

**La capacité d'accueil de Parcub est de 255 places pour les deux roues et de 72 places pour les motos.**

## Les parcs gérés par Urbis park

### 1. Les conditions d'exploitation

Société de gestion dédiée, URBIS PARK, depuis le 5 avril 2004, agit comme prestataire de services pour le compte de Parcs GRF, société d'investissement de Foncière des Régions, devenue le nouvel actionnaire unique de la société BP 3000.

Cette disposition a été actée par l'avenant du 22 novembre 2006.

La charte graphique pour la signalétique extérieure et intérieure des parcs a été ainsi modifiée au cours de l'année 2007 et 2008.



### 2. La vocation des parcs

Le parc Jean Jaurès est un parc d'entrée de ville, il a pour vocation d'accueillir les visiteurs dans la journée et de libérer un potentiel de places pour les résidents de nuit.

Le parc Bourse a une vocation mixte, c'est-à-dire visiteurs et abonnés majoritairement résidents.

Ces deux structures étant très proches l'une de l'autre, et ayant en commun une part importante de leurs usagers, elles bénéficient d'une gestion commune.

Le parc Salinières est principalement destiné aux résidents des quartiers de Saint Michel et de la Rousselle, ainsi qu'aux visiteurs pour les jours de marché à St Michel.

Tourny, parc de centre ville accueille plus spécifiquement les visiteurs et les usagers pendulaires.

### 3. La tarification au 1<sup>er</sup> mars 2009

La grille tarifaire appliquée depuis mars 2009 est en cohérence avec les préceptes du Plan de Déplacements Urbains, et évolue conformément aux prescriptions communautaires validées dans l'avenant n°1.

#### • Parc Salinières

Salinières	
Tarifs horaires (€)	
0 à 30 mn	1,00 €
1 heure	1,80 €
2 heures	3,30 €
3 heures	4,40 €
4 heures	5,50 €
5 heures	6,50 €
6 heures	7,50 €
7 heures	8,50 €
8 heures	9,50 €
9 heures	10,50 €
Maxi 24 h	11,00 €

Tarifs de nuit de 20h à 8h	
0 à 30 mn	0,50 €
1 heure	1,40 €
2 heures	3,20 €
Maximum de nuit	3,20 €

Tarifs abonnés non résidents	
mensuel	92,00 €
annuel	1 020,00 €

Tarifs résidents	
mensuel	48,00 €
annuel	530,00 €

#### • parc Bourse /Jaurès

Bourse/Jaurès	
Tarifs horaires (€)	
0 à 30 mn	1,00 €
1 heure	2,20 €
2 heures	5,00 €
3 heures	7,00 €
4 heures	9,00 €
5 heures	11,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	14,00 €
8 heures	17,00 €
9 heures	19,00 €
Maxi 24 h	19,00 €

Tarifs de nuit de 20h à 8h	
0 à 30 mn	0,70 €
1 heure	1,40 €
2 heures	3,20 €
Maximum de nuit	3,20 €

## Chapitre 2

Tarifs abonnés non résidents	
mensuel	145,00 €
annuel	1 620,00 €

Tarifs résidents	
mensuel	72,00 €
annuel	810,00 €

- parc Tourny

Tourny Tarifs horaires (€)	
0 à 30 mn	1,00 €
1 heure	2,20 €
2 heures	5,00 €
3 heures	7,00 €
4 heures	9,00 €
5 heures	11,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	14,00 €
8 heures	17,00 €
9 heures	19,00 €
Maxi 24 h	19,00 €

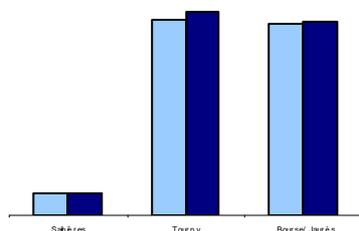
Tarifs de nuit de 20h à 8h	
0 à 30 mn	0,70 €
1 heure	1,40 €
2 heures	3,20 €
Maximum de nuit	3,20 €

Tarifs abonnés non résidents	
mensuel	150,00 €
annuel	1 675,00 €

Tarifs résidents	
mensuel	75,00 €
annuel	850,00 €

### 4. L'exploitation

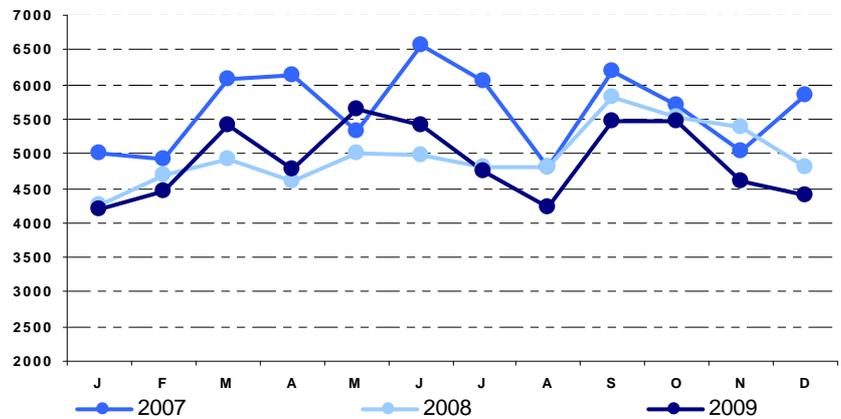
- La fréquentation horaire



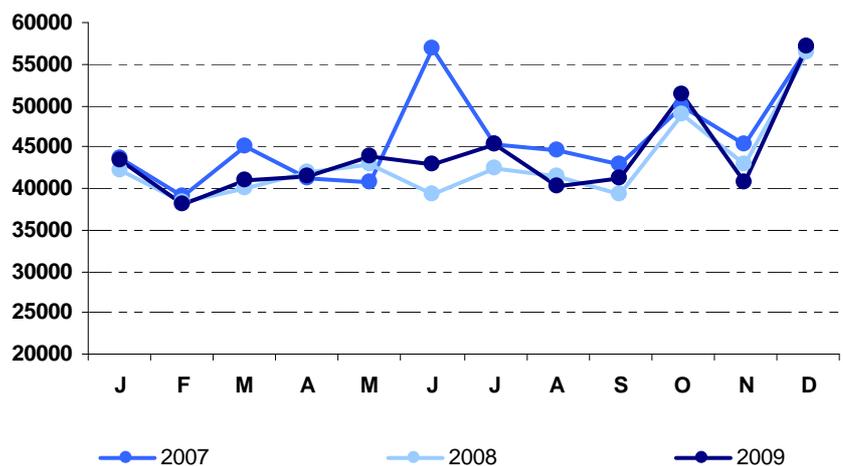
	2008	2009	Variation
Salinières	59 569	58 502	-1,79%
Tourny	527 608	549 386	+4,13%
Bourse/Jaurès	516 419	526 523	+1,96%
Total	1 103 596	1 134 411	+2,79%

- La fréquentation mensuelle horaire par parcs

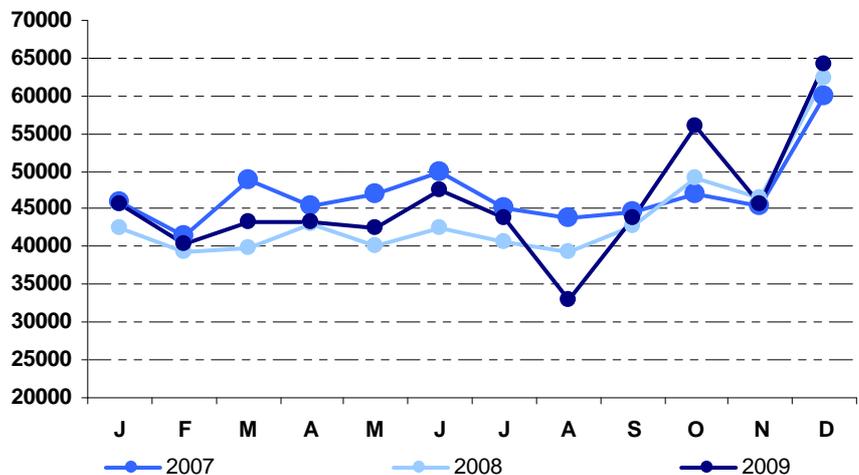
#### Parc Salinières



- parc Bourse /Jaurès

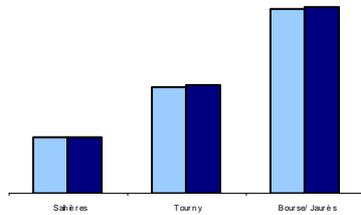


- parc Tourny



## chapitre 2

- Le nombre d'abonnés



	2008	2009	Variation
Salinières	355	352	-0,85%
Tourny	661	673	1,82%
Bourse/Jaurès	1 148	1 160	1,05%
Total	2 164	2 185	0,97%

- Les taux de rotation

Pour rappel le taux de rotation représente le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées.

	2008	2009	Variation
Salinières	40%	39,28%	-1,79%
Tourny	151%	157,28%	4,13%
Bourse/Jaurès	85%	86,95%	1,96%
Total	100%	102,78%	2,79%

- Les recettes H.T.

	2008	2009	Variation
Salinières	193 232	199 485	3,24%
Tourny	2 507 321	2 760 022	10,08%
Bourse/Jaurès	2 223 865	2 400 230	7,93%
Total	4 924 418	5 359 737	8,84%



- Commentaires

En date du 13 février 2009, le Conseil communautaire a entériné les modifications de la grille tarifaire.

Au titre de l'année 2009, les grilles tarifaires augmentent sur toutes les zones à l'exception de la première demi heure et de la première heure avec comme exemple une augmentation de la 2<sup>ème</sup> heure de stationnement sur le parc Bourse/Jaurès de 0,20€ par rapport à 2008

Pour ce qui est des abonnés, il convient de distinguer les abonnés résidents et non résidents, les premiers faisant l'objet de tarifs préférentiels.

La tarification des abonnés augmente pour les résidents et les permanents avec comme exemple une augmentation de l'abonnement mensuel résident de 5€ par rapport à 2008.

En comparaison des mois de l'année précédente, il convient d'apprécier des variations importantes de fréquentation d'un mois à l'autre et selon le parc considéré.

Pour exemple, on note moins 15% de fréquentation entre août 2008 et 2009 ou bien 13,8% d'augmentation pour le mois d'octobre par rapport à 2008 pour le parc Tourny.

A ce jour, aucune précision ne permet d'apporter une appréciation exacte sur cet état de fait. Néanmoins le facteur météorologique ou bien festif peut faire évoluer les fréquentations horaires de manière significative.

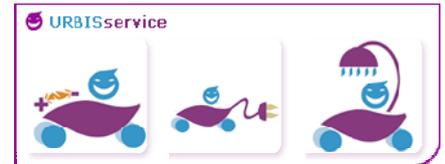
L'évolution de la fréquentation horaire du parc Tourny est particulière. En effet, le premier semestre 2008 a été consacré à sa réhabilitation. On remarque donc une évolution logique de sa fréquentation de 4,13% par rapport à 2008.

Pour conclure les parcs exploités par Urbis park montre une hausse de la fréquentation horaire de 2,79% par rapport à 2008 et une stabilisation du nombre d'abonnés.

Ce bon résultat malgré la conjoncture économique actuelle peut être attribué à la hausse de la qualité rendue à la clientèle en modernisant et en innovant les différents services proposés aux usagers.

- Les services

Désormais Urbis park propose à la clientèle différents services présentés ci-après :



- Station de lavage
- Recharge électrique
- Dépannage batterie

Pour aider votre voiture à rouler des mécaniques, URBIS PARK lui offre la possibilité de se laver, de se ressourcer en électricité et de démarrer au quart de tour !



Votre voiture peut enfin se détendre les pneus ! URBIS PARK vous offre la possibilité de vous dégourdir les jambes et de vous faciliter la circulation en vous prêtant un vélo.



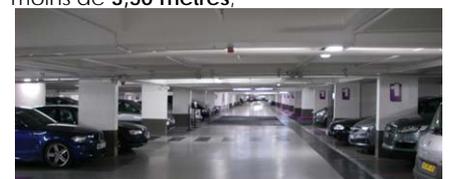
Simplifiez-vous le parking avec l'Urbisman, l'ange gardien de votre stationnement !



Urbissimisez votre stationnement : à chaque euro versé, augmentez le capital fidélité de **votre carte Urbissimum** pour gagner d'urbissimes cadeaux !



Si les grosses cylindrées vous font de l'ombre parce que votre voiture fait moins de **3,50 mètres**,



## Chapitre 2



- Kiosque
- Itinéraires
- Spectacles
- Bon plan
- Petites faims

Dans chaque URBIS PARK, une borne interactive, un kiosque à journaux et des distributeurs de confiseries sont mis à votre disposition pour vous faciliter la ville !



### Le parc géré par Central parcs

La Communauté urbaine de Bordeaux, a, par contrat en date du 17 février 1989 concédé à la société Central Parcs, la construction et l'exploitation du parc de stationnement Camille Jullian, pour une durée de 35 ans.

## 2. L'exploitation

### • La fréquentation horaire

	2008	2009	Variation
Camille Jullian	157 385	160 117	1,74%

### • Le taux de rotation

	2008	2009	Variation
Camille Jullian	130,27%	132,53%	1,74%

### • Le nombre d'abonnés cumulé

	2008	2009	Variation
Camille Jullian	4 107	3 114	-24,18%

### • Les recettes « abonnés » H.T.

	2008	2009	Variation
Camille Jullian	599 435	818 699	36,58%



### • Commentaires

Dans ce contexte, en date du 22/12/2008, la Communauté urbaine a autorisé la société Central Parcs à appliquer, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, une nouvelle grille tarifaire.

Dans le cadre de cette concession, le contrat prévoit le remboursement, par le concessionnaire, d'un prêt consenti par la Communauté urbaine et remboursable à compter de 2012.

Dans cette perspective et afin de sécuriser les intérêts de la Communauté urbaine, la société Chantiers Modernes s'est portée garant des engagements de remboursement de ce prêt.

On notera, enfin, pour le parc Camille Jullian, que la fréquentation de ses usagers « horaires » est comme l'année précédente relativement stable avec toutefois une évolution de 1,74%.

Le taux de remplissage reste stable pour 2008.

Cependant, le nombre d'abonnés est en forte diminution de 24% en comparaison de 2008.

Ce résultat peut être expliqué par le renouvellement de la grille tarifaire en 2009 avec une augmentation d'environ 10% de l'abonnement.

Il peut aussi être expliqué par la multiplication des différents modes de transports offerts dans notre agglomération.

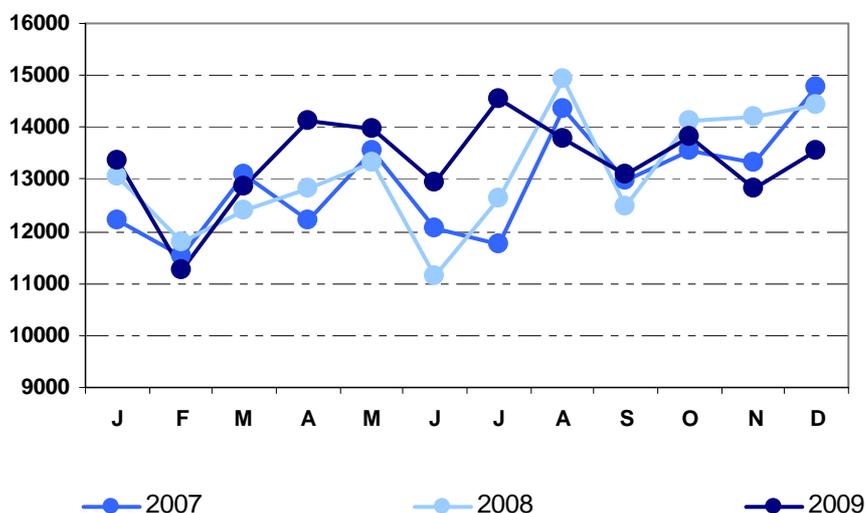
### 1. La tarification au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Tarifs horaires	
1 heure	2,20 €
2 heures	4,40 €
3 heures	6,60 €
4 heures	8,50 €
5 heures	10,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	14,00 €
8 heures	16,00 €
Maxi 24 h	23,00 €
Tarif soirée tranquille	3,00 €

Tarifs abonnés permanents	
mensuel	125,00 €
annuel	1 250,00 €

Tarifs résidents	
mensuel	110,00 €
annuel	1 100,00 €

### • La fréquentation mensuelle



# analyse économique et financière



## Chapitre 3

### Parcub

#### Analyse financière 2009

Le chiffre d'affaires 2009 (chapitre 70 ventes de produits + chapitre 75 autres produits de gestion courante) s'élève à 12.196 M€ soit une augmentation de 4.3%.

Alors que la fréquentation est en baisse, de 4.5% pour la fréquentation horaire et 0.35% pour les abonnements, cette évolution positive du chiffre d'affaire s'explique par une augmentation des tarifs.

Les charges à caractère général, chapitre 011, s'élèvent à 4.518 M€ subissant une hausse de 5.4% entre 2008 et 2009. Cette augmentation s'explique notamment par le coût des travaux de grosses réparations réalisés au cours de l'exercice.

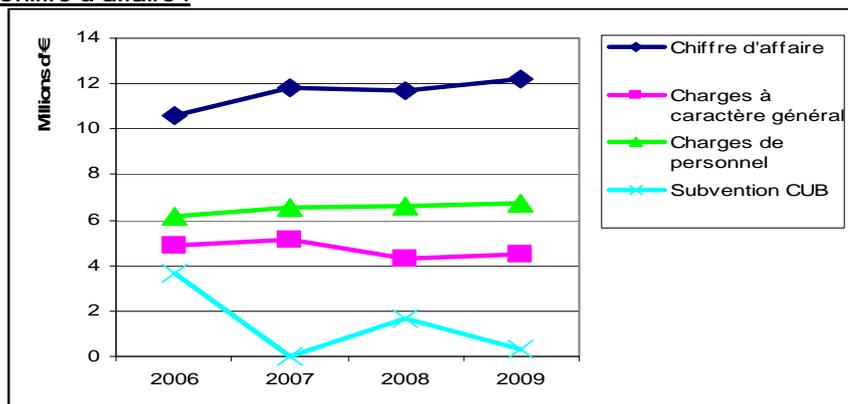
Les dépenses de personnel enregistrées au chapitre 012 se chiffrent à 6.755 M€ soit une progression globale de 1.76 %. Si on s'attarde sur le détail du chapitre 012, les salaires et charges de personnel connaissent une hausse de 3.75% tandis que les dépenses relatives au personnel intérimaire enregistrent une nette baisse de 15%. L'évolution de ces deux articles, qui représentent plus de 95% du chapitre dépenses de personnel, s'explique par l'embauche de quatre postes intérimaires.

Par ailleurs, les taxes diverses s'élèvent à 0.1 M€ (taxe d'apprentissage et de formation continue) soit une baisse de 32%, alors que l'intéressement bondit de 6.6 k€ à 43.5 k€.

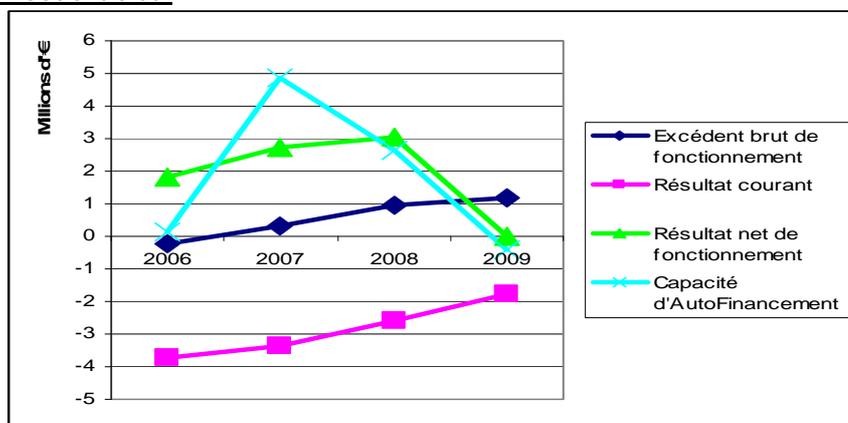
L'excédent brut de production s'améliore de 20% atteignant 1.164 M€ en 2009. Mais il ne permet pas de couvrir les dotations aux amortissements qui restent stables autour de 3.7 M€.

Le solde (reprise - dotation pour grosses réparations) passant de -253 k€ à + 721 k€ permet d'améliorer le

#### Chiffre d'affaire :



#### Excédent brut :



résultat courant de -2,6 M€ en 2008 à -1,8 M€ en 2009.

Le résultat exceptionnel subit une baisse de 68% par rapport à 2008 pour atteindre 1.787 M€ en 2009. En effet, la subvention exceptionnelle de la CUB a baissé de 80 % pour atteindre 315 k€, l'excédent de fonctionnement reporté atteint 3.054 M€ mais PARCUB a versé une charge exceptionnelle de 2.728 M€ à la CUB correspondant au cumul de la section de fonctionnement non utilisé depuis la création de la régie.

Le résultat exceptionnel couvre ainsi le résultat courant négatif pour aboutir à un résultat net de fonctionnement égal à 0 en 2009.

La Chambre Régionale des comptes lors de son audit en 2008 a rappelé les termes des articles L 2224-1 et L 2224-2 du code des collectivités territoriales limitant le subventionnement des budgets à

caractère industriel et commercial et mentionnant surtout l'obligation d'un équilibre d'exploitation qui passe par la nécessaire maîtrise des charges et notamment de personnel qui représente pour cette structure 55 % du chiffre d'affaires.

## chapitre 3

Concernant la section Le budget ne fait pas appel à d'investissement, le constat suivant l'emprunt. peut être établi.

Le résultat de la section de Les immobilisations corporelles fonctionnent s'élève à 6.4 M€. connaissent une hausse importante par rapport aux exercice précédents du fait de l'achat du 1<sup>er</sup> niveau du parc Bonnac pour 2.8 M€

Soldes Intermédiaires de Gestion							
	2006	2007		2008		2009	
70 Vente de produits	9 837 438	10 973 054	11,5%	10 701 146	-2,5%	11 209 130	4,7%
+73 Impôts et taxes	0	0		0		0	
+74 Dotations, subventions	0	0		0		0	
+75 Produits de gestion courante	741 545	853 965	15,2%	990 555	16,0%	987 685	-0,3%
<b>Recettes courantes de fonctionnement (A)</b>	<b>10 578 983</b>	<b>11 827 019</b>	<b>11,8%</b>	<b>11 691 701</b>	<b>-1,1%</b>	<b>12 196 815</b>	<b>4,3%</b>
-60 Achats et variations de stocks	784 236	864 487	10,2%	913 120	5,6%	957 356	4,8%
-61 Services extérieurs	2 482 099	2 768 955	11,6%	1 848 524	-33,2%	2 026 276	9,6%
-62 Autres services extérieurs	1 011 784	999 912	-1,2%	1 026 428	2,7%	933 107	-9,1%
-65 Charges de gestion courante	6 563	8 302	26,5%	10 493	26,4%	0	-100,0%
<b>Dépenses externes de fonctionnement (B)</b>	<b>4 284 682</b>	<b>4 641 656</b>	<b>8,3%</b>	<b>3 798 565</b>	<b>-18,2%</b>	<b>3 916 738</b>	<b>3,1%</b>
<b>VALEUR AJOUTEE (C = A - B)</b>	<b>6 294 301</b>	<b>7 185 363</b>	<b>14,2%</b>	<b>7 893 136</b>	<b>9,9%</b>	<b>8 280 076</b>	<b>4,9%</b>
-63 Impôts et taxes	1 189 725	1 241 542	4,4%	1 145 588	-7,7%	1 087 222	-5,1%
-64 Charges de personnel	5 324 038	5 617 159	5,5%	5 777 312	2,9%	6 028 518	4,3%
<b>Dépenses internes de fonctionnement (D)</b>	<b>6 513 762</b>	<b>6 858 701</b>	<b>5,3%</b>	<b>6 922 900</b>	<b>0,9%</b>	<b>7 115 739</b>	<b>2,8%</b>
<b>EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT (E = C - D)</b>	<b>-219 461</b>	<b>326 663</b>	<b>-248,8%</b>	<b>970 235</b>	<b>197,0%</b>	<b>1 164 337</b>	<b>20,0%</b>
+78 Reprises s/ amort et prov	1 407 706	1 613 002	14,6%	691 060	-57,2%	1 047 924	51,6%
-68 Dotations aux amortissements et prov	5 111 161	5 576 293	9,1%	4 653 141	-16,6%	4 015 600	-13,7%
<b>Résultat brut de fonctionnement (F) ou Résultat brut courant non financier</b>	<b>-3 922 917</b>	<b>-3 636 628</b>	<b>-7,3%</b>	<b>-2 991 846</b>	<b>-17,7%</b>	<b>-1 803 339</b>	<b>-39,7%</b>
+76 Produits financiers	194 208	271 479	39,8%	400 572	47,6%	16 662	-95,8%
-66 Charges financières	1 661	1 383	-16,7%	1 360	-1,7%	0	-100,0%
<b>Résultat financier de fonctionnement (G) ou Résultat courant financier</b>	<b>192 546</b>	<b>270 096</b>	<b>40,3%</b>	<b>399 212</b>	<b>47,8%</b>	<b>16 662</b>	<b>-95,8%</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-3 730 371</b>	<b>-3 366 532</b>	<b>-9,8%</b>	<b>-2 592 633</b>	<b>-23,0%</b>	<b>-1 786 677</b>	<b>-31,1%</b>
+77 Produits exceptionnels	7 574 287	4 276 238	-43,5%	2 920 263	-31,7%	1 462 237	-49,9%
+002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 725 940	1 820 786	5,5%	2 727 598	49,8%	3 054 430	12,0%
-67 Charges exceptionnelles	3 750 793	2 894	-99,9%	797	-72,5%	2 729 990	342373,1%
+79 Transferts de charges	1 722	0		0		0	
-657 Subventions d'équipement	0	0		0		0	
<b>Résultat exceptionnel (H)</b>	<b>5 551 156</b>	<b>6 094 130</b>	<b>9,8%</b>	<b>5 647 064</b>	<b>-7,3%</b>	<b>1 786 677</b>	<b>-68,4%</b>
<b>Résultat net de fonctionnement (I = F + G + H)</b>	<b>1 820 786</b>	<b>2 727 598</b>	<b>49,8%</b>	<b>3 054 431</b>	<b>12,0%</b>	<b>0</b>	<b>-100,0%</b>
<b>Résultat net de fonctionnement hors report d'excédent</b>	<b>94 845</b>	<b>906 812</b>	<b>856,1%</b>	<b>326 833</b>	<b>-64,0%</b>	<b>-3 054 430</b>	<b>-1034,6%</b>
<b>Résultat net de fonctionnement hors Subv. Except. CUB</b>	<b>-1 834 214</b>	<b>2 727 598</b>	<b>-248,7%</b>	<b>1 382 451</b>	<b>-49,3%</b>	<b>-315 424</b>	<b>-122,8%</b>
<b>Résultat net de fonctionnement hors Subv. Except. CUB et hors report excédent</b>	<b>-3 560 155</b>	<b>906 812</b>	<b>-125,5%</b>	<b>-1 345 147</b>	<b>-248,3%</b>	<b>-3 369 855</b>	<b>150,5%</b>
<b>Capacité d'AutoFinancement</b>	<b>5 524 241</b>	<b>6 690 888</b>	<b>21,1%</b>	<b>7 016 511</b>	<b>4,9%</b>	<b>2 967 676</b>	<b>-57,7%</b>
<b>Capacité d'AutoFinancement hors subvention CUB et hors report d'excédent</b>	<b>143 301</b>	<b>4 870 103</b>	<b>3298,5%</b>	<b>2 616 934</b>	<b>-46,3%</b>	<b>-402 178</b>	<b>-115,4%</b>

## Chapitre 3

### ● BP 3000 / Urbis park

#### Analyse financière de la délégation de service publique BP 3000 (urbis park)

Les caractéristiques de la concession BP 3000 sont d'assurer l'exploitation et le fonctionnement des parcs de stationnement souterrains Tourny, Bourse, J. Jaurès et Salinières.

La convention de concession a été notifiée le 29 juin 2000 pour une durée de 42 ans.

Le délégataire a à sa charge la réalisation et le financement de l'ensemble des travaux relatifs aux parcs de stationnement tels que la construction, le renouvellement, la rénovation, les grosses réparations et l'entretien courant.

Il est important de rappeler qu'au cours de l'année 2006, la société BP 3000 a changé d'actionnaire ; le groupe Fayat a cédé ses actions à la société Parcs GFR. L'année 2007 a été exceptionnelle car un résultat net positif a été dégagé ; cependant, ce résultat positif a été générés uniquement par des produits non liés à l'exploitation (activité de stationnement) mais par des produits exceptionnels tels que le règlement du litige entre la CUB et BP 3000 à travers l'avenant n°1 et des reprises de provisions.

Les méthodes et sources d'informations utilisées pour cette analyse sont :

- Rapport annuel d'activité 2009 fourni par le délégataire,
- Les liasses fiscales déposées au greffe du tribunal de commerce issue de la base de données ORT au 31/12/2006 et 31/12/2007,
- Bilan et compte de résultat au 31 décembre 2009 communiquée par BP 3000,

Ainsi, le présent rapport a pour objectif de présenter un rapport synthétique sur la situation financière de la société BP 3000 pour l'année 2009 à travers l'analyse de son compte de résultat, l'analyse de la structure globale du bilan et une analyse comparative des données financières réalisées par rapport au prévisionnel.

## 1-Analyse des comptes au titre de l'année 2009

### A- L'activité 2009 à travers le compte de résultat

Comparatif compte de résultat	2007	2008	2009	Variation	Var en %
	REEL 12 mois	REEL 12 mois	REEL 12 mois		
	K EUR	K EUR	K EUR	K EUR	%
<b>Produits d'exploitation</b>	9 416	7 234	7 870	637	6,76%
<b>Charges d'exploitation</b>	-6 542	-6 466	-7 043	-577	8,82%
Achats et charges externes	-2 663	-2 418	-2 595	-177	6,64%
Impôts et Taxes	-386	130	-245	-375	97,08%
Charges de personnel	-7	0	0	0	0,44%
DAP	-3 267	-3 946	-3 910	36	-1,10%
Autres charges	-219	-231	-293	-61	28,00%
<b>Résultat d'exploitation</b>	2 874	767	827	59	2,07%
<b>Produits financiers</b>	49	22	0	-22	-44,01%
<b>Charges financières</b>	-3 117	-2 900	-2 290	610	-19,58%
<b>Produits exceptionnels</b>	1 183	209	203	-6	-0,52%
<b>Charges exceptionnels</b>	-470	-157	-140	17	-3,68%
<b>Résultat Net</b>	<b>519</b>	<b>-2 059</b>	<b>-1 400</b>	<b>660</b>	

BP 3000			
Soldes Intermédiaires de Gestion BP 3000	31/12/07 12 mois	31/12/08 12 mois	31/12/09 12 mois
En Euros	EUR	EUR	EUR
<b>= CHIFFRE D'AFFAIRES NET HT</b>	7 795 554	7 222 095	7 767 223
(+) Production stockée	0	0	0
(+) Production immobilisée	0	0	0
(0) Primes et subventions d'exploitation reçues (-) remboursées	0	0	0
(+) Autres produits accessoires d'exploitation	542 349	11 455	20 409
(+) Produits d'exploitation divers et ajustements	1 078 562	0	82 467
<b>= PRODUITS D'EXPLOITATION HORS TVA</b>	<b>9 416 465</b>	<b>7 233 549</b>	<b>7 870 099</b>
Achats de marchandises HT	0	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements HT	0	0	0
<b>= MARGE SUR ACHATS (Produits d'exploitation - achats et var. de stocks)</b>	<b>9 416 465</b>	<b>7 233 549</b>	<b>7 870 099</b>
dont marge hors produits accessoires et divers	7 795 554	7 222 095	7 767 223
Divers services externes (non ventilé et ajustements)	2 662 788	2 418 199	2 594 975
<b>SERVICES EXTERNES ET CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES</b>	<b>2 662 788</b>	<b>2 418 199</b>	<b>2 594 975</b>
<b>= VALEUR AJOUTÉE (marge sur achats - services externes)</b>	<b>6 753 677</b>	<b>4 815 351</b>	<b>5 275 124</b>
Impôts, taxes et versements assimilés (hors impôt sur les sociétés)	386 100	-129 708	245 121
Salaires et traitements (hors force de vente externe) hors ch. sociales	0	0	0
Charges sociales	6 538	0	29
<b>(-) CHARGES INTERNES</b>	<b>392 638</b>	<b>-129 708</b>	<b>245 150</b>
<b>= EXCEDENT/DEFICIT BRUT D'EXPLOITATION (EBE ou EBITDA)</b>	<b>6 361 039</b>	<b>4 945 059</b>	<b>5 029 974</b>
(-) Dotation aux amortissements	3 256 735	3 360 142	3 559 607
(-) Dotation aux provisions pour risques et charges	10 500	586 050	350 687
(-) Autres charges d'exploitation	219 429	231 370	292 805
<b>(-) DOTATIONS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION retraité</b>	<b>3 486 664</b>	<b>4 177 562</b>	<b>4 203 099</b>
<b>= RESULTAT D'EXPLOITATION ou EBIT (EBE-Dotations-Autres charges)</b>	<b>2 874 375</b>	<b>767 496</b>	<b>826 875</b>
(+) Reprises sur provision et transfert de charges	0	0	0
(-) Autres charges financières	3 117 276	2 900 213	2 289 501
(+) Autres produits financiers	48 965	21 552	0
<b>(-) CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (- Résultat financier)</b>	<b>3 068 311</b>	<b>2 878 661</b>	<b>2 289 501</b>
<b>= RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>-193 936</b>	<b>-2 111 165</b>	<b>-1 462 626</b>
(+) Produits exceptionnels	1 182 681	208 648	202 534
(-) Charges exceptionnelles	470 178	157 097	139 783
<b>= RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfices ou Pertes)</b>	<b>518 567</b>	<b>-2 059 614</b>	<b>-1 399 875</b>

## chapitre 3

### 1/ Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société BP 3000 au titre de l'année 2009, s'élèvent à 7 870 K€ contre 7 234 K€ pour 2008. Ils sont composés essentiellement du chiffre d'affaires de 7 767 K€ (soit plus de 99 %). Rappelons que les produits d'exploitations 2007 étaient constitués d'éléments non récurrents à hauteur de 1 621 K€ correspondant principalement à une reprise de provision de 1 078 K€ (solde du litige des fouilles archéologiques avec l'INRAP pour 560 K€ et sur les taxes foncières pour 480 K€) et à 542 K€ d'autres produits liés à une première partie de versement effectué par la CUB dans le cadre de la résolution du litige prévu dans l'avenant n°1.

Le chiffre d'affaires entre 2008 et 2007 baissait de 574 K€, cette évolution était expliquée par le délégataire du fait d'un contexte difficile de baisse du pouvoir d'achat, de forte augmentation des prix du pétrole et la crise économique mondiale latente ont contribué à la limitation des dépenses de la clientèle de BP 3000.

Cependant l'année 2009 apparaît comme une surprise avec une augmentation générale de 2.8 % pour la fréquentation horaire, et aussi un chiffre d'affaires à la hausse de 7.55 % du fait de l'augmentation de certains tarifs et d'une amélioration de la fréquentation.

Le chiffre d'affaires de BP 3000 est exclusivement influencé par ces deux composantes

#### La tarification :

Conformément à l'article 6.4 à l'avenant n°1 à la convention de délégation de service public, BP 3000 a proposé une revalorisation tarifaire en fin d'année 2008 conforme aux critères d'indexation prévus au contrat, acceptée par la CUB et une nouvelle grille tarifaire a été mise en application au 1<sup>er</sup> mars 2009 :

Concernant la grille horaire jour, pour Tourny, Bourse Jean Jaurès pas d'augmentation pour les

deux premières tranches mais une hausse de 3 % et 3.75 % respective pour les tranches suivantes et une augmentation limitée pour Salinières.

La grille horaire nuit a été revalorisée de 20 cts d'euros, soit 3.20 € « le forfait nuit ».

Pour les abonnés, pas d'augmentation pour Bourse et Jean Jaurès, mais une hausse de 3.75 % pour Tourny et de 2 € par mois pour le tarif résident à Salinières

#### La fréquentation :

L'année 2008 s'est traduite par un chiffre d'affaires à la baisse qu'une hausse des tarifs n'a pas réussi à atténuer. En effet, le rapport annuel d'activité 2008 du délégataire confirmait cette tendance. La fréquentation des parkings était en forte diminution de l'ordre de -6,7% en moyenne. Cette baisse concernait plus la fréquentation horaire que celle des abonnés. Hormis les effets macro économiques cités ci-dessus (crise économique, du pouvoir d'achat et hausse du pétrole), l'engouement des usagers suite à l'ouverture successive des lignes de Tramway (ligne C) avait largement contribué à la baisse de la fréquentation des parcs de stationnement de BP 3000. D'autres événements n'avaient pas favorisé la fréquentation des parkings comme les travaux du parc Tourny sur les 8 premiers mois de l'année 2008 ainsi que des évolutions de surface proche du parc Salinières (circulation modifiée, stationnement sauvage...).

2009, renoue avec une fréquentation globale à la hausse mais bien sur différente en fonction des parcs, + 2 % pour Bourse et Jean Jaurès, plus 4.1 % pour Tourny et -1.8 % pour Salinières

### 2/ Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation après avoir été pratiquement stables en 2008 par rapport à 2007 ; repartent à la hausse de plus de 8.9 % en 2009 comparé à 2008.

Au vu des éléments transmis par le délégataire, les **charges externes**

sont constituées des charges de gestion des parcs qui étaient correctement maîtrisées en 2008 (-3% par rapport à 2007), mais qui augmentent de 7.3 % en 2009.

Cette hausse s'explique par certains postes de charges comme les achats, la sous traitance qui progressent de plus de 8% de même que la refacturation de charges de personnel plus 8 %, alors que d'autres postes comme les frais de siège baisse de 14 % Ainsi, l'ensemble des postes constitués de refacturation interne au groupe s'élève à 33% du chiffre d'affaires comme en 2008.

La variation assez atypique des **impôts et taxes** entre 2007 et 2008 qui passe d'une charge de 386 K€ en 2007 à un produit de 130 K€ en 2008 s'explique par le reclassement des taxes foncières précédemment classées en impôt et taxes, en provision pour risque à fin 2008. Une dotation aux provisions pour risques a de ce fait été comptabilisée pour 586 K€.

Ce reclassement se justifie par le litige qui oppose la Communauté Urbaine de Bordeaux et la société BP 3000 depuis quelques années sur le remboursement par l'exploitant des taxes foncières acquittées par la Communauté Urbaine.

Notons que pour 2009 ce poste impôts et taxes croit de nouveau et s'expliquerait en partie par l'augmentation du produit de la taxe professionnelle de 7 % et par la variation significative et à l'actualisation des bases d'imposition relative aux valeurs locatives non passibles de la taxe foncière pour les parcs Jaurès et Tourny

Enfin, les **dotations** aux amortissements et provisions sont relativement stables à condition de faire abstraction de la provision comptabilisée au titre des taxes foncières non réglées par le délégataire identifiée ci-dessus (586 K€). Pour les dotations aux amortissements, soit un montant de 3 560 K€, elles augmentent de 5 % en 2009. Cette variation est liée principalement aux travaux de rénovation du parc Tourny réalisées en 2008 qui ont généré 262 K€ de dotations aux amortissements pour matériel renouvelable.

## Chapitre 3

### 3/ Le résultat financier

Quant aux charges financières, ces dernières sont constituées d'intérêts d'emprunt qui baissent normalement au même rythme que l'en-cours est amorti.

### 4/ Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la quote-part de subvention virée au résultat au titre de l'année 2009 ; cette subvention s'amortit au même rythme que les immobilisations financées par elle.

### 1/ Le fonds de roulement

Il caractérise l'équilibre à long terme du haut du bilan composé des capitaux propres permanents au passif (fonds propres, quasi fonds propres, emprunts à long et moyen terme) et des immobilisations nettes après amortissement à l'actif (immobilisations incorporelles, corporelles et financières).

## B-La structure globale du bilan

La trésorerie nette au bilan résulte structurellement de la confrontation de deux équilibres et des politiques associées : le long terme (investissements et financements), et le court terme d'exploitation (stocks, créances et dettes directement générés par l'activité de production ou de services de l'entreprise).

Cette trésorerie nette (et par voie de conséquence la solvabilité de l'entreprise) est la résultante de la formule fondamentale suivante :

Le fonds de roulement est l'une des composantes de la solvabilité que l'orthodoxie bancaire rend souhaitable, sauf exception, un fonds de roulement positif.

Le fonds de roulement s'avère ici négatif, représentant - 6 % du total du bilan. Il était l'année précédente aussi négatif à -7.35 %; il évolue compte tenu du remboursement des emprunts et dettes à long terme.

Trésorerie Nette	31/12/07	31/12/08	31/12/09
	12 mois	12 mois	12 mois
	K EUR	K EUR	K EUR
(+) Fonds de roulement	-205	-6 324	-5 094
(-) Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)	-757	-526	-493
(-) Besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRH)	124	-6 443	-4 805
(=) Trésorerie Nette	<b>429</b>	<b>645</b>	<b>204</b>
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>85 555</b>	<b>86 000</b>	<b>84 937</b>

Cependant le poids des éléments à long terme et notamment des immobilisations est très élevé et représente plus de 95% du bilan, de même la taux d'endettement à long et moyen terme demeure toujours très important car la durée de remboursement nécessite 24 années de Capacité d'AutoFinancement pour rembourser cette dette.

BILAN BP 3000	31/12/07	31/12/08	31/12/09
	12 mois	12 mois	12 mois
	K EUR	K EUR	K EUR
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations nettes	83 213	84 736	84 173
Stocks	0	0	
Créances clients non mobilisées d'avance et créances diverses	259	213	243
Créances diverses hors exploitation	1 402	172	102
Trésorerie et placements disponibles	429	645	204
Frais d'émission d'emprunt à étaler	253	234	215
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>85 555</b>	<b>86 000</b>	<b>84 937</b>

### 2/ Le besoin en fonds de roulement

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) révèle la structure du bas de bilan, et regroupe tous les éléments à court terme générés par l'exploitation; il est égal à la différence entre :

BILAN BP 3000	31/12/07	31/12/08	31/12/09
	12 mois	12 mois	12 mois
	K EUR	K EUR	K EUR
<b>PASSIF</b>			
Capitaux propres et quasi-fonds propres	32 225	33 338	35 002
Dettes à long et moyen terme	50 783	45 074	44 077
Dettes à court terme d'exploitation	1 016	739	736
Dettes à court terme hors-exploitation	1 531	6 849	5 122
Trésorerie négative (découverts...)	0	0	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>85 555</b>	<b>86 000</b>	<b>84 937</b>

- Les actifs circulants d'exploitation qui accroissent ce BFRE puisque l'entreprise doit en supporter le financement (stock, avances fournisseurs, crédits accordés aux clients),
- Les créances à court terme d'exploitation qui peuvent être analysées comme un financement de l'entreprise par ses divers partenaires d'exploitation (soit avances versées par les clients, crédits accordés par les fournisseurs,

- dettes diverses d'exploitation : TVA, charges sociales, congés payés...).

Le BFR d'exploitation (BFRE) s'établit ici à -6.26% des produits d'exploitation; il est modérément négatif, -0,6% du total bilan en 2009 comme en 2008

Le BFR hors exploitation (BFRHE) après s'être fortement détérioré en 2008 par rapport à 2007 du fait de la forte hausse des autres dettes; qui correspondaient au compte courant avec la société Parcs GFR pour 5 070 K€, ce dernier diminue et passe à 3 552 K€, du fait du remboursement des emprunts, et notamment du compte courant de la société Parcs GFR.

### 3/ La trésorerie

La trésorerie nette représente 0.24 % en 2009 contre 0,75% en 2008 du total du bilan. Elle s'avère donc très légèrement positive et se détériore donc par rapport à 2008.

## 2-Comparaison par rapport au prévisionnel

Compte de résultat	2009 PREVU 12 mois	2009 REEL 12 mois	Variation	Var en %
	K EUR	K EUR	K EUR	%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8 173</b>	<b>7 870</b>	<b>-303</b>	<b>-3,71%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-4 989</b>	<b>-7 043</b>	<b>-2 054</b>	<b>41,18%</b>
Achats et charges externes	-1 142	-2 595	-1 453	127,23%
Impôts et Taxes	-596	-245	351	-58,87%
Charges de personnel	-889	0	889	-100,00%
DAP	-2 362	-3 910	-1 548	65,55%
Autres charges	0	-293	-293	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3 184</b>	<b>827</b>	<b>-2 357</b>	<b>-74,03%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>-3 151</b>	<b>-2 290</b>	<b>861</b>	<b>-27,34%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>203</b>	<b>203</b>	
<b>Charges exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>-140</b>	<b>-140</b>	
<b>Résultat Net</b>	<b>33</b>	<b>-1 400</b>	<b>-1 367</b>	

Le compte prévisionnel mentionne pour l'année 2009 un résultat positif de 33 K€, soit un écart de - 1 367 K€ avec le réalisé 2009 qui fait état d'une perte de -1 400 K€.

Cependant, ce résultat déficitaire de l'année 2009, tout comme celui de 2008 ne s'explique pas essentiellement que par les produits d'exploitation mais aussi par les charges d'exploitation. Ces charges d'exploitation sont supérieures au prévisionnel et s'explique par le niveau important des dotations aux amortissements largement supérieures à ceux prévus au plan d'affaires initial (1 548 K€). Comme nous l'avons noté les années précédentes, les immobilisations nettes et plus précisément le coût des travaux inscrits à l'actif du bilan est supérieur de 20 502 K€ par rapport au prévisionnel. De plus, le prévisionnel prend en compte un parc supplémentaire à ce jour non réalisé, à savoir le parc André Meunier pour 9 816 K€ ; la rénovation du parking Tourny a eu lieu sur 2007 et 2008.

Le coût total des immobilisations nettes initialement prévu, 64 235 K€ est dépassé ; il est de 84 173K€

et a été en partie financé par des emprunts supplémentaires.

Les charges financières sont quant à elles en nette amélioration (+ 335 K€ par rapport au prévisionnel) car sont inférieures à celles prévues au plan d'affaires initial et ce depuis le changement d'actionnaire qui a refinancé une partie de la dette existante auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Nord, dont le remboursement a été financé par un crédit long terme.

En cumulé depuis le début du contrat (2000 à 2009), la tendance est la même ; le cumul des pertes réalisées sont bien supérieures à celles prévues initialement de plus de 8.4 M€.

Enfin, hormis le litige en cours concernant le paiement de la taxe foncière, la Communauté Urbaine de Bordeaux est en pourparler afin que la construction du Parc Meunier puisse débuter ; le permis de construire a été obtenu le 24 juillet 2008. BP 3000 souhaite conclure un avenant n°2 définissant les conditions techniques et financières de la réalisation du parc Meunier. Ce dossier est en cours d'analyse au sein des services communautaires.

## Chapitre 3

### Central parcs

#### 1- Préambule

Le contrat « Parc de stationnement Camille Jullian » à Bordeaux est un contrat de concession.

La réalisation et le financement de l'ensemble des travaux, à savoir, la construction, le renouvellement et la rénovation des immobilisations, les grosses réparations et l'entretien courant, sont à la charge du concessionnaire.

D'une durée de 35 ans, il a pris effet le 3 décembre 1991 et se termine le 31 décembre 2026.

A l'expiration normale de la concession, la Communauté entrera en jouissance de la totalité des constructions édifiées, des installations et aménagements sans aucune indemnité à verser.

Pour mémoire, il est rappelé que des efforts ont été consentis par la Communauté Urbaine notamment la prise en charge de travaux et un prêt consenti quasiment sans intérêts.

Le Groupe Chantiers Modernes, en tant que principal actionnaire, a recapitalisé les fonds propres et a apporté la garantie financière du groupe vis-à-vis du prêt consentis par la CUB prévus dans l'avenant n°6 contractualisé en 2007.

#### 2- Présentation du bilan 2009

ETUDE DU BILAN 2009	PARC ST PROJET/CAMILLE JULLIAN			
	2009			2 008
	Brut	A et P	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Autres immo corporelles	385 743	273 694	112 049	139 470
Autres immo financières	1 783 654		1 783 654	1 783 654
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 169 397</b>	<b>273 694</b>	<b>1 895 703</b>	<b>1 923 124</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Avances et acomptes versés				
Créances clients et comptes	19 725		19 725	17 323
Autres créances	346 134		346 134	64 337
Disponibilités	41 440		41 440	11 974
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>407 299</b>	<b>-</b>	<b>407 299</b>	<b>93 634</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 576 696</b>	<b>273 694</b>	<b>2 303 002</b>	<b>2 016 758</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social			9 814	9 814
reserve légale			982	
Prime d'émission			739	739
Report à nouveau			95 994	64 096
Résultat de l'exercice			103 128	32 880
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>			<b>210 657</b>	<b>107 529</b>
<b>PROV RISQUES &amp; CHARGES</b>				
Provisions pour charges			235 207	222 140
<b>TOTAL PROVISIONS</b>			<b>235 207</b>	<b>222 140</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès étab.crédit				
Emprunts et dettes fin divers			1 433 296	1 326 411
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			312 172	269 737
Dettes fiscales et sociales			46 513	4 291
Dettes sur immobilisations			-	
Autres dettes			65 155	86 690
<b>TOTAL DETTES</b>			<b>1 857 136</b>	<b>1 687 129</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>2 303 000</b>	<b>2 016 798</b>
Concours bancaires				
Dettes et produits cstatés d'avance - 1 an			360 823	492 971
Dettes et produits cstatés d'avance +1 an				

## chapitre 3

Il est important de rappeler qu'à la demande du service de l'inspection générale et conformément à l'engagement des actionnaires, la société a fait l'objet en 2007 d'une recapitalisation de ses fonds propres. La structure du bilan s'est ainsi beaucoup améliorée ; l'apurement du compte débiteur « report à nouveau » a permis au concessionnaire de retrouver une situation nette positive.

L'actif immobilisé représente 82% du total du bilan; il est constitué essentiellement du dépôt de garantie versé dans le cadre du crédit bail immobilier pour 1 784 K€. En parallèle, le passif comprend 235 K€ de provisions pour caducité basées sur l'autofinancement de ce dépôt de garantie.

L'endettement se répartit comme suit :

- Les dettes à court terme représente 19% des dettes d'exploitation en 2009 alors qu'elles représentaient 29% en 2008 ; cette baisse s'explique par la diminution du compte courant groupe Chantiers Modernes utilisé pour recapitaliser les fonds propres et qui est pour partie remboursé chaque année.
- Les dettes à long terme ou endettement financier s'élèvent à 1 433 K€ en 2009; cela correspond au prêt financier octroyé par la Communauté au concessionnaire et remboursable à compter de 2012. **Il est à noter qu'afin de préserver les intérêts de la Communauté, l'inspection générale a obtenu en fin d'année 2007 une garantie financière sur ce prêt auprès du groupe Chantiers Modernes.**

La trésorerie reste positive et augmente, soit 41.4 K€ en 2009 contre 12 K€ en 2008.

### 3- Présentation du compte de résultat synthétique 2009

#### PARC ST PROJET/ CAMILLE JUILLAN

	2 009	2 008	09-08
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>			
Production vendue/CA	1 095 583	859 791	27%
Reprises sur Amort et Prov			
Autres produits	45	2	N/S
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 095 628</b>	<b>859 793</b>	<b>27%</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>			
Autres achats et charges externes	776 168	701 089	11%
Impôts taxes et versements	48 784	33 488	46%
Dot amort sur immobilisations	27 422	30 824	-11%
Autres charges	74 753	31 020	141%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>927 127</b>	<b>796 421</b>	<b>16%</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>168 501</b>	<b>63 372</b>	<b>166%</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 593</b>	<b>- 1 019</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>167 908</b>	<b>62 353</b>	<b>169%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Reprises s/ prov et transf de charges	-	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Dotations except amort et prov	13 067	13 067	0%
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 13 067</b>	<b>- 13 067</b>	<b>0%</b>
IS	51 715	16 405	215%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 095 628</b>	<b>859 793</b>	<b>27%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>992 502</b>	<b>826 912</b>	<b>20%</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>103 126</b>	<b>32 881</b>	<b>214%</b>

Un chiffre d'affaires 2009 en augmentation de 27 % qui s'explique surtout par une augmentation des tarifs de 10% sur une heure et de 20 % pour trois heures. En effet, les recettes horaires qui représentent 76 % des recettes de l'activité stationnement augmentent de 37 % contre 3.68 % pour les abonnements. « L'effet tarif » domine donc car la fréquentation n'est en hausse que de 2.3% et celle des abonnés diminue de 24%.

Rappelons que les tarifs étaient restés inchangés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, et la nouvelle augmentation a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

En 2009, le nombre d'abonnés a continué de baisser, cela a permis à Central Parcs de développer une stratégie permettant de fidéliser la clientèle horaire et notamment celle du soir.

Le taux d'occupation moyen du parc sur 24 H est resté au niveau de 2008 soit 62% mais avait fortement chuté entre 2007 et 2008 passant de 75 % à 62%.

Les charges d'exploitation même si elles augmentent de 10 % en globalité, cette évolution s'explique surtout par des charges de rénovation importantes + 48 K€ en 2009 par rapport à 2008 mais aussi du fait des charges de crédit bail du parking qui augmentent de 3 % et qui surtout représentent à elles seules 44% du total des charges d'exploitation. A noter, la diminution de 7% des charges de personnel du fait d'un recul très net du recours à du personnel extérieur (moins 56 %). De même les postes de taxe foncière et professionnelle sont à la baisse moins 9.37%.

Au final, le résultat d'exploitation est en hausse par rapport à celui de l'année et passe de 48 708 € à 178 622 €.

Après un résultat financier non significatif et un résultat exceptionnel similaire à celui de l'exercice 2007 (il s'agit des dotations pour caducité pour 13 K€) ; le résultat comptable avant impôt société ressort à 154.8 K€ contre 48.7 K€ l'année précédente.

## Chapitre 3

Compte tenu de l'apurement des déficits fiscaux des années antérieures, la société est taxée à l'impôt société pour 51.7 K€ en 2009 contre 16.4 K€ en 2008. Rappelons que le concessionnaire est intégré fiscalement au groupe Chantiers Modernes.

### **4- Conclusion**

Le résultat net est en net progrès par rapport à ceux des deux années précédentes, compte tenu des augmentations tarifaires et d'une certaine stabilité de la fréquentation

Cette structure doit s'inscrire encore dans une dynamique commerciale de fidélisation de sa clientèle et de contrôle très strict de ces charges si elle veut continuer à dégager un résultat suffisant pour honorer le remboursement de sa dette envers la CUB à partir de 2012. En effet, même si les charges d'exploitation sont bien maîtrisées il faudra faire face à l'augmentation prochainement des charges de crédit bail et le début du remboursement du prêt à la Communauté en 2012 sur une durée de 15 années, ce qui risque de mettre probablement la société en difficulté si elle n'a pas de produits d'exploitation complémentaires au regard de ces charges.

La structure financière du bilan est aujourd'hui convenable suite à la recapitalisation des fonds propres et l'absorption des pertes antérieures intervenus en 2007.

L'avenant 6 portant sur la garantie financière donnée par le groupe Chantiers Modernes permet en tout état de cause à la Communauté d'être plus sereine quant au remboursement de son prêt.

# contrôles effectués



## Chapitre 4

Au regard des ressources disponibles et des priorités accordées à la mise en place du nouvel exploitant du réseau de transport urbain et des personnes à mobilité réduite, la direction des Déplacements Urbains n'a pas pu procéder à l'ensemble des contrôles qu'elle aurait souhaité mettre en œuvre pour un suivi pertinent de l'exploitation des parcs communautaires sur le premier semestre 2009.

Cependant au vu d'une nouvelle organisation du service qualité de la Direction des Déplacements Urbains, les contrôles effectués se sont réorganisés sur le deuxième semestre 2009.

### ● La régie PARCUB

Compte tenu du statut particulier de la régie et de son autonomie, la Direction des Déplacements Urbains n'a effectué aucun contrôle des parcs au cours de l'année 2009.

### ● URBIS PARK

Pour l'année révolue, la direction a procédé à six contrôles sur les parcs Bourse, Jaurès, Salinières et Tourny.

Désormais les contrôles sont effectués mensuellement selon une fiche type qui comprend notamment le contrôle de la disponibilité des ascenseurs, du système de vidéo surveillance, de la propreté des parcs, de l'éclairage... (voir fiche contrôle présentée ci-après).

Cependant la DDU conformément à la convention de délégation de service publique a contraint l'exploitant à procéder à une campagne de nettoyage des tags et graphitis recensés lors des contrôles exercés par la DDU. Cette relance a donné suite à une application de pénalités.

Comme l'année précédente, la DDU a constaté que trois emplacements pour les véhicules électriques (deux à Bourse et un à Salinières) étaient intégrés aux

places réservées aux personnes handicapées.

Dans un premier temps, il convenait de dissocier ces deux types de stationnement.

Toutefois et dans le cadre de l'accessibilité des parcs aux personnes à mobilité réduite, il a semblé judicieux de conserver cette configuration.

En effet, un conducteur handicapé peut être à même de posséder un véhicule électrique. Il dispose ainsi d'un espace adapté à sa situation et d'un dispositif pour recharger son automobile.

Globalement, la direction n'a pas constaté de dysfonctionnements majeurs et il convient de souligner que l'exploitant apporte toutes les attentions pour proposer un accueil et un service de qualité aux usagers.

### ● CENTRAL PARCS

Pour le parc Camille Jullian la DDU instaure depuis le dernier trimestre des contrôles mensuels du même type que ceux exercés sur les parcs exploités par Urbis park (voir fiche contrôle présentée ci-après).

Ces contrôles ont permis de constater différents points négatifs comme par exemple les défauts d'entretien en terme de propreté des escaliers et de la partie stationnement mais aussi l'absence de panneau spécifique aux véhicules GPL.

De plus la DDU a dirigé son activité en 2009 au contrôle du suivi des constatations faites lors de la visite quinquennale du parc réalisée en Juin 2008.

Rappel : Conformément à l'article 4.6 de la convention, un contrôle approfondi des installations concédées doit avoir lieu tous les cinq ans ainsi qu'en fin de concession, pour établir, le cas échéant, la liste des réparations à effectuer par le délégataire.

Dans l'ensemble, il a été constaté en juin 2008 que le parc de stationnement Camille Jullian

satisfait aux obligations réglementaires mais révèle de multiples dysfonctionnements de ses équipements entraînant des avis non satisfaisants (alarme générale, déclencheurs sonores, colonnes sèches...).

Plusieurs rencontres avec la société bénéficiaire se sont déroulées fin 2009.

Dans le cadre de ce rapport d'expertise fait par la société Socotec, différentes phases de travaux ont été entreprises par le délégataire en 2009 avec notamment :

- ↳ Le remplacement du système de sécurité incendie.
- ↳ La mise en place d'extincteurs sous coffret.
- ↳ La mise en place de nouveaux bacs à sable.
- ↳ La reprise du flocage.
- ↳ La création d'un écart physique pour le désenfumage.
- ↳ La reprise des rampes d'accès.
- ↳ La mise en place de plan d'évacuation.

Le délégataire s'engage au terme de l'année 2010 à conclure les travaux de mise en conformité avec notamment la prolongation de la colonne sèche pour un accès direct sur la voirie.

### ● Les réclamations

La DDU a également en charge l'enregistrement, le traitement et l'envoi d'une réponse personnalisée aux réclamations des usagers pour les parcs délégués à Urbis Park, Parcub et Central Parcs.

Au cours de l'année 2009, on dénombre ainsi trois doléances.

#### ● Urbis park

- ↳ Tarification du parc Tourny



# avis du délégant



## chapitre 5

Malgré les efforts déployés tant par les délégataires que par la régie au travers d'actions de valorisation de leurs espaces (travaux de rénovation, développement de services associés...) il est constaté pour la deuxième année consécutive, une diminution générale de la fréquentation des parcs communautaires.

Les effets de la crise conjugués au développement des transports urbains qui enregistrent, quant à eux, une augmentation de 11,6% entre 2007 et 2009, ont favorisé cette tendance.

La collectivité, forte de ce constat, a tenu à accentuer ses fonctions de contrôle des délégataires afin de s'assurer que malgré un contexte économique tendu, les moyens déployés par ses gestionnaires restaient toujours conformes aux attendus, et donc que cette baisse de la fréquentation, n'était pas aggravée par un désengagement de ces derniers.

Cette volonté de renforcer la mission de contrôle des délégataires s'est donc accompagnée pour l'année 2009, du recrutement d'un nouvel agent au sein de la direction des déplacements urbains, qui a pu ainsi, dès son intégration en juillet, et en lien étroit avec l'agent de terrain, réactiver les contrôles mensuels et ainsi accentuer le rôle de supervision de la Cub.

A titre d'exemple, l'avenant n°2 avec le délégataire BP 3000, portant sur la validation technico-financière du parc André Meunier et la validation du plan qualité, a été réactivé, en collaboration avec l'Inspection Générale, et devrait voir une issue favorable pour l'été 2010.

De même, le plan d'actions identifié par Central Parcs, suite à l'audit de conformité réglementaire des installations sécuritaires diligenté par la CUB fin 2008, a été repris en main, et les dernières actions, identifiées comme secondaires, devraient voir leur réalisation menée à terme en 2010.

La priorité ainsi affichée par la CUB est donc de garantir une qualité de service aux usagers des parcs, en

veillant sur le patrimoine qui lui sera rétrocédé à l'issue des contrats de DSP.

Une réserve toutefois peut être émise sur cette activité contrôle, dont le périmètre d'intervention représente seulement 28% des espaces de stationnement communautaires. En effet, la régie Parcub de part son statut particulier, ne fait pas l'objet, à ce jour, de contrôle qualité terrain, or elle a en gestion pas moins de 16 parcs (soit 8 432 places VL).

Une réflexion devrait donc être engagée en ce sens afin que la Cub ait une vision plus exhaustive du service communautaire rendu aux usagers.



# ce qu'il faut retenir

## faits marquants

- Délibération pour la révision des tarifs appliqués par la société BP 3000 à compter du 1er mars 2009
- Incorporation de la dépose minute du parkind St Jean dans le périmètre de gestion Parcube
- Acquisition du niveau -1 du parking îlot bonnac par Parcube.
- Travaux réalisés suite à la visite quinquennale programmée par la DDU en 2008.

## repères

### • PARCUB

17 Parcs  
Capacité de 8 600 places  
Fréquentation annuelle horaire de 2 265 005 entrées  
Fréquentation mensuelle des abonnés avec 6 921 entrées  
Recettes d'exploitation de 11 209 130€ T.T.C.

### • BP 3000

4 Parcs  
Capacité de 3 023 places  
Fréquentation annuelle horaire de 1 134 411 entrées  
Fréquentation mensuelle des abonnés avec 2 185 entrées  
Recettes d'exploitation de 9 187 738 € T.T.C.

### • CENTRAL PARCS

1 Parc  
Capacité de 331 places  
Fréquentation annuelle horaire de 160 117 entrées  
Fréquentation mensuelle des abonnés avec 260 entrées  
Recettes d'exploitation de 1 095 628€ T.T.C.

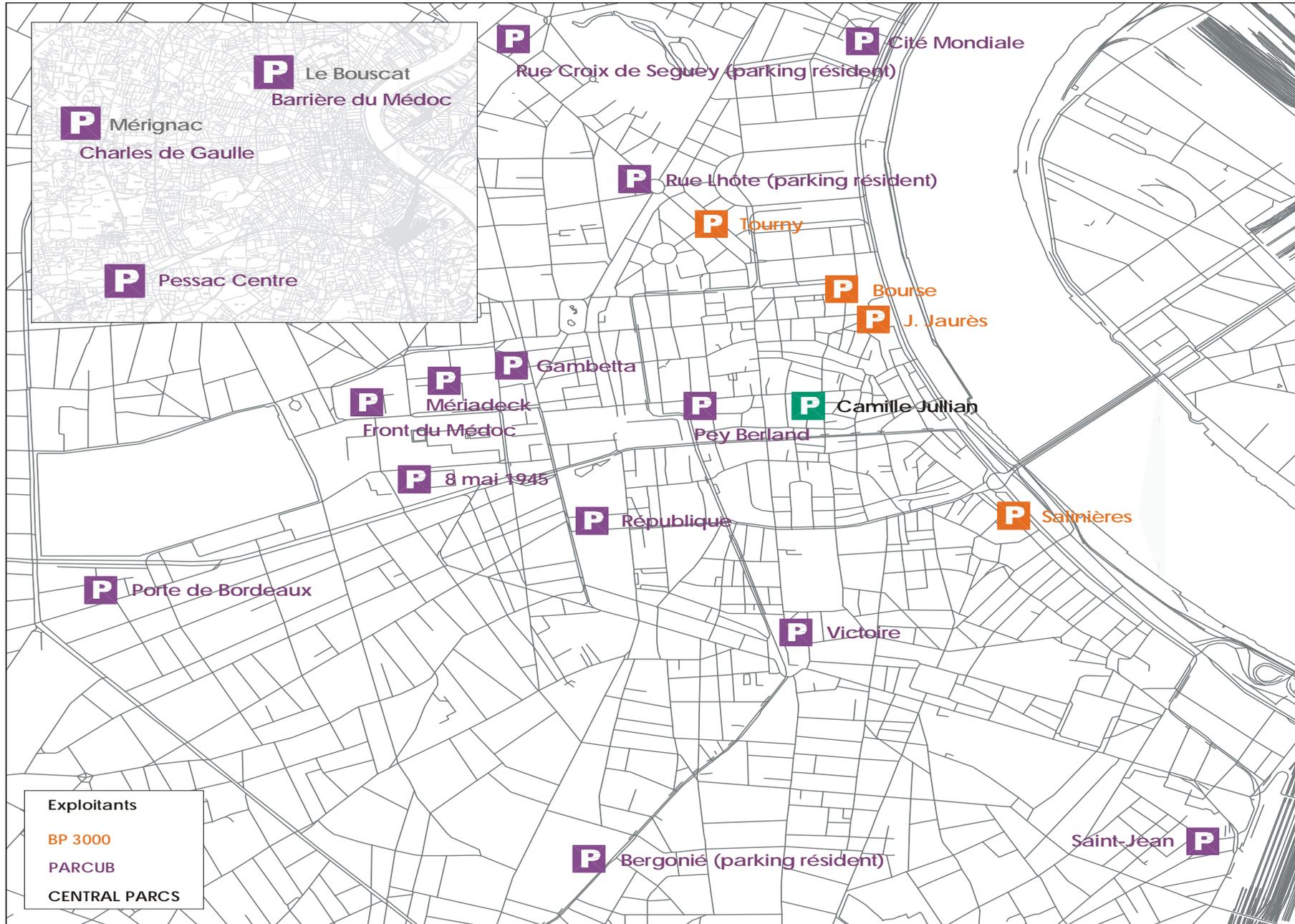
Communauté urbaine de Bordeaux

direction des Déplacements urbains

Esplanade Charles de Gaulle - 33 076 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 99 84 84 - Fax D.D.U. : 05 56 96 19 40

[www.lacub.com](http://www.lacub.com)

# Situation géographique des parcs



**CENTRAL PARCS**

**Parc CAMILLE JULLIAN**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2009**

# Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

## Analyse des conditions d'exploitation

### BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 2009

#### 1. Rappel des caractéristiques de l'offre du délégataire

Parc de stationnement souterrain CAMILLE JULLIAN  
Sis sous la place Camille Jullian à Bordeaux  
Accès par la rue du Pas Saint-Georges  
Capacité : 331 places, toutes non réservées - pas d'amodiation

#### 2. La tarification

##### a. Tarifs en vigueur pour l'année

Les tarifs horaires et abonnés sont depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009.

Tarification horaire	
1 heure	2,20 €
2 heures	4,40 €
3 heures	6,60 €
4 heures	8,50 €
5 heures	10,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	14,00 €
8 heures	16,00 €

Tarification abonné	
mensuel	125,00 €
trimestriel	375,00 €
semestriel	660,00 €
annuel	1 250,00 €

##### Tarifs résidents

Tarification abonné résident nuit	
Mensuel	50,00 €
trimestriel	150,00 €
semestriel	270,00 €
Annuel	500,00 €

Tarification abonné résident permanent	
mensuel	110,00 €
trimestriel	330,00 €
semestriel	660,00 €
annuel	1 100,00 €

b. Analyse de la tarification - comparaison 2006/2009

Tarifs horaires	2006	2009	Variation 2006/2009
	€	€	
1 heure	2,00	2,20	10,00%
2 heures	4,00	4,40	10,00%
3 heures	5,50	6,60	20,00%
4 heures	7,00	8,50	21,43%
5 heures	8,50	10,00	17,65%
6 heures	10,00	12,00	20,00%
7 heures	12,00	14,00	16,67%
8 heures	13,00	16,00	23,08%
<b>soirée/nuît</b>	<b>1,00 / heure</b>	<b>Forfait 4,50 €</b>	

Abonnements permanents	2006 non résident	2009 non résident	2009 résident	Var.2006/2009 non résident	Var.2006/2009 résident
	€	€	€		
Mensuel	115,00	125,00	110,00	8,70%	10,00%
Trimestriel	345,00	375,00	330,00	8,70%	10,00%
Semestriel	600,00	660,00	600,00	10,00%	14,25%
annuel	1150,00	1250,00	1100,00	8,70%	10,00%

Abonnements nuit	2006	2009	Var.2006/2009
	€	€	
Mensuel	45,00	50,00	11,11%
Trimestriel	135,00	150,00	11,11%
Semestriel	250,00	270,00	8,00%
annuel	450,00	500,00	11,11%

3. La fréquentation pour 2009

a. La fréquentation par parc de stationnement

Mois	Fréquentation					
	Horaires		Abonnés		Ammodiations	
	2008	2009	2008	2009	2006	2007
Janvier	13 068	13 371	353	305		
Février	11 792	11 259	354	322		
Mars	12 391	12 861	354	312		
Avril	12 831	14 141	350	276		
Mai	13 313	13 964	349	297		
Juin	11 153	12 950	344	288		
Juillet	12 620	14 535	338	241		
Août	14 940	13 777	326	217		
Septembre	12 482	13 097	330	216		
Octobre	14 119	13 813	345	221		
Novembre	14 188	12 812	334	208		
Décembre	14 488	13 537	330	211		
<b>TOTAUX 2009</b>		160 117		3 114		0
<b>TOTAUX 2008</b>	157 385		4 107		0	

Moyenne 260

b. La fréquentation – tableau récapitulatif

sans objet (1 seul parc )

c. Analyse de la fréquentation et de son évolution sur l'année et en comparaison à n-1

<b>Nombre</b>	Total de places	331
	Abonnés (en moyenne)	260
	dont abonnés résidents	78
	Entrées clients horaire (moyenne mensuelle)	13 343
<b>Répartition de l'occupation</b>	Horaires	47%
	Abonnés	53%
<b>Taux d'occupation moyen du parc sur 24h</b>		62%
<b>Durée moyenne de stationnement horaire</b>		02:50:00

La fréquentation horaire a augmenté de +1,7% par rapport à l'exercice précédent par contre le nombre d'abonnés est en diminution de -24% (-37 % en 3 ans).

#### 4. Compte de résultats et bilan des recettes et des dépenses pour 2009

##### a. Les recettes et les dépenses

Mois	Recettes HT				Dépenses HT			
	Horaires		Abonnés		Horaires		Abonnés	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Janvier	49 846	67 014	52 358	82 078	47031	58 443	51772	71 580
Février	44 421	58 457	19 175	16 258	41911	50 981	18960	14 179
Mars	47 182	62 283	22 074	15 620	44517	54 317	21827	13 622
Avril	47 418	69 258	29 769	14 283	44740	60 400	29436	12 457
Mai	50 973	70 213	14 498	32 800	48094	61 233	14336	28 605
Juin	42 709	67 893	16 651	20 361	40297	59 209	16465	17 757
Juillet	47 581	70 696	24 302	20 656	44893	61 654	24030	18 014
Août	56 504	72 573	16 752	12 319	53312	63 291	16564	10 743
Septembre	49 202	66 064	14 955	9 513	46423	57 615	14787	8 297
Octobre	55 694	71 772	18 702	17 289	52548	62 592	18492	15 078
Novembre	52 551	68 642	10 422	8 554	49583	59 863	10306	7 460
Décembre	55 353	73 833	11 184	10 342	52193	64 390	11059	9 020

<b>TOTAL 2009</b>		818 699		260 074		713 987		226 810
<b>TOTAL N-1</b>	599 435		250 841		565 542		248 034	

Nota : les 4 colonnes « dépenses HT » du tableau ci-dessus ont été renseignées à partir des dépenses annuelles ventilées au prorata des 4 colonnes « recettes HT ».

##### b. Analyse du compte de résultats pour l'année et comparaison avec n-1

**La fréquentation horaire payante est en hausse de 1,7% soit environ 2700 sorties payantes de plus que l'année précédente. Le nombre d'abonné quant à lui baisse de 24%,**

**Au global, le chiffre d'affaire du parc Camille Jullian pour l'année 2009, est de 1 095 628 €HT, soit une augmentation de 26 % mais sur un CA erroné de 2008 . L'augmentation par rapport à 2007 est de 12 %**

**Hors charge de rénovation L'augmentation moyenne des charges a été supérieure à 4 %.**  
**Les charges de rénovation , mises aux normes , .....se sont élevées à 115 K€**

**Le résultat s'établit à + 154 K€ avant impôts.**

**Il faudra rembourser 200 K€ par an à partir de 2012 , il reste 2010 et 2011 pour assurer cette trésorerie**

## 5. Exercice 2009

## a. Recettes et dépenses par chapitre comptable

<b>COMPTE DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE</b>	<b>ANNEE 2008</b>	<b>ANNEE 2009</b>
Recettes Horaires	599 435	818 698
Compléments de recettes		
Recettes abonnement et locations	250 841	260 074
Amodiation - droits		
Publicité	10 343	12989
Location de surfaces commerciales		
Amodiation - remboursement de charges		
Prestation de service		
Produits des activités annexes (régularisation CA exercice antérieur)	1 665	3867
<b>Chiffre d'affaires net du parc de stationnement</b>	<b>862 284</b>	<b>1 095 628</b>
Subvention d'exploitation		
Remboursement des assurances		
Reprise sur amortissement, provision, transfert de charges		
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations		
Produits divers		
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>862 284</b>	<b>1 095 628</b>
Energie, consommables	-41 382	-58 031
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	-43 325	-39 169
Charges de rénovation	0	-48 787
Assurances	-2 205	-10 189
Honoraires et autres services extérieurs	-11 553	-13 434
Rémunération du personnel	-194 413	-195 883
Autres charges du personnel	-28 791	-12 702
Autres charges de fonctionnement	-6 128	-17 084
Taxe professionnelle	-27 022	-24 426
Taxe foncière	-27 319	-24 824
Taxe divers		-43
Redevance due au délégant	-17 743	-22 299
Charges de structure (financement)	-370 011	-380 647
<b>Total charges directes</b>	<b>-769 892</b>	<b>-847 518</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>92 392</b>	<b>248 110</b>
DAP sur immobilisation	-30 906	-48 287
DAP de caducité	-12 778	-14 250
DAP de charges à répartir		
DAP pour grosses réparations		
DAP pour risques et charges		
DAP pour dépréciation		-6 951
<b>Total des DAP</b>	<b>-43 684</b>	<b>-69 488</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-813 576</b>	<b>-917 006</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>48 708</b>	<b>178 622</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>-23 779</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>-813 576</b>	<b>-940 785</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>862 284</b>	<b>1 095 628</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS sur les sociétés et participation</b>	<b>48 708</b>	<b>154 843</b>

## b. analyse des comptes du délégataire

## Un nouvel indicateur a été mis en place : suivi de l'affichage « Complet »

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009 nous suivons le nombre de jours ou le parc affiche Complet :

En général entre 20 h 30 et 22 h 30 ; **158 soirs ont affichés COMPLET soit en moyenne 3 soirs par semaine**

La répartition est la suivante :

27 Mercredi	( 50 % )
40 Jeudi	( 77 % )
45 Vendredi	( 87 % )
46 Samedi	( 88 % )

### c. analyse prévisionnelle pour l'année 2010

Le nombre d'abonnés devra être stabilisé ,voire réajusté pour ne pas mettre en péril l'équilibre des recettes

En attendant les éventuels besoins d'opérations immobilières voisines , une stratégie de développement de produits permettant de fidéliser la clientèle horaire et notamment celle de journée devrait permettre de retrouver des recettes globales au même niveau qu' en 2009 .

## 6. Les conditions d'exploitation pour 2009

La mise en place du report d'interphonie de tous les équipements nous permet d'apporter une solution plus rapide et adaptée a la clientèle.

Aucune amélioration bénéfique du jalonnement dynamique n'est à noter sur l'exploitation .

Le manque de jalonnement statique ne nous permet pas non plus de capter et d'orienter la clientèle notamment en journée

## **7. La politique qualité (si existence d'un plan qualité)**

- Investissement d'un système de phonie permettant la centralisation des appels clients depuis tous les équipements vers le parc des Grands-Hommes lors de l'absence de l'agent d'exploitation.

Ce système permet au client d'obtenir une réponse a chaque appel effectué.

Il permet également la commande de barrière a distance en cas de nécessité.

- Installation du paiement par carte bancaire en sortie, et par carte Total sur les caisses automatiques ainsi qu'aux sorties.

## **8. La politique sécurité**

Amélioration de la qualité de la sécurité incendie :

- Remplacement du système de sécurité incendie ( Centrale, déclencheurs manuels, diffuseurs sonores, détecteurs )
- Traitement coupe feu du local de la machinerie ascenseur
- Reprise du flocage coupe feu sur les gaines de ventilation de la machinerie ascenseur situé au niveau -4 et mise en place de protection mécanique.
- Création d'un écart physique réglementaire pour le « désenfumage » sur les niveaux -2, -3 et -4 ; et construction d'un mur coupe feu au niveau -1.
- Reprise des rampes pour obtention des 3 centimètres de seuil requis.
- Mise en place de plans d'évacuation conforme ainsi qu'un plan d'intervention destinés aux secours.

## 9. Les évènements et les actions menées au cours de l'année 2009

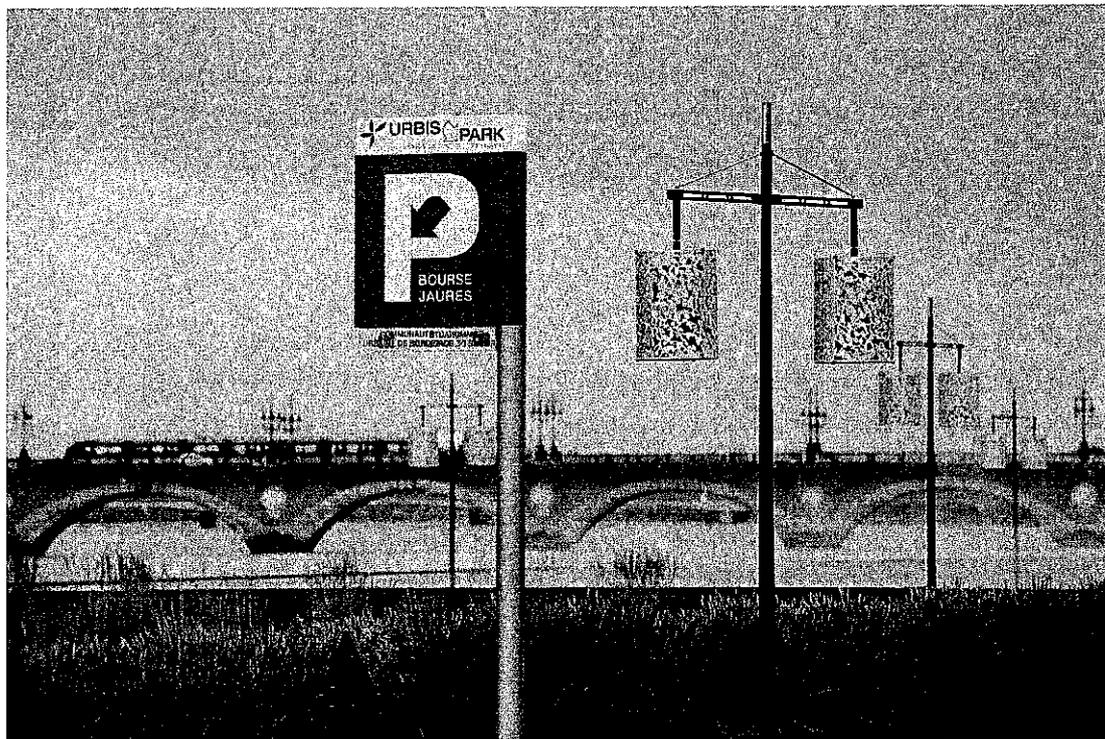
- En partenariat publicitaire avec le théâtre des Salinières plusieurs chèques parking ont été distribués lors des représentations auprès des clients abonnés dudit théâtre .
- Mise en place sur le parc de caddies tenus a disposition de la clientèle ( En partenariat avec la CCI )
- En partenariat également avec la CCI, la journée du 29 novembre a été gratuite pour les clients stationnant dans le parc de 9h00 à 19h00 afin de d'inciter l'accès aux commerces ouverts ce jour là.

## 10. Les perspectives pour 2010

- Amélioration de l'accès piéton principal ( remise en peinture )
- Fin des travaux zone Aquitanis
- Réfection totale de l'habillage de la cage d'ascenseur
- Modernisation du système vidéo

Déplacement au niveau 0 de la prise de raccordement de la colonne sèche située au niveau -1 dans l'escalier côté ascenseur.

## Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux



BP 3000

Analyse des comptes d'exploitation

## BILAN ANNUEL D'ACTIVITE 2009

BP 3000

Sous les Allées de Tourny - 33000 Bordeaux - Tél. : 05 40 12 11 18  
Société Anonyme au capital de 8 384 688 € - RCS Bordeaux 431 616 424  
[www.urbispark.fr](http://www.urbispark.fr)

## Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

### Analyse des comptes d'exploitation

## BILAN ANNUEL D'ACTIVITE 2009

### I RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DU DELEGATAIRE

BP3000 propose à sa clientèle un total de 3 267 places réparties comme suit :

	<b>Bourse/ Jaures</b>	<b>Tourny</b>	<b>Salinières</b>
Véhicules	1 659	957	407
Vélos	60	15	62
Motos	44	11	16

## II LA TARIFICATION

### a) Tarifs en vigueur (TTC) au 31 décembre 2009

#### BOURSE / JEAN JAURES

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	0,70 €
1 h	2,20 €	1,40 €
2 h	5,00 €	3,20 €
3 h	7,00 €	3,20 €
4 h	9,00 €	3,20 €
5 h	11,00 €	3,20 €
6 h	12,00 €	3,20 €
7 h	14,00 €	3,20 €
8 h	17,00 €	3,20 €
9 h à 12 h	19,00 €	3,20 €

Abonnés	Résident	Non résident
<b>Jour</b>		
Mensuel	72,00 €	145,00 €
Trimestriel	210,00 €	420,00 €
Semestriel	415,00 €	830,00 €
Annuel	810,00 €	1 620,00 €
<b>Nuit</b>		
Mensuel	31,00 €	66,00 €

#### TOURNY

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	0,70 €
1 h	2,20 €	1,40 €
2 h	5,00 €	3,20 €
3 h	7,00 €	3,20 €
4 h	9,00 €	3,20 €
5 h	11,00 €	3,20 €
6 h	12,00 €	3,20 €
7 h	14,00 €	3,20 €
8 h	17,00 €	3,20 €
9 h à 12 h	19,00 €	3,20 €

Abonnés	Résident	Non résident
<b>Jour</b>		
Mensuel	75,00 €	150,00 €
Trimestriel	220,00 €	440,00 €
Semestriel	430,00 €	850,00 €
Annuel	850,00 €	1 675,00 €
<b>Nuit</b>		
Mensuel	32,00 €	68,00 €

#### SALINIERES

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	0,70 €
1 h	1,80 €	1,40 €
2 h	3,30 €	3,20 €
3 h	4,40 €	3,20 €
4 h	5,50 €	3,20 €
5 h	6,50 €	3,20 €
6 h	7,50 €	3,20 €
7 h	8,50 €	3,20 €
8 h	9,50 €	3,20 €
9 h	10,50 €	3,20 €
10h à 12h	11,00 €	3,20 €

Abonnés	Résident	Non résident
<b>Jour</b>		
Mensuel	48,00 €	92,00 €
Trimestriel	140,00 €	270,00 €
Semestriel	275,00 €	530,00 €
Annuel	530,00 €	1 020,00 €
<b>Nuit</b>		
Mensuel	13,00 €	25,00 €

**b) Analyse de la tarification - comparaison 2008/2009 (au 31 décembre 2008)**

Conformément à l'article 6.4 de l'avenant N°1 à la convention de Délégation de Service Public, BP3000 a proposé une revalorisation tarifaire en fin d'année 2008 conforme aux critères d'indexation prévus au contrat, laquelle a été acceptée par la CUB. La nouvelle grille tarifaire a été mise en application au 1<sup>er</sup> Mars 2009 :

- **TOURNY :**

*Grille horaire Jour :*

Pas d'augmentation sur les 2 premières tranches.

Augmentation limitée sur les tranches horaires suivantes (3%).

*Grille horaire nuit*

Revalorisation du tarif de nuit de 20cts d'euros soit 3,20 € TTC

Pour mémoire, BP 3000 ne facture le « forfait nuit » qu'à partir de la 2eme heure.

*Abonnés*

Les tarifs abonnés (Résidents ou Non Résidents) ont été augmentés de 3,75%.

Le rapport entre le tarif résident et le tarif non résident est toujours de 1 à 2.

- **BOURSE / JEAN JAURES :**

*Grille horaire Jour :*

Pas d'augmentation sur les 2 premières tranches

Augmentation limitée sur les tranches horaires suivantes (3%).

*Grille horaire nuit*

Revalorisation du tarif de 20 cts d'euro soit 3,20 € TTC

*Abonnés*

Les tarifs abonnés (Résidents ou Non Résidents) n'ont pas été augmentés par rapport à 2008.

- **SALINIERES :**

*Grille horaire Jour :*

Pas d'augmentation sur les 2 premières tranches.

Augmentation limitée sur les tranches suivantes afin de ne pas pénaliser la fréquentation du samedi liée au marché.

*Grille horaire nuit*

Revalorisation du tarif de 20 cts d'euro soit 3,20 € TTC

*Abonnés*

Augmentation de 2€ / mois du tarif résident.

### III LA FREQUENTATION POUR 2009

#### a) La fréquentation par parc

##### BOURSE / JEAN JAURES

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2008	2009	Variation	2008	2009	Variation
Janvier	42 247	43321	2.5%	1 260	1175	-7%
Février	38 375	38067	-0.8%	1 248	1170	-6%
Mars	40 003	40975	2.4%	1 236	1174	-5%
Avril	42 048	41440	-1.4%	1 238	1192	-4%
Mai	42 891	43790	2.1%	1 227	1188	-3%
Juin	39 188	42867	9.4%	1 220	1196	-2%
Juillet	42 415	45376	7.0%	1 182	1179	0%
Août	41 557	40156	-3.4%	1 149	1183	3%
Septembre	39 349	41185	4.7%	1 158	1199	4%
Octobre	49 005	51364	4.8%	1 141	1216	7%
Novembre	42 952	40827	-4.9%	1 161	1223	5%
Décembre	56 389	57155	1.4%	1 165	1201	3%
<b>Total</b>	<b>516 419</b>	<b>526523</b>	<b>2.0%</b>			

##### TOURNY

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2008	2009	Variation	2008	2009	Variation
Janvier	42 415	45757	7.9%	644	706	10%
Février	39 413	40313	2.3%	643	694	8%
Mars	39 940	43222	8.2%	645	690	7%
Avril	43 091	43371	0.6%	641	697	9%
Mai	40 206	42537	5.8%	671	703	5%
Juin	42 364	47572	12.3%	682	693	2%
Juillet	40 503	43941	8.5%	655	684	4%
Août	39 212	33081	-15.8%	648	687	6%
Septembre	42 691	43782	2.6%	653	684	5%
Octobre	49 139	55921	13.8%	684	692	1%
Novembre	46 383	45715	-1.4%	673	691	3%
Décembre	62 251	64147	3,10%	675	684	1%
<b>Total</b>	<b>527 608</b>	<b>549386</b>	<b>4.1%</b>			

## SALINIÈRES

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2008	2009	Variation	2008	2009	Variation
Janvier	4 241	4204	-0.9%	341	351	3%
Février	4 677	4451	-4.80%	349	346	-1%
Mars	4 926	5398	9.6%	355	350	-1%
Avril	4 590	4781	4.2%	366	359	-2%
Mai	5 013	5613	12.6%	371	367	-1%
Juin	4 970	5420	9.1%	362	367	1%
Juillet	4 802	4734	-1.4%	360	360	0%
Août	4 806	4224	-12.1%	330	369	12%
Septembre	5 827	5157	-11.5%	345	373	8%
Octobre	5 534	5482	-0.9%	342	372	9%
Novembre	5 372	4597	-14.4%	332	367	11%
Décembre	4 811	4411	-8.3%	343	372	8%
<b>Total</b>	<b>59 569</b>	<b>58502</b>	<b>-12,00%</b>			

### b) La fréquentation – Récapitulatif BP3000

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2008	2009	Variation	2008	2009	Variation
Janvier	88 903	93 282	5%	2 245	2 232	-1%
Février	82 465	82 831	0%	2 240	2 210	-1%
Mars	84 869	89 595	6%	2 236	2 214	-1%
Avril	89 729	89 592	0%	2 245	2 248	0%
Mai	88 110	91 970	4%	2 269	2 258	0%
Juin	86 522	95 859	11%	2 264	2 256	0%
Juillet	87 720	94 051	7%	2 197	2 223	1%
Août	85 575	77 461	-9%	2 127	2 239	5%
Septembre	87 867	90 124	3%	2 156	2 256	5%
Octobre	103 678	112 767	9%	2 167	2 280	5%
Novembre	94 707	91 139	-4%	2 166	2 281	5%
Décembre	123 451	125 740	2%	2 183	2 257	3%
<b>Total</b>	<b>1 103 596</b>	<b>1 134 411</b>	<b>2,80%</b>			

**c) Analyse de la fréquentation, de son évolution et en comparaison avec n-1**

Le calcul du taux d'occupation s'effectue suivant la définition établie dans l'observation du stationnement.

<b>BOURSE JAURES</b>	Horaires	Abonnés
Capacité	1 659	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	36,61%	
Durée moyenne de stationnement	1 h 51 mn	10 h
Analyse et évolution de la fréquentatio	2%	-1%

<b>TOURNY</b>	Horaires	Abonnés
Capacité	957	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	38,58%	
Durée moyenne de stationnement	2 h 00 m	8 h 30
Analyse et évolution de la fréquentatio	4,10%	5%

<b>SALINIÈRES</b>	Horaires	Abonnés
Capacité	407	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	48,04	
Durée moyenne de stationnement	2 h 06 m	12 h
Analyse et évolution de la fréquentatio	-1,80%	2%

(i) Bourse Jaurès :

a. *Horaires*

La fréquentation du parc de Jaurès en 2009 s'est améliorée par rapport à 2008, se rapprochant presque des niveaux atteints en 2007. Cela confirme l'attractivité que confère le fleuve à ce parc ainsi que la facilité d'accès depuis les quais. Cependant, la fréquentation de l'ouvrage reste très liée aux manifestations estivales (fête du fleuve, fête du vin) du centre ville.

b. *Abonnés*

Malgré notre choix d'aller au-delà des quotas fixés par le contrat en matière de nombre d'abonnés résidents et de ne pas augmenter les tarifs des abonnements, la crise financière mondiale a eu un impact direct sur le nombre d'abonnés (de tout type). Le nombre d'abonnés non-résidents (essentiellement des sociétés) est en constante baisse depuis l'année dernière.

(ii) Tourny :

a. *Horaires*

Le constat fait lors de la fin 2008 sur l'attractivité retrouvée de Tourny se confirme sur 2009 puisque le parc retrouve un niveau de fréquentation qui se rapproche de celui de 2007. La rénovation du parc, la disponibilité des places mais surtout l'attractivité commerciale, culturelle et « gastronomique » du site jouent un rôle prépondérant dans cette dynamique.

b. *Abonnés*

Le nombre d'abonnés du parc de Tourny remonte progressivement après la période des travaux confirmant ainsi l'intérêt porté par les habitants du centre ville et les entreprises de pouvoir stationner aisément à proximité de leurs lieux de travail ou d'habitation. Pour autant, afin de ne pas pénaliser les recettes horaires du parc, nous avons choisi de limiter les offres d'abonnement résidents aux quotas prévus au contrat de délégation de service publique

(iii) Salinières :

a. *Horaires*

La fréquentation horaire du parc se limite à l'attractivité du quartier et donc aux seuls jours de marché (Samedis et Dimanches). Cela rend la fréquentation du parc particulièrement sensible aux aléas climatiques. De plus, compte tenu du grand nombre d'abonnés résidents sur l'ouvrage, la fréquentation plafonne entre 55000 et 60000 véhicules / an.

b. *Abonnés*

La « sécurisation des recettes » de l'ouvrage passe forcément par un choix de type de clientèle au profit d'une autre. Le potentiel d'abonnés du quartier est essentiellement résident ce qui explique la répartition résidents / Non résidents. Nous avons donc préféré garantir les recettes en prenant des abonnés.

#### IV BILAN DES RECETTES ET CHARGES

##### a) Les recettes HT par parc de stationnement (en €)

Bourse / Jaurès	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2008	2009	2008	2009
Janvier	182 876	194 507	101 336	94 936
Février	155 063	159 285	112 079	107 469
Mars	164 146	185 793	104 688	104 851
Avril	174 361	185 652	104 338	105 798
Mai	179 863	198 185	104 033	103 876
Juin	173 855	192 127	103 397	103 831
Juillet	184 677	206 528	102 973	102 846
Août	181 754	186 078	99 199	101 521
Septembre	175 955	190 941	99 684	101 850
Octobre	214 871	236 328	97 266	102 833
Novembre	189 291	187 134	98 802	104 770
Décembre	257 153	277 672	96 690	102 205
<b>Sous total</b>	<b>2 233 866</b>	<b>2 400 228</b>	<b>1 224 485</b>	<b>1 236 786</b>

TOURNY	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2008	2009	2008	2009
Janvier	194 049	222 118	65 475	74 950
Février	173 000	187 344	74 436	74 932
Mars	182 971	211 669	70 414	76 102
Avril	203 014	223 365	71 194	76 694
Mai	189 367	213 805	69 246	77 709
Juin	192 557	235 643	72 461	78 828
Juillet	201 599	223 502	71 427	73 542
Août	197 476	180 237	71 062	75 130
Septembre	208 188	228 680	73 039	76 114
Octobre	246 785	284 830	78 579	75 663
Novembre	221 507	230 074	74 608	77 298
Décembre	296 808	318 755	73 672	77 788
<b>Sous total</b>	<b>2 507 320</b>	<b>2 760 021</b>	<b>865 612</b>	<b>914 748</b>

Salinières	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2008	2009	2008	2009
Janvier	14 144	14 199	12 625	13 526
Février	14 519	14 321	14 109	13 548
Mars	15 214	18 043	13 985	14 172
Avril	14 242	16 500	14 453	14 091
Mai	15 807	19 139	15 101	14 682
Juin	16 050	18 580	14 784	14 722
Juillet	16 472	17 149	13 951	13 772
Août	16 508	14 676	12 711	14 817
Septembre	18 496	17 625	14 912	13 847
Octobre	18 037	18 488	14 455	14 288
Novembre	17 905	15 580	14 145	14 535
Décembre	15 838	15 185	14 135	14 788
<b>Sous total</b>	<b>193 233</b>	<b>199 486</b>	<b>169 365</b>	<b>170 787</b>

BP3000	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2008	2009	2008	2009
Janvier	391 069	430 824	179 435	183 412
Février	342 583	360 950	200 624	195 950
Mars	362 332	415 506	189 087	195 124
Avril	391 618	425 516	189 985	196 583
Mai	385 037	431 129	188 380	196 266
Juin	382 461	446 350	190 643	197 381
Juillet	402 748	447 179	188 350	190 160
Août	395 738	380 991	182 971	191 468
Septembre	402 639	437 245	187 636	191 811
Octobre	479 694	539 646	190 300	192 784
Novembre	428 703	432 787	187 556	196 602
Décembre	569 799	611 612	184 496	194 781
<b>Sous total</b>	<b>4 934 419</b>	<b>5 359 735</b>	<b>2 259 462</b>	<b>2 322 321</b>

## b) Les charges par parc de stationnement

La majeure partie des charges sont lissées sur les 12 mois de l'année, soit que les charges fassent l'objet d'une facturation mensuelle (principales charges des gestions, personnel, ...), soit qu'elles soient analytiquement étalées sur l'année (impôts, amortissements, ...).

	BOURSE/JAURES		SALINIRERES		TOURNY		CONSOLIDE	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<b>Recettes des parkings</b>	<b>3 683 K€</b>	<b>3 461 K€</b>	<b>374 K€</b>	<b>367 K€</b>	<b>3 711 K€</b>	<b>3 394 K€</b>	<b>7 767 K€</b>	<b>7 222 K€</b>
<i>Evolution 2008/2009 en %</i>	6%		2%		9%		8%	
Maintenance	137 K€	95 K€	53 K€	34 K€	38 K€	31 K€	228 K€	160 K€
Entretien	69 K€	47 K€	16 K€	24 K€	27 K€	24 K€	112 K€	95 K€
Location auto-laveuse	3 K€	26 K€	1 K€	1 K€	10 K€	20 K€	14 K€	47 K€
Vêtements professionnels	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Frais de fonctionnement (assurances transport de fonds, élect, eau)	161 K€	149 K€	40 K€	36 K€	102 K€	84 K€	303 K€	269 K€
<b>Charges de gestion des parcs</b>	<b>371 K€</b>	<b>316 K€</b>	<b>110 K€</b>	<b>95 K€</b>	<b>178 K€</b>	<b>160 K€</b>	<b>658 K€</b>	<b>571 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	10%		9%		5%		8%	
<i>Evolution 2008/2009 en %</i>	17%		15%		11%		15%	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>179 K€</b>	<b>-89 K€</b>	<b>43 K€</b>	<b>-42 K€</b>	<b>23 K€</b>	<b>1 K€</b>	<b>245 K€</b>	<b>-130 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	5%		-3%		12%		-12%	
Urbispark	334 K€	310 K€	34 K€	33 K€	336 K€	304 K€	703 K€	647 K€
Personnel externe	507 K€	438 K€	189 K€	218 K€	263 K€	231 K€	959 K€	888 K€
<b>Charges de personnel</b>	<b>840 K€</b>	<b>748 K€</b>	<b>223 K€</b>	<b>251 K€</b>	<b>599 K€</b>	<b>535 K€</b>	<b>1 662 K€</b>	<b>1 534 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	23%		22%		60%		68%	
<i>Evolution 2008/2009 en %</i>	12%		-11%		16%		12%	
Délégation de siège	134 K€	114 K€	28 K€	29 K€	112 K€	169 K€	275 K€	312 K€
Redevance pour concession	25 K€	24 K€	13 K€	3 K€	13 K€	24 K€	50 K€	50 K€
Autres	14 K€	0 K€	1 K€	0 K€	12 K€	0 K€	27 K€	0 K€
<b>Ch. indirectes de gestion courante</b>	<b>174 K€</b>	<b>138 K€</b>	<b>42 K€</b>	<b>32 K€</b>	<b>137 K€</b>	<b>192 K€</b>	<b>352 K€</b>	<b>363 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	5%		4%		11%		9%	
<i>Evolution 2008/2009 en %</i>	28%		30%		-29%		6%	
<b>Charges d'exploitation hors amort.</b>	<b>1 563 K€</b>	<b>1 114 K€</b>	<b>418 K€</b>	<b>336 K€</b>	<b>937 K€</b>	<b>889 K€</b>	<b>2 917 K€</b>	<b>2 339 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	42%		32%		112%		92%	
<i>Evolution 2008/2009 en %</i>	40%		24%		5%		25%	
<b>Cash flow courant d'exploitation</b>	<b>2 119 K€</b>	<b>2 347 K€</b>	<b>-44 K€</b>	<b>31 K€</b>	<b>2 774 K€</b>	<b>2 505 K€</b>	<b>4 850 K€</b>	<b>4 883 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	58%		68%		-12%		8%	
<i>Evolution 2008/2009 en %</i>	-10%		-242%		75%		74%	
Autres produits							20 K€	11 K€
Reprises de provisions							82 K€	0 K€
Dotation aux amort. sur immobilisations							-3 560 K€	-3 360 K€
Provisions pour risques et charges							-351 K€	-586 K€
Provisions pour gros entretien							-215 K€	-181 K€
<b>Dotation nette aux amort. et prov.</b>							<b>-4 126 K€</b>	<b>-4 127 K€</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>							<b>827 K€</b>	<b>767 K€</b>
<i>en % des recettes</i>							11%	
Dotation aux amort. sur immobilisation	2 710 K€	2 713 K€	539 K€	534 K€	310 K€	113 K€	3 560 K€	3 360 K€
Provisions pour risques et charges	196 K€	327 K€	51 K€	85 K€	104 K€	174 K€	351 K€	586 K€
Provisions pour gros entretien	140 K€	140 K€	30 K€	30 K€	45 K€	11 K€	215 K€	181 K€
<b>Dotation aux amort. et provisions</b>	<b>3 046 K€</b>	<b>3 180 K€</b>	<b>620 K€</b>	<b>650 K€</b>	<b>460 K€</b>	<b>298 K€</b>	<b>4 126 K€</b>	<b>4 127 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	83%		92%		166%		177%	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-927 K€</b>	<b>-833 K€</b>	<b>-664 K€</b>	<b>-618 K€</b>	<b>-2 315 K€</b>	<b>-2 208 K€</b>	<b>-827 K€</b>	<b>-767 K€</b>
<i>en % des recettes</i>	-25%		-24%		-178%		-168%	
<i>Evolution 2008/2009 en %</i>	11%		7%		62%		65%	

### c) Analyse du compte de résultat pour l'année et comparaison avec n-1 :

#### Recettes Parking : Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

L'augmentation du chiffre d'affaire de 2009 par rapport à 2008 est la conséquence combinée d'une augmentation de la fréquentation, du temps moyen de stationnement ainsi que de la grille tarifaire (mars 2009).

Le parking de Tourny bénéficie en plus de l'attrait de la nouveauté lié à sa rénovation profonde, tandis que l'augmentation de la fréquentation de Bourse Jaurès confirme le déplacement du barycentre d'attractivité de ville vers le fleuve et les quais de la Garonne.

Les autres produits d'exploitation sont essentiellement des produits perçus des assurances concernant des sinistres (choc véhicules), la charge ayant été comptabilisée à cette date en dépense d'entretien et de personnel extérieur.

#### Charges d'exploitation hors amortissement :

Le taux de charges totales sur la société s'élève à 38 % des recettes des parcs, et le taux de charges directes (coût de gestion, personnel d'exploitation et d'entretien, impôt et taxes) à 29 %.

Ces taux de charges sont conformes à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation dans les parcs de la société BP 3000.

#### Charges de gestion des parcs :

Cette année, le volume des charges est en hausse par rapport à 2008, soit 15 % de variation positive en 2009.

Le taux de charges moyen n'est pas homogène d'un parc à l'autre :

- Comme précisé l'année dernière, le parc de Salinières ne dispose toujours pas d'un chiffre d'affaire suffisant pour couvrir l'ensemble des charges fixes nécessaires à son exploitation.
- Les charges du parc Bourse/Jaurès sont supérieures de 5 % en pourcentage de CA à celles du parking de Tourny. Ceci est essentiellement lié à la surface de l'ouvrage, ses particularités de conception (2 parcs accolés). Cependant, le ratio « Charges Directes / nbre de places » est quasiment identique entre BJJ et TNY ce qui montre une cohérence en matière d'exploitation.
- Tourny demeure toujours le parc de référence de BP 3000, de par sa situation centrale. Cela s'exprime clairement dans l'évolution du ratio du cash flow courant d'exploitation en % des recettes, soit +11 %

### Impôts et taxes :

Pour rappel, les taxes foncières précédemment classées en impôts et taxes en 2007 sont reclassées en provision pour risque depuis 2008.

Le détail des impôts et taxes par parking, et notamment de la taxe foncière, est exposé ci-dessous :

BP 3000

Tableau récapitulatif des Impôts et taxes

	BOU/JAURE 2009	BOU/JAURE 2008	SALINIERES 2 009	SALINIERES 2 008	TOURNY 2009	TOURNY 2008	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Impôt forfaitaire annuel	2,00	8,00	0,00	1,00	2,00	8,00	4,00	17,00
Taxe professionnelle	170,00	167,00	42,00	42,00	14,00	1,00	226,00	210,00
Taxe foncière		-204,00		-55,00		-111,00	0,00	-370,00
Autres droits	1,00	1,00				1,00	1,00	2,00
Contribution sociale de solidarité	6,00	5,00	1,00	1,00	6,00	5,00	13,00	11,00
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>179,00</b>	<b>-23,00</b>	<b>43,00</b>	<b>-11,00</b>	<b>22,00</b>	<b>-96,00</b>	<b>244,00</b>	<b>-130,00</b>

Tableau récapitulatif des variations de la taxe foncière :

	BOU/JAURE 2009	BOU/JAURE 2008	SALINIERES 2 009	SALINIERES 2 008	TOURNY 2009	TOURNY 2008	TOTAL 2009	TOTAL 2008
Taxe foncière		-204,00		-55,00		-111,00	0,00	-370,00
<b>IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>0,00</b>	<b>-204,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-55,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-111,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-370,00</b>
681500000	176,00	327,00	46,00	85,00	93,00	174,00	315,00	586,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>176,00</b>	<b>327,00</b>	<b>46,00</b>	<b>85,00</b>	<b>93,00</b>	<b>174,00</b>	<b>315,00</b>	<b>586,00</b>
<b>TOTAL TAXE FONCIERE (1) + (2)</b>	<b>176,00</b>	<b>123,00</b>	<b>46,00</b>	<b>30,00</b>	<b>93,00</b>	<b>63,00</b>	<b>315,00</b>	<b>216,00</b>
	53,00		16,00		30,00		99,00	

En 2009, l'impôt forfaitaire a diminué. Cette variation est due à la baisse du chiffre d'affaires de l'exercice 2008 (base de calcul de cet impôt).

En 2009, la taxe professionnelle a augmenté de 7 %. La variation significative pour les parkings Jaurès et Tourny est due essentiellement à l'actualisation des bases d'imposition relative aux valeurs locatives des biens non passibles de la taxe foncière.

En 2008, -309 k€ de taxes foncières sont comptabilisées en compte « impôt et taxe » et + 586 k€ en dotation aux provisions pour risque. En 2009, le compte provision pour risque comprend 277 k€ de taxe foncière et 38 k€ d'intérêts.

### Charges de personnel :

Les charges de personnel externe (société prestataire de mise à disposition de personnel de surveillance et d'entretien) et interne pour la société de management Urbis Park augmentent légèrement, soit 1 662 k€ au 31 décembre 2009 contre 1 534 k€ au 31 décembre 2008.

Un coût supplémentaire de 14 k€ a été engagé en 2009 suite au sinistre du parking Bourse/Jaurès (nettoyage du parc).

L'augmentation des prestations Urbis Park est liée à l'augmentation du chiffre d'affaires réalisée en 2009, base de calcul des prestations.

Charges indirectes de gestion courante :

Les charges de délégations de sièges comprennent :

- Les fournitures administratives
- Les frais de poste et télécom
- Les frais de commissions bancaires
- Les locations immobilières et charges
- Les honoraires CAC et expertises
- Les honoraires d'avocats ou conseil

La variation de ce poste entre 2008 et 2009 s'explique principalement par la baisse des honoraires de -23 k€ (dont - 5 k€ d'honoraires de commissaires aux comptes et - 18 k€ d'honoraires de conseil).

Retraitées de ces aspects, les charges de délégation de siège du parking de Tourny ont diminué de 56 k€ en 2009 et sont devenues inférieures à celles du parking Bourse/Jaurès qui ont progressé de + 20 k€.

Cette baisse concerne essentiellement :

- Les dépenses de matières et fournitures nécessaire au bon fonctionnement du parking, soit -11 k€ pour le parking Tourny contre + 5 k€ pour le parking de Bourse/Jaurès. En 2008, les frais étaient liés à la rénovation du parc.
- La baisse des frais d'annonces et insertions publicitaires de - 8 k€ pour le parking Tourny contre -7 k€ pour le parking Bourse/Jaurès.
- La baisse des honoraires de - 31 k€ pour le parking Tourny.

Les charges relatives au parking Salinières sont stables.

La hausse de + 20 k€ des frais de délégation de siège du parking de Bourse est due essentiellement à la régularisation des frais de téléphone de l'année 2008 pour + 13 k€ et aux dépenses de fournitures pour + 5 k€.

## V EXERCICE 2009

Les bilans et comptes de résultats sociaux de la société BP 3000 sont annexés à ce rapport.

### a) Les dépenses par chapitre comptable

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Achats	255 K€	236 K€	232 K€
Sous-traitance	703 K€	647 K€	702 K€
Services bancaires	113 K€	111 K€	116 K€
Entretien	340 K€	255 K€	261 K€
Personnel extérieur	959 K€	888 K€	876 K€
Locations et charges locatives	44 K€	70 K€	69 K€
Frais généraux	181 K€	211 K€	408 K€
<b>Autres achats et charges extern</b>	<b>2 595 K€</b>	<b>2 418 K€</b>	<b>2 663 K€</b>
<i>en % de chiffre d'affaires</i>	33%	33%	34%
Impôts et taxes	245 K€	-129 K€	386 K€
Charges sociales	0 K€	0 K€	7 K€
Dotations aux amortissements	3 560 K€	3 360 K€	3 257 K€
Dotations aux provisions	351 K€	586 K€	11 K€
Autres charges	293 K€	231 K€	219 K€
<b>TOTAL Charges d'Exploitation</b>	<b>7 044 K€</b>	<b>6 466 K€</b>	<b>6 542 K€</b>
<i>en % de chiffre d'affaires</i>	91%	83%	84%

### b) Analyse des comptes du délégataire

Le taux de charges directes d'exploitation (Autres achats et charges externes) est stable par rapport à 2008. Le chiffre d'affaires et les autres achats et charges externes ont progressé de 7 %. BP 3000 a poursuivi sa politique d'optimisation des contrats de sous-traitance sur l'entretien et la maintenance.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- personnel extérieur : rémunération de la société prestataire de mise à disposition du personnel de surveillance et d'entretien des parcs (Gestipark).
- sous-traitance : montant des prestations de management et prestations corporate constituant la rémunération de la société Urbis Park.
- frais généraux : assurances, honoraires, publicité,...

L'augmentation des dépenses d'entretien est due essentiellement aux dépenses engagées pour la remise en état électrique du parking Bourse suite au sinistre « inondation » pour 37 k€, et aux dépenses de maintenance hors contrat pour 17 K€. Ces charges de 37 k€ sont neutralisées par un transfert de charge d'exploitation pour le produit de l'assurance.

Les dépenses de location correspondent à la location immobilière pour 30 k€ et à la location de matériel pour 14 k€ au 31 décembre 2009.

Le contrat de location relatif aux auto-laveuses a été repris par un prestataire externe, ce qui explique la diminution du poste location de 32 k€ au 31 décembre 2009. Ces dépenses figurent en charge de personnel au 31 décembre 2009.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 5 % en 2009. Cette variation est liée principalement aux travaux de rénovation du parking de Tourny réalisés en 2008 qui ont généré 262 k€ de dotations aux amortissements du matériel renouvelable en 2009 contre 91 k€ en 2008 et 22 k€ de dotations liées aux travaux d'agencement du gros œuvre en 2009 contre 5 k€ en 2008.

La diminution du poste provision s'explique principalement par le reclassement en 2008 des taxes foncières des années 2006 et 2007 en dotations aux provisions pour risque.

### **c) Analyse prévisionnelle pour l'année 2010**

L'objectif poursuivi par BP3000 est d'optimiser l'exploitation des ouvrages confiés par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Dans ce cadre, la mise en place d'un système de télé-report d'alarmes et de surveillance vidéo déportée sur un site central (parking Bourse) et un site déporté (prestataire sur Provins), permettra de renforcer, à tout instant du jour ou de la nuit, le confort et la sécurité des usagers des parcs de stationnement exploités par BP3000.

## VI LES CONDITIONS D'EXPLOITATION POUR 2009

BP3000 propose actuellement une offre de stationnement complète (tarifs horaires, abonnements résident ou non résidents, tarifs soirée tranquille) en hyper-centre ville à destination d'une clientèle venant principalement pour l'attractivité commerciale, culturelle, festive et professionnelle du centre ville.

Les objectifs principaux de BP3000 demeurent la propreté et la qualité d'exploitation des ouvrages leur conférant une attractivité certaine et une sécurité de chaque instant.

De plus, BP3000 a souhaité faire profiter à sa clientèle d'un moyen de paiement complémentaire : La Carte GR Total qui est dorénavant acceptée sur l'ensemble des parcs exploités par BP3000.

L'exploitation des ouvrages est cependant encore significativement pénalisée par :

- La tarification du stationnement de voirie en contradiction avec le PDU générant une concurrence importante aux parcs enterrés,
- La concurrence horaire du parking des Allées de Chartres qui devrait, en toute cohérence, être exclusivement destiné à une clientèle d'abonnés résidents
- Un système de jalonnement dynamique des parcs dont la fiabilité, très incertaine, n'a été amélioré qu'en fin d'année.

*Enfin, il nous semble important de préciser qu'au mois de Juin 2009, alors qu'un orage violent éclatait sur le centre ville de Bordeaux, le parc de Jean Jaurès a connu, pour la seconde fois depuis son ouverture en 2004, une inondation importante (1,20 m d'eau au Niveau -7) liée à un problème d'évacuation des eaux pluviales en surface. Les rampes d'entrée et de sortie du parc, situées sur les quais coté Bordeaux servent véritablement d'avaloirs de chaussée. Cela génère, non seulement la fermeture du parc, mais aussi de gros dégâts matériels que les Compagnies d'Assurances admettent d'indemniser de plus en plus difficilement. Il nous semble important que la Communauté Urbaine de Bordeaux puisse remédier à ce problème d'évacuation de façon définitive comme elle a pu le faire auparavant au niveau des entrées d'eau sur les grilles des ventilations.*



## VII LA POLITIQUE QUALITE

### a) Personnel

L'ensemble du personnel est indentifiable au moyen d'une tenue identique sur tous les ouvrages gérés par la BP3000. Le responsable de l'ouvrage, ou chef de Parc, dispose quant à lui, dans chaque parc, d'un bureau lui permettant de recevoir la clientèle en privé.

### c) Exploitation

La mise en œuvre de façon progressive et parallèle du PMQ et d'un contrôle mensuel des parcs par le Délégué, permet de disposer aujourd'hui d'une réelle traçabilité de la qualité et de la réactivité mise en œuvre à destination des usagers.

Au delà de ces suivis, BP3000 met en place, de manière interne, des campagne de contrôles du savoir faire et du savoir être de son personnel d'exploitation permettant ainsi de donner une cohérence à l'information transmise à la clientèle.

Enfin, dans un souci de qualité, la mise en œuvre de la vidéo surveillance centralisée, la remise en service complète de la GTC (abimée par l'inondation survenue au mois de juin) permet une information et une visualisation en temps réel de l'exploitation des parcs de BP3000. Cela se traduit par une réactivité accrue et une meilleure qualité de service aux usagers.

### d) Le Plan Qualité

Le plan de management de la Qualité est mis en œuvre et transmis sur l'ensemble des ouvrages gérés par la BP3000.

La version définitive du PMQ sera annexée à l'avenant définissant les conditions techniques et financière de la construction du parc Meunier.

## VIII LA POLITIQUE SECURITE

L'année 2009 s'est écoulée sans incident significatif sur les parcs, attestant ainsi de la qualité des moyens mis en œuvre :

- Une présence d'agents de qualité,
- Des essais pompiers régulièrement pratiqués sur tous les sites,
- Des formations de pompiers organisées dans nos ouvrages en collaboration avec le personnel des sites.
- Une communication et du personnel en renfort à chaque événement majeur en surface,
- Des formations spécifiques des agents.
- Un échange de qualité avec les Services de la Mairie en charge des grands événements

*Dans le cadre de la politique de sécurité, la remarque concernant l'évacuation des eaux pluviales en surface prend une importance certaine. En effet, les risques qui découlent de ces événements exceptionnels doivent pouvoir être mieux encadrés.*

## **IX EVENEMENTS ET ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2009**

BP3000 s'est activement investie dans les évènements suivants :

**AGORA**

Epicuriales

Partenariat Office de Tourisme de Bordeaux

Opéra de Bordeaux

Aux cotés de la ronde des quartiers et de la CCI

Expositions peintures Cours du Chapeau Rouge

Manifestation des « vins de parking »

Marché de Noël

## **X LES PERSPECTIVES POUR 2010**

La croissance de la fréquentation, constatée en 2009, devrait être beaucoup plus limitée en 2010. L'effet « nouveauté » induit par la rénovation de Tourny s'estompera naturellement et la météo estivale aura aussi un impact important sur le chiffre d'affaire des parcs.

La mise en place de la vidéo surveillance sur l'ensemble des ouvrages devrait cependant nous permettre de faire baisser nos charges d'exploitation tout en garantissant un meilleur niveau de service à notre clientèle.

La politique de services, la qualité d'exploitation et le développement technologique resteront nos priorités sur les années à venir.

### **L'année 2010**

#### **a) La construction du parc A. Meunier**

Le permis de construire a été obtenu le 24 Juillet 2008, et a été purgé de tous recours à fin octobre 2008.

Les derniers aspects financiers et techniques seront vraisemblablement réglés à la fin du premier semestre 2010 permettant ainsi de lancer les travaux de construction d'ici la fin de l'année 2010

#### **b) Le renforcement d'accords commerciaux**

BP3000 continue de renforcer ses partenariats commerciaux avec les différents acteurs du commerce (restaurateurs, théâtres, ...) et du tourisme local.

## **XI CONCLUSION**

L'année 2009 a constitué une bonne surprise en matière de fréquentation, preuve que l'attractivité du centre ville associée à une exploitation de qualité des ouvrages ont un impact certain sur les comportements des usagers de l'hyper centre.

Il faut cependant garder à l'esprit que des modifications (liées à la dernière phase du tramway par exemple) de l'accessibilité des ouvrages auront un impact certain sur l'attractivité des parcs BP3000 gère. A ce titre, il nous semble impératif que la BP3000 soit associée aux réunions de préparation et de concertation, concernant le tracé de la dernière ligne de Tram et du réaménagement de la Place Tourny.

La BP 3000 reste prudente et attentive à l'évolution de la situation économique actuelle.

Désignation : BP 3000  
 Adresse : Sous les Allées de Tourny 33000 BORDEAUX  
 N°SIRET : 43161642400047

Durée N : 12  
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amortissements	31/12/2009	31/12/2008
Capital souscrit non appelé	I AA				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF	35 029,43	AG	35 029,43	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances, acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	89 061 895,48	AQ	5 468 914,42	83 592 981,06
Installations techniq., matériel, outillage	AR	34 345,70	AS	33 661,79	683,91
Autres Immobilisations corporelles	AT	145 610,47	AU	46 508,45	99 102,02
Immobilisations en cours	AV	479 268,84	AW	479 268,84	166 606,59
Avances et acomptes	AX		AY		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres Immobilisations financières	BH	1 000,00	BI	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>89 757 149,92</b>	<b>BK</b>	<b>5 584 114,09</b>	<b>84 173 035,83</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances, acomptes versés/commandes	BV		BW		
<b>CREANCES</b>					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	238 904,17	BY	238 904,17	210 093,51
Autres créances (3)	BZ	102 166,52	CA	102 166,52	171 982,37
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/> )	CD		CE		
Disponibilités	CF	204 107,61	CG	204 107,61	644 764,61
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance (3)	CH	3 770,91	CI	3 770,91	3 150,00
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>548 949,21</b>	<b>CK</b>	<b>548 949,21</b>	<b>1 029 990,49</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW	214 645,84		214 645,84	233 645,84
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>90 520 744,97</b>	<b>1A</b>	<b>5 584 114,09</b>	<b>84 936 630,88</b>
Renvois: (1) droit bail N-1		(2) Part -1 an immo. fin. N-1	CP	(3) Part à + 1 an [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : BP 3000

Rubriques		31/12/2009	31/12/2008
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input type="text"/> )	DA	8 384 688,00	8 384 688,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	16 265 521,80	16 265 521,80
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input type="text"/> EK <input type="text"/> )	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input type="text"/> B1 <input type="text"/> )	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input type="text"/> EJ <input type="text"/> )	DG		
Report à nouveau	DH	(14 983 618,53)	(12 924 004,99)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(1 399 874,82)	(2 059 613,54)
Subventions d'investissements	DJ	9 698 041,90	9 776 336,12
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL I</b>	DL	<b>17 984 758,35</b>	<b>19 442 927,39</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	11 206 808,13	9 282 311,01
<b>TOTAL II</b>	DO	<b>11 206 808,13</b>	<b>9 282 311,01</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP	1 414 237,12	1 084 550,00
Provisions pour charges	DQ	4 416 057,70	3 528 134,03
<b>TOTAL III</b>	DR	<b>5 830 294,82</b>	<b>4 612 684,03</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	43 853 973,93	44 854 956,43
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input type="text"/> EI <input type="text"/> )	DV	222 830,23	218 747,65
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 040,00	5 040,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	594 787,69	513 215,69
Dettes fiscales et sociales	DY	141 191,57	220 739,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	203 237,72	413 432,92
Autres dettes	EA	3 552 849,59	5 086 698,79
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB	1 360 858,85	1 348 763,76
<b>TOTAL IV</b>	EC	<b>49 934 769,58</b>	<b>52 661 594,75</b>
Ecarts de conversion passif	V		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>84 936 630,88</b>	<b>85 999 517,18</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	48 855 350,43	7 802 345,34
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH		213 580,43
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (bal)			
Dettes à plus d'un an (bal)			
Dettes à moins d'un an (bal)			

Désignation : BP 3000

Rubriques	France		Exportation		31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	FA		FB			
Production - biens	FD		FE			
vendue - services	FG	7 767 222,74	FH		7 767 222,74	7 222 094,57
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	FJ	<b>7 767 222,74</b>	FK		<b>7 767 222,74</b>	<b>7 222 094,57</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					82 467,44	
Autres produits (1) (11)					20 409,46	11 454,73
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)</b>	I				<b>7 870 099,64</b>	<b>7 233 548,30</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)						
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					2 594 975,57	2 418 198,61
Impôts, taxes et versements assimilés					245 121,25	(129 707,96)
Salaires et traitements						
Charges sociales (10)					28,46	
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>						
Sur immobilisations :						
- dotations aux amortissements					3 559 606,73	3 360 142,12
- dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions					350 687,12	586 050,00
Autres charges (12)					292 805,37	231 370,06
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)</b>	II				<b>7 043 224,50</b>	<b>6 466 052,83</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					<b>826 875,14</b>	<b>767 496,47</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée	III					
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations (5)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
Autres intérêts et produits assimilés (5)						21 551,62
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	V					<b>21 551,62</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions					112 500,00	
Intérêts et charges assimilées (6)					2 177 000,73	2 900 212,65
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	VI				<b>2 289 500,73</b>	<b>2 900 212,65</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					<b>(2 289 500,73)</b>	<b>(2 878 661,03)</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					<b>(1 462 625,59)</b>	<b>(2 111 164,56)</b>

Désignation : BP 3000

Rubriques		31/12/2009	31/12/2008
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	100,00	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	88 294,22	208 647,65
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	114 140,00	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)</b>	<b>VII</b>	<b>202 534,22</b>	<b>208 647,65</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	608,00	2 488,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	139 175,45	154 608,31
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)</b>	<b>VIII</b>	<b>139 783,45</b>	<b>157 096,63</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>62 750,77</b>	<b>51 551,02</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL</b>	<b>8 072 633,86</b>	<b>7 463 748,57</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM</b>	<b>9 472 508,68</b>	<b>9 523 362,11</b>
<b>5. BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN</b>	<b>(1 399 874,82)</b>	<b>(2 059 613,54)</b>

Renvois		Exercice N	
		Charges	Produits
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo) 1G		
(3) Dont :			
- Crédit-bail mobilier	(balo) HP		
- Crédit-bail immobilier	(balo) HQ		
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo) 1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo) 1J		21 551,62
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo) 1K		41 439,15
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)	HX		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6		
obligatoires	A9		
<b>(7) Détail des produits et charges exceptionnels</b>			
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>			
<b>(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs</b>			
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>			



## RAPPORT D'ACTIVITE 2009

En application de la loi 2002/276 du 27 février 2002, les régies dotées de la personnalité morale sont tenues de remettre chaque année un rapport annuel en vue de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Le présent rapport a été adopté par le conseil d'administration de PARCUB le 23 mars 2010. Il reprend l'essentiel du rapport de présentation du compte administratif 2009 ainsi que les points souhaités par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Ce rapport est structuré en 2 chapitres majeurs : le chapitre 2 qui présente les points marquants de l'activité de l'année et le chapitre 3 consacré aux aspects financiers.

Si ce rapport traite de l'exercice 2009 il donne néanmoins quelques informations majeures sur les perspectives 2010

Le programme de réhabilitation des parkings fait partie des objectifs majeurs de PARCUB. Celui-ci fin 2009 était pour une part très importante réalisée, les derniers travaux étant programmés sur 2010 à quelques exceptions près. Aussi pour avoir une vision globale de la réalisation du programme de réhabilitation, est présenté dans le cadre du rapport 2009 un tableau de bord général permettant depuis la création de la régie d'identifier l'ensemble des travaux réalisés et le contenu de sa dernière phase de réalisation.

Pour éviter un rapport trop long, il a été pris pour option de remettre des annexes assez conséquentes.

A noter que les rapports des années précédentes dont celui sur l'exercice 2004 sont disponibles sur le site internet de PARCUB et que le lecteur peut utilement s'y référer.

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB .....</b>	<b>page 4</b>
<b>CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009 ET PERSPECTIVES 2010 .....</b>	<b>page 4</b>
2.1 – Les points marquants de la vie sociale 2009 .....	page 5
2.2 – Un périmètre d'activité qui a évolué en 2009, évolution qui marque un tournant .....	page 6
2.3 – La politique tarifaire et les tarifs 2009 .....	page 7
2.4 – Analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings .....	page 7
2.5 – Programme de réhabilitation .....	page 15
2.6 – Les réclamations des clients .....	page 20
<b>CHAPITRE 3 – COMPTES 2009 .....</b>	<b>page 21</b>
3.1 – Analyse des comptes 2009 .....	page 21
3.1.1 – Section d'exploitation .....	page 21
3.1.2 – Section d'investissement .....	page 26

## ANNEXES

**ANNEXE 1 : Organigramme**

**ANNEXE 2 : Liste des parkings**

**ANNEXE 3 : Délibération relative aux tarifs 2009**

**ANNEXE 4 : Evolution de la fréquentation horaire parc par parc et mois par mois**

**ANNEXE 5 : Evolution des abonnements parc par parc et mois par mois**

**ANNEXE 6 : Travaux réalisés en 2009 et vision globale du programme des travaux réalisés et restant**

**ANNEXE 7 : Synthèse des sinistres et des réclamations**

**ANNEXE 8 : Compte administratif**

**ANNEXE 9 : Comparatif compte administratif 2009 par rapport au compte administratif 2008 (variation en valeur et en pourcentage) – Extrait du compte de gestion établi par le Receveur des Finances**

## **CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB**

PARCUB est la dénomination de la régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement créée par le conseil communautaire du 5 avril 2004. PARCUB a commencé son activité à compter du 1<sup>er</sup> mai de la même année.

PARCUB est une régie dotée de la personnalité morale dont le conseil d'administration est composé de 11 élus issus de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

PARCUB, dont le dernier organigramme à jour à fin d'année 2009 est joint en annexe (voir annexe 1), gère l'ensemble des parcs de stationnement de la CUB qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public. Cette gestion porte sur tous les aspects allant de la gestion courante à la réalisation des investissements.

Le champ d'intervention de la régie a été accru par décision de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui a sensiblement élargi son objet social par délibération en juillet 2008. Sans ici être exhaustif, PARCUB peut notamment depuis cette date acquérir des parkings et en construire. La première opération d'acquisition a été finalisée en octobre 2009.

Fin 2009, PARCUB gérait 17 parkings représentant une capacité de 8303<sup>1</sup> places dont 171 nouvelles places acquises correspondant au 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac. Il est à noter qu'à l'exception de 3 parkings situés dans le centre de Mérignac, de Pessac et du Bouscat, que tous les autres parcs sont situés sur la commune de Bordeaux (voir en annexe 2 la liste des parkings).

## **CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009 ET PERSPECTIVES 2010**

Le conseil d'administration de PARCUB avait adopté un premier plan à moyen terme (PMT) en octobre 2005 qui a été actualisé en novembre 2006 et qui a fait l'objet d'une nouvelle actualisation en novembre 2008. Le programme de réhabilitation sera achevé fin 2010 en dehors de quelques travaux mineurs et va au-delà sur un certain nombre de points des attentes de la CUB. Il est confirmé, comme cela a été précisé lors du rapport de l'année passée, que ce programme sera réalisé en totalité par autofinancement.

Seront traités dans ce chapitre les points suivants :

- 1 - Les points marquants de la vie sociale 2009
- 2 – L'évolution du périmètre d'activité de PARCUB
- 3 – La politique tarifaire et les tarifs 2009
- 4 – L'évolution de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings
- 5 – Les principales actions menées au titre du programme de réhabilitation

---

<sup>1</sup> Fin 2009, alors que les peintures de tous les parkings ont été refaites, que la matérialisation des places handicapées a été revue en tenant compte notamment de les situer au plus près des sorties les plus appropriées, du fait également de la rénovation des salles de contrôle dont la fin des travaux a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et de la création des espaces 2 roues, le nombre de places de chaque parking a été mis à jour. Par ailleurs, le décompte mentionné ci-dessus intègre la dépose minute nord du parking St Jean d'une capacité de 48 places dont 2 places réservées pour les personnes handicapées et ceci même si cet espace devrait être ouvert, compte tenu des travaux sous maîtrise d'ouvrage CUB, normalement fin avril 2010.

## 2.1 – LES POINTS MARQUANTS DE LA VIE SOCIALE 2009

	Dates	Nombre de délibérations
<b>Année 2008 (6 conseils d'administration)</b>		<b>73</b>
<b>Année 2009 (6 conseils d'administration)</b>		<b>67</b>
1 <sup>er</sup> conseil d'administration	23 mars	16
2 <sup>ème</sup> conseil d'administration	26 mai	14
3 <sup>ème</sup> conseil d'administration	20 juillet	5
4 <sup>ème</sup> conseil d'administration	29 septembre	5
5 <sup>ème</sup> conseil d'administration	24 novembre	18
6 <sup>ème</sup> conseil d'administration	15 décembre	9

La vie sociale est restée très nourrie en 2009 dans la continuité des exercices précédents.

Il est rappelé, qu'au-delà des délibérations adoptées, que chaque conseil d'administration comprend en début de séance diverses affaires qui sont présentées à titre d'information avec :

- un rapport du directeur faisant le point sur les marchés passés entre deux conseils d'administration,
- une analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnements et de l'évolution des recettes abonnés et horaires,
- un point synthétique sur l'évolution des travaux afin d'avoir un bon suivi du programme de réhabilitation et des travaux à venir,
- autres points selon les besoins.

Parmi les délibérations adoptées en 2009, certaines méritent d'être citées :

- Sur le plan financier, le conseil d'administration a arrêté les délibérations usuelles en la matière (budget, compte administratif, décisions modificatives, vote des tarifs).

- achat du premier niveau du parking Bonnac
- remise en affectation des aménagements réalisés sur le parking Pey-Berland et transfert d'une subvention d'équipement correspondant à leur valeur

- **En ce qui concerne le personnel :**

- accord d'intéressement 2009-2010-2011
- accords salariaux 2009

- **En ce qui concerne les documents de référence :**

- guide des marchés publics de PARCUB – Modifications suite au nouveau Code des Marchés Publics

- **En ce qui concerne les conventions et les marchés, de nombreuses conventions ont été adoptées par le conseil d'administration dont :**

- l'avenant n° 6 PARCUB/SNCF à la convention d'occupation du domaine public ferroviaire CUB/SNCF en date du 26 janvier 1982 qui proroge la durée d'exploitation du parking et incorpore dans le périmètre la dépose minute nord. Au regard de l'importance de cet avenant, quelques commentaires seront apportés dans le point 2.2 ci-après.

- convention PARCUB/Communauté Urbaine de Bordeaux relative à la création d'un espace 2 roues sur le parking Porte de Bordeaux réservé au personnel de la Communauté Urbaine de Bordeaux,

- campagne de promotion sur divers parkings – Dispositions promotionnelles - Convention avec UGC - Convention avec CAR CLEAN,

- convention PARCUB/Conseil Régional relative à la location d'un espace deux roues,

- convention PARCUB/Ville de Mérignac concernant une opération de gratuité partielle pendant les travaux sur le centre-ville de Mérignac dans le cadre de la ZAC et de l'extension du tramway,

- offre de produits publicitaires aux nouveaux abonnés (étui carte abonné, clé de lavage, parapluie),

- convention PARCUB/Association commerçante Bordeaux Centre Ville relative à une opération pour les fêtes de fin d'année,

- convention PARCUB/UNIBAIL pour développer des opérations d'intérêt commun,

- convention PARCUB/Ville de Mérignac concernant une opération de gratuité partielle pendant les travaux sur le centre-ville de Mérignac dans le cadre de la ZAC et de l'extension du tramway – Accord pour avancer la date d'application de cette convention suite à la demande de la ville de Mérignac et actualisation des tarifs pour permettre une application de cette convention avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

## **2.2 – UN PERIMETRE D'ACTIVITE QUI A EVOLUE EN 2009, EVOLUTION QUI MARQUE UN TOURNANT**

### **a) L'incorporation de la dépose minute nord du parking St Jean dans le périmètre de gestion de PARCUB en juillet 2009**

Le parking St Jean a été construit dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public ferroviaire en date du 26 janvier 1982. Avec la création de la régie, PARCUB a repris les droits et obligations de la CUB et exploite donc depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004 ce parking. La CUB, la SNCF, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général ont signé une convention relative à la réalisation et au financement du pôle intermodal St Jean disposant que, par voie d'avenant, la convention d'une durée de 30 ans sera prorogée et d'autre part, que l'arrêt minute sera intégré dans le périmètre de gestion du parking. Après une longue phase de négociation, PARCUB a signé en juillet 2009 l'avenant n° 6 prorogeant la durée d'exploitation de 15 ans et incorporant comme prévu la dépose minute dans le périmètre de gestion de PARCUB.

Au final, l'ensemble qui devrait fonctionner dans sa configuration définitive en avril 2010 comprend le parking dont le 1<sup>er</sup> niveau a été transformé en dépose minute, celle-ci étant baptisée dépose minute sud, auquel s'ajoute l'ancien arrêt minute, baptisé dépose minute nord.

### **b) Acquisition du 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac le 30 septembre 2009**

Alors que PARCUB avait engagé suffisamment en amont des négociations avec la société Eiffage et que l'objet social de PARCUB a été élargi par décision communautaire sur demande de PARCUB, le 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac a finalement pu être acquis, la signature de l'acte notarié étant intervenue le 30 septembre 2009.

Cette acquisition matérialise l'intérêt d'un élargissement de l'objet social de PARCUB alors que cette opération a permis :

- d'accroître significativement l'offre de stationnement en faveur des résidents, objectif énoncé par le PDU. Le 1<sup>er</sup> niveau du parking ayant une capacité de 171 places, c'est 59 places nouvelles qui sont offertes pour les résidents dans un secteur fortement demandé étant précisé que PARCUB, pour rappel et au-delà de ce qu'avait prévu initialement la CUB, a fait passer sur le parking Gambetta/Bonnac la capacité de places réservées aux résidents de 20 à 35 %,
- de conserver pour PARCUB une parfaite maîtrise de l'offre publique de stationnement en ouvrage dans le quartier Mériadeck,
- d'éviter une perte de recettes d'exploitation substantielles sur le parking Gambetta, ce qui aurait été inévitable alors que le premier niveau du parking Bonnac, qui devait être ouvert à des usagers horaires, aurait capté une partie de la clientèle du parking Gambetta.

### **2.3 – LA POLITIQUE TARIFAIRE ET LES TARIFS 2009**

La politique tarifaire de PARCUB a été arrêtée dans le plan à moyen terme adopté par le conseil d'administration en octobre 2005 en cohérence avec le plan des déplacements urbains arrêté par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Cette politique a été réaffirmée et amendée sur quelques points ponctuels dans le cadre de l'actualisation du plan à moyen terme en novembre 2008. Cela donne une bonne lisibilité quant à l'évolution des tarifs de PARCUB sur les années à venir.

Dans ce cadre, les tarifs 2009 ont été adoptés par le conseil d'administration de novembre 2008. Les tarifs 2009 sont donnés en annexe 3 sachant que les tarifs 2010 qui ne rentrent pas dans le champ du rapport d'activité 2009 sont néanmoins disponibles sur le site [Parcub.com](http://Parcub.com).

Les tarifs 2009 ont évolué dans le respect du plan des déplacements urbains selon les orientations générales définies par le conseil d'administration de PARCUB.

A noter que, dans le cadre de la délibération sur les tarifs 2010, il a été précisé qu'à terme l'écart entre les tarifs résidents et permanents sera de 33,3 %. Par ailleurs, et pour rappel, l'objectif d'écart en ce qui concerne les tarifs permanents d'une zone à l'autre est pour les parkings de la zone centre de - 20% par rapport à l'hypercentre et pour la périphérie de - 50 % par rapport à l'hypercentre.

En 2009, l'écart pour les abonnements permanents était entre la périphérie et l'hypercentre de 54 %, pour la zone centre par rapport à l'hypercentre de 24,7 %. Quant à la réduction du tarif résident par rapport aux tarifs permanents, elle était de 40,5 % pour la zone hypercentre, de 39,4 % pour la zone centre et de 36 % pour la zone périphérie. Il est à noter que par décision du conseil d'administration, il a été décidé au regard des caractéristiques des parkings Front du Médoc et Cité Mondiale d'ajuster progressivement leurs tarifs pour les aligner sur ceux de la zone hypercentre, secteur dont ils relèvent désormais.

PARCUB a une politique tarifaire tout à fait favorable pour les abonnés résidents. Cet objectif majeur de la politique tarifaire de PARCUB s'est notamment traduit pour rappel par un doublement du quota des places réservées aux résidents, ce qui a permis leur forte progression. L'écart important entre tarifs résidents et permanents demeure en 2009 et sera maintenu sur les années à venir. Il est à noter que les tarifs résidents ont progressé de façon plus importante que l'inflation alors que PARCUB doit pouvoir atteindre dans un délai raisonnable l'équilibre de ses comptes.

## 2.4 – ANALYSE DE L'ACTIVITE SOUS L'ANGLE DE L'EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES PARKINGS

### 2.4.1 – Evolution de la fréquentation horaire

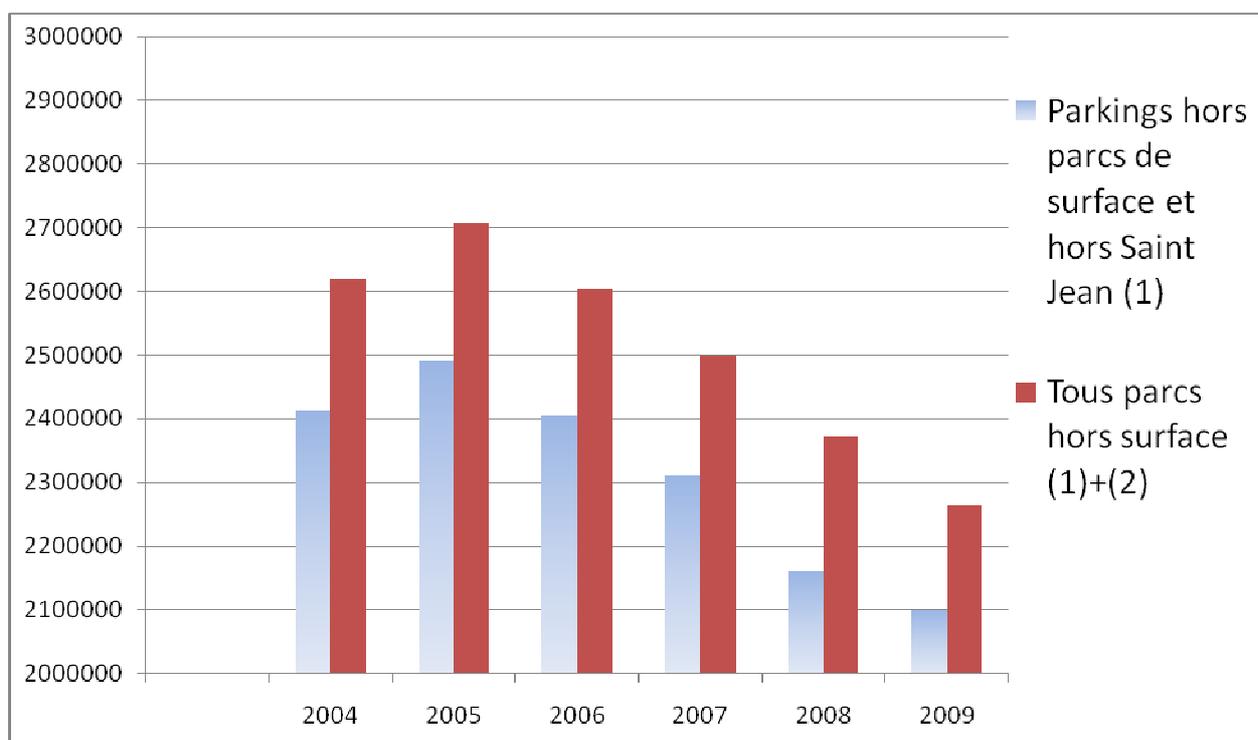
Pour une bonne appréciation de la fréquentation horaire, il est utile dans un contexte de profonde mutation de procéder à une analyse remontant à la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement de la régie. Par ailleurs, il convient pour faire une analyse pertinente de raisonner à périmètre constant c'est-à-dire en faisant abstraction des parcs de surface dont la régie assurait la gestion au début de sa création.

Pour rappel, lors de la création de la régie le 1<sup>er</sup> mai 2004, PARCUB gérait divers parcs de surface très bien situés et qui étaient particulièrement intéressants au regard de leur rentabilité. L'activité du parking St Jean du fait des travaux du pôle intermodal a été fortement impactée. Aussi, les chiffres mentionnés ci-après correspondent à une analyse

### Fréquentation horaires annuelle depuis la création de la régie hors parcs de surface

années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	variation 2009/2004	
	exploitation PARCUB à compter du 1/05/2004						en valeur	en %
Parkings hors parcs de surface et hors Saint Jean (1)	2 412 128	2 490 083	2 404 625	2 309 483	2 159 728	2 100 256	- 311 872	-12,9%
Variation d'une année à l'autre	6,39%	3,23%	-3,43%	-3,96%	-6,48%	-2,75%		
Fréquentation parking st Jean (2)	207 991	217 379	198 621	190 163	213 087	164 749		
Tous parcs hors surface (1)+(2)	2 620 119	2 707 462	2 603 246	2 499 646	2 372 815	2 265 005	- 355 114	-13,6%
Variation d'une année à l'autre	5,58%	3,33%	-3,85%	-3,98%	-5,07%	-4,54%		

hors parcs de surface et en isolant la fréquentation du parking St Jean.



Il ressort de l'histogramme ci-dessus et du tableau qu'après une progression de l'activité en 2005 qui d'ailleurs elle-même fait suite à une progression en 2004 par rapport à 2003 que l'activité horaire s'est significativement contractée à partir de 2006. Le recul enregistré en 2009 de 4,5 % a été sensiblement inférieur à celui de l'exercice précédent mais plus important par rapport aux exercices 2006 et 2007.

### Evolution de la fréquentation horaire annuelle en milliers par parking

#### FREQUENTATION HORAIRE EN MILLIERS

	% de la fréquentation en 2004	% de la fréquentation totale en 2009	2004	2008	2009	2009/2004	2009/2008
Mériadeck	54,5%	52,0%	1 429	1 179	1 178	-17,6%	-0,1%
Pey Berland	13,1%	12,6%	344	323	286	-16,7%	-11,2%
Gambetta	5,4%	8,3%	142	204	189	33,2%	-7,3%
République	3,8%	3,3%	98	83	75	-23,6%	-9,2%
cité mondiale	2,0%	2,2%	53	54	49	-6,4%	-7,8%
Front du Médoc	1,8%	1,2%	47	29	27	-42,3%	-6,3%
total hyper centre	80,6%	79,7%	2 113	1 871	1 805	-14,6%	-3,5%
Victoire	7,1%	6,7%	187	164	153	-18,4%	-6,7%
Huit Mai 1945	2,0%	1,9%	52	40	43	-16,3%	8,3%
Porte de Bordeaux	0,7%	0,8%	19	17	17	-10,5%	3,6%
total centre	9,8%	9,4%	258	220	213	-17,4%	-3,2%
Barrière du Médoc	0,9%	2,4%	23	41	55	141,9%	35,4%
Charles de Gaulle	0,4%	0,8%	12	23	19	65,9%	-15,9%
Pessac centre	0,3%	0,3%	7	5	8	11,5%	44,3%
total périphérie	1,6%	3,6%	41	69	82	98,9%	19,1%
Saint Jean	7,9%	7,3%	208	213	165	-20,8%	-22,7%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 620</b>	<b>2 373</b>	<b>2 265</b>	<b>-13,6%</b>	<b>-4,5%</b>
<b>TOTAL hors Saint Jean</b>	<b>92,1%</b>	<b>92,7%</b>	<b>2 412</b>	<b>2 160</b>	<b>2 100</b>	<b>-12,9%</b>	<b>-2,8%</b>

Il ressort de ce tableau que les parkings ont certes enregistré un recul significatif de leur fréquentation globale mais avec des variations extrêmement contrastées d'un parking à un autre. Ceci est vrai aussi bien pour les parkings qui représentent l'essentiel de la fréquentation horaire que pour les autres. Il est à noter que la variation de la fréquentation sur le parking St Jean n'est pas significative du fait que ce parking et son environnement font l'objet de travaux importants dans le cadre du pôle intermodal St Jean. Celui-ci enregistre une baisse d'activité extrêmement importante pour cette raison. Hors parking St Jean, la baisse de la fréquentation horaire qui était de 4,5 % est ramenée à 2,8 %. Il est à noter que les parcs de périphérie ont permis d'améliorer le chiffre moyen puisqu'ils enregistrent de très bons scores surtout du fait de la progression enregistrée sur le parking du Bouscat (Barrière du Médoc). Si l'on analyse les choses depuis 2004, le poids des parkings de périphérie est passé de 2,6 % du total de la fréquentation à 3,6 % grâce à la bonne progression enregistrée sur le parking du Bouscat consécutivement à l'arrivée de CDiscount mais également à l'amélioration significative de la fréquentation du parking Charles de Gaulle. Si le parking Pessac est en progression, le nombre d'entrées horaires enregistré s'avère dérisoire. Les parkings de la zone centre depuis 2004 sont tous en retrait significatif et globalement au-delà de la zone hypercentre. Ce dernier secteur enregistre un recul de près de 15 % depuis 2004 avec pour les 3 parkings des variations un peu supérieures à la moyenne (Mériadeck et Pey-Berland respectivement -17,6 % et - 16,7 %) tandis que le parking Gambetta sur la même période de 2004 à 2009 a fortement progressé + 33,2 %.

#### 2.4.2 – Evolution et composition des abonnements

a) Analyse globale des abonnements avec variation par rapport à l'année précédente

	Au 1 <sup>er</sup> mai 2004	1/01/2009 tous parcs	Répartition au 1/01/2009	01/01/2010 tous parcs	Répartition au 01/01/2010	Variation du 01/01/09 au 01/01/10 tous parcs en valeur	Variation du 01/01/09 au 01/01/10 en % tous parcs
Résidents	741	1 664	24%	1 761	25,4%	+97	+5.8%
Permanents mensuels et annuels	5198	4 695	67,6%	4 597	66,4%	-98	-2.1%
Autres Multicartes & Nuits	647	586	8,4%	563	8,1%	-23	-3,9%
<b>Total général</b>	<b>6586</b>	<b>6 945</b>	100%	<b>6 921</b>	100,0%	-24	-0,35%

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les abonnements de tous types au nombre de 6921 sont en très léger retrait par rapport à l'année précédente : - 0,35 %. Par contre, depuis le début de l'activité de la régie au 1<sup>er</sup> mai 2004, le recul s'est élevé à périmètre constant, c'est-à-dire hors parcs de surface qui étaient gérés au début de la régie, à 5 %. Il faut ici souligner qu'au moment de la création de la régie, les parcs de surface et plus précisément, le parking des Quais sur lequel il existait des abonnés comptabilisaient, avec 605 abonnés toutes catégories confondues, 8,5 % du total des abonnés.

Les abonnements résidents ont continué à progresser sachant que, depuis la création de la régie, ils ont augmenté dans des proportions considérables (voir ci-après l'analyse détaillée).

Les abonnés permanents ont continué à reculer sur l'exercice, même si le recul apparaît relativement modéré par rapport aux années précédentes. Si l'on remonte à la création de la régie et en excluant les parcs de surface qui étaient gérés à cette époque, le recul a été considérable (- 601, soit - 11,5 %).

b) Evolution des abonnés résidents entre 2004-2009 et entre 2008 et 2009

**Abonnements RESIDENTS au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, sauf en 2004.  
(conventions longue durée et amodiations incluses)**

	1er mai 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	du 1/01/2009 au 1/01/2010	du 1/05/2004 au 1/01/2010
C.C. Mériadeck	0	0	0	0	0	0	25		
Pey Berland	171	208	233	255	274	265	273	3%	60%
Gambetta	173	163	122	159	174	164	124	-24%	-28%
Bonnac	0	0	0	0	0	0	42		
République	107	100	93	134	141	143	143	0%	34%
cité mondiale	115	137	153	218	252	232	236	2%	105%
Front du Médoc	36	58	77	179	184	182	201	10%	458%
Rue Lhôte		106	117	133	131	129	121	-6%	
<b>total hyper centre</b>	<b>602</b>	<b>772</b>	<b>795</b>	<b>1078</b>	<b>1156</b>	<b>1115</b>	<b>1165</b>	<b>4%</b>	<b>94%</b>
Huit Mai 1945	4	9	36	79	66	123	133	8%	3225%
Victoire	110	98	125	197	181	203	180	-11%	64%
Bergonié	19	26	54	48	46	51	52	2%	174%
Porte de Bordeaux	0	20	27	25	27	30	32	7%	
Croix de Seguey	0	0	0	40	39	40	41	3%	
<b>total centre</b>	<b>133</b>	<b>153</b>	<b>242</b>	<b>389</b>	<b>359</b>	<b>447</b>	<b>438</b>	<b>-2%</b>	<b>229%</b>
Barrière du Médoc	0	12	30	42	49	52	57	10%	
Charles de Gaulle	6	13	22	17	18	19	24	26%	300%
Pessac centre	0	1	10	11	13	31	77	148%	
<b>total périphérie</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>62</b>	<b>70</b>	<b>80</b>	<b>102</b>	<b>158</b>	<b>55%</b>	<b>2533%</b>
<b>TOTAL hors Saint Jean</b>	<b>741</b>	<b>951</b>	<b>1099</b>	<b>1537</b>	<b>1595</b>	<b>1664</b>	<b>1761</b>	<b>6%</b>	<b>138%</b>
Saint Jean	0	0	0	0	0	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>741</b>	<b>951</b>	<b>1099</b>	<b>1537</b>	<b>1595</b>	<b>1664</b>	<b>1761</b>	<b>6%</b>	<b>138%</b>
<b>variation d'une année à l'autre</b>		<b>28%</b>	<b>16%</b>	<b>40%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>6%</b>		

Il ressort de ce tableau les principaux points suivants :

- Les abonnés résidents ont très fortement augmenté du fait de la politique suivie par PARCUB. La progression entre le 1<sup>er</sup> mai 2004 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010 atteint le chiffre de 138 %,
- Leur progression est particulièrement forte sur les 4 premières années d'activité de PARCUB. Cela s'explique d'une part par le niveau des tarifs résidents pratiqués depuis le début de la régie couplé avec une suppression des abonnements de nuit et d'autre part, en raison du quasi doublement des places réservées aux résidents par décision du conseil d'administration fin d'année 2006,
- La progression des abonnés résidents, bien que moindre, s'est poursuivie après le 1<sup>er</sup> janvier 2007. La progression a été particulièrement marquée en valeur sur les parkings de la zone hypercentre, ceux-ci représentant au 1<sup>er</sup> janvier 2010 66 % du total des abonnés résidents. Pour autant, la progression en valeur est certes moindre sur le secteur centre et périphérie, néanmoins, ces 2 secteurs représentent une part désormais significative du total des abonnés résidents. Les parkings de la zone centre, qui représentaient 18 % des abonnés résidents en représentent au 1<sup>er</sup> janvier 2010 désormais 25 %. Ceux de la périphérie qui étaient parfaitement marginaux à la

création de la régie (6 abonnés) représentaient au 1<sup>er</sup> janvier 2010 9 % du total (158 sur 1761).

- Enfin, il convient d'observer que du fait des caractéristiques du parking St Jean qui est un parking exclusivement de gare, aucun abonnement résident n'a été souscrit sur ce parking.

**ABONNEMENTS permanents multi-cartes et nuit au 1er janvier de chaque année sauf en 2004  
(conventions longue durée et amodiations incluses)**

	1er mai 2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	du 1/01/09 au 1/01/10	du 1/05/04 au 1/01/10
<b>C.C. Mériadeck</b>	573	329	305	232	213	199	204	3%	-64%
<b>Pey Berland</b>	379	303	389	396	399	366	269	-27%	-29%
<b>Gambetta</b>	479	413	410	419	438	471	430	-9%	-10%
<b>Bonnac</b>	0	0	0	0	0	0	142		
<b>République</b>	366	364	515	461	574	560	531	-5%	45%
<b>cité mondiale</b>	847	801	694	712	684	630	595	-6%	-30%
<b>Front du Médoc</b>	750	808	882	844	869	853	811	-5%	8%
<b>Rue Lhôte</b>	0	0	0	0	0	0	0		
<b>total hyper centre</b>	3 394	3 018	3 195	3 064	3 177	3 079	2 982	-3%	-12%
<b>Huit Mai 1945</b>	762	806	854	814	824	795	713	-10%	-6%
<b>Victoire</b>	482	434	466	418	433	360	340	-6%	-29%
<b>Bergonié</b>	0	3	9	27	6	7	7	0%	#DIV/0! !
<b>Porte de Bordeaux</b>	412	373	331	322	331	360	506	41%	23%
<b>Croix de Seguey</b>	0	0	0	0	0	0	0		
<b>total centre</b>	1 656	1 616	1 660	1 581	1 594	1 522	1 566	3%	-5%
<b>Barrière du Médoc</b>	149	144	121	120	110	99	109	10%	-27%
<b>Charles de Gaulle</b>	119	109	101	97	89	82	79	-4%	-34%
<b>Pessac centre</b>	304	305	303	303	384	345	295	-14%	-3%
<b>total périphérie</b>	572	558	525	520	583	526	483	-8%	-16%
<b>TOTAL hors Saint Jean</b>	5 622	5 192	5 380	5 165	5 354	5 127	5 031	-2%	-11%
<b>Saint Jean</b>	223	228	205	189	172	154	129	-16%	-42%
<b>TOTAL</b>	5 845	5 420	5 585	5 354	5 526	5 281	5 160	-2%	-12%
<b>variation d'une année à l'autre</b>		- 7,27%	3,04 %	- 4,14%	3,21 %	- 4,43%	- 2,29%		

Commentaires :

La baisse des abonnements hors résidents a été plus modérée sur l'exercice 2009 par rapport à l'exercice précédent.

Comme souligné dans le 1<sup>er</sup> tableau sur l'analyse de l'activité, le recul a été extrêmement important depuis la création de la régie et ceci sans tenir compte des abonnements sur les parcs de surface non intégrés dans les tableaux.

Pour une meilleure appréciation de la tendance enregistrée depuis la création de la régie, il faut préciser que les abonnements sur le parking des Quais hors résidents étaient au nombre de 488, soit 7,7 % du total des abonnés.

Le tableau fait par ailleurs ressortir des variations très contrastées d'un parc à un autre.

Il est à noter en ce qui concerne le parking St Jean que la baisse du nombre d'abonné s'explique par la politique de PARCUB qui vise à privilégier les usagers horaires. Aussi, depuis la création de la régie aucun contrat d'abonnement n'a été signé. Le recul sur ce parc s'explique donc malgré une forte demande par le non renouvellement de certains contrats.

#### Abonnés résidents et non résidents et capacité des parkings - Chiffres au 1/01/2010

	Capacité Parking	Abonnés non résidents	% de la capacité du parking	Abonnés résidents	% de la capacité du parking
<b>C.C. Mériadeck</b>	1 363	204	15,0%	25	1,8%
<b>Pey Berland</b>	688	269	39,1%	273	39,7%
<b>Gambetta</b>	515	430	83,5%	124	24,1%
<b>Bonnac</b>	164	142	86,6%	42	25,6%
<b>République</b>	421	531	126,1%	143	34,0%
<b>cité mondiale</b>	712	595	83,6%	236	33,1%
<b>Front du Médoc</b>	1 144	811	70,9%	201	17,6%
<b>Rue Lhôte</b>	106	-	0,0%	121	114,2%
<b>total hyper centre</b>	<b>5 113</b>	<b>2 982</b>	<b>58,3%</b>	<b>1 165</b>	<b>22,8%</b>
<b>Huit Mai 1945</b>	726	713	98,2%	133	18,3%
<b>Victoire</b>	455	340	74,7%	180	39,6%
<b>Bergonié</b>	64	7	10,9%	52	81,3%
<b>Porte de Bordeaux</b>	724	363	50,1%	175	24,2%
<b>Croix de Seguey</b>	40	-	0,0%	41	102,5%
<b>total centre</b>	<b>2 009</b>	<b>1 423</b>	<b>70,8%</b>	<b>581</b>	<b>28,9%</b>
<b>Barrière du Médoc</b>	132	109	82,6%	57	43,2%
<b>Charles de Gaulle</b>	290	79	27,2%	24	8,3%
<b>Pessac centre</b>	355	295	83,1%	77	21,7%
<b>total périphérie</b>	<b>777</b>	<b>483</b>	<b>62,2%</b>	<b>158</b>	<b>20,3%</b>
<b>TOTAL hors Saint Jean</b>	<b>7 899</b>	<b>4 888</b>	<b>61,9%</b>	<b>1 904</b>	<b>24,1%</b>
<b>Saint Jean</b>	512	129	25,2%	-	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>8 411</b>	<b>5 017</b>	<b>59,6%</b>	<b>1 904</b>	<b>22,6%</b>

Les chiffres ci-dessus tiennent compte de tous les abonnements y compris les abonnements longue durée et des amodiations.

Les pourcentages de places abonnés permanents ou résidents ramenés à la capacité du parc sont extrêmement variables d'un parking à un autre du fait des caractéristiques propres à chaque ouvrage.

L'analyse pour les secteurs hypercentre et centre et du fait de ce qui précède est peu pertinente alors que chacun de ces secteurs comprend des parcs très spécifiques comme le parking Centre Commercial Mériadeck qui est de fait un parking de surface commerciale mais également des parkings réservés exclusivement à des abonnés résidents ou de façon prioritaire. Les pourcentages de la capacité du parking occupé par des résidents doivent tenir compte du fait que pour les parkings saturés, il existe un temps entre la souscription de nouveaux abonnements et la libération de places. Aussi, lorsqu'on est à 2 ou 3 % du seuil maximum de places réservées aux résidents, dans les faits, cela correspond au seuil le plus élevé.

Le parking Rue Lhôte exclusivement réservé à des résidents a un pourcentage d'abonnés supérieur à sa capacité du fait du foisonnement pratiqué sur ce parking.

Dans le secteur hypercentre, il est à noter que 40 % de la capacité du parc Pey-Berland sont occupés par des abonnés résidents, ce qui correspond au pourcentage maximum prévu par délibération.

Pour ce qui est du parking Gambetta, le pourcentage maximum réservé aux résidents a été à 35 %. Le chiffre mentionné sur le parking Gambetta est trompeur puisque bon nombre d'abonnés résidents de ce parc a été transféré sur le parking Bonnac. Dans les faits, si l'on ajoute aux 124 abonnés du parking Gambetta les 42 du parking Bonnac, soit un total de 166, cela représente un tiers de la capacité du parking Gambetta. L'ensemble Bonnac + Gambetta, compte tenu de la demande, devrait continuer à progresser sur les années à venir.

Les parkings République et Cité Mondiale sont à un niveau équivalent à 1 ou 2 % près au maximum prévu.

Le parking Front du Médoc, bien qu'enregistrant plus de 200 abonnés résidents, est à un niveau inférieur du fait de la taille de ce parking et de la demande.

En ce qui concerne le secteur centre, on peut mettre en exergue les points suivants :

- Le parking Victoire est saturé en résident (39,6 %), ce qui n'est pas le cas des parkings 8 mai 45 et Porte de Bordeaux, sur lesquels il existe beaucoup moins de demande.
- Le parking Croix de Seguey compte à une place près autant d'abonnés résidents que de places, ce qui n'est pas le cas du parking Bergonié pour lequel, du fait d'une insuffisance de demandes, 7 abonnements permanents ont été souscrits.

Pour ce qui est des parkings de périphérie, en dehors du parking Barrière du Médoc qui accueille un nombre significatif d'abonnés résidents mais également d'abonnés permanents, les 2 autres parkings Charles de Gaulle et Pessac qui se caractérisent par le faible nombre d'abonnés résidents et ceci malgré des tarifs particulièrement attractifs. Cette situation découle des caractéristiques du tissu urbain avoisinant, les résidents automobilistes ayant des possibilités de stationnement globalement satisfaisantes. Il est à noter que le nombre d'abonnés permanents du parking de Pessac de 83,1 % ne correspond pas à proprement parler à une réelle demande alors que la très grande majorité des places occupées en abonnement permanent a fait l'objet d'une convention longue durée passée par la ville de Pessac dans le cadre de la construction antérieure de ses locaux administratifs.

## 2.5 –PROGRAMME DE REHABILITATION

### 2.5.1 Travaux relatifs à l'amélioration de la qualité d'ambiance

#### 2.5.1.1 Travaux de peinture

Sont présentés ci-après les travaux réalisés en 2009 dans le cadre de marchés publics et ceux réalisés par l'équipe de peinture de PARCUB.

Le programme de peinture extrêmement volontariste qui va bien au delà de ce qu'avait prévu la Communauté Urbaine de Bordeaux, est dans sa toute dernière phase. Pour avoir une vision globale de l'importance de ce programme depuis la création de la régie et pour l'ensemble des parkings, le lecteur est invité à se reporter au tableau de bord du bilan général des travaux figurant en annexe qui fait état des travaux réalisés depuis 2004 jusqu'au jour de rédaction de ce rapport mais également ceux en cours et à venir.

#### a) Travaux réalisés sous prestations externes

Il est apparu opportun d'accélérer le programme de rénovation peinture alors que l'ambiance générale des parkings est un élément très important de la perception de la qualité des ouvrages par la clientèle. De plus, le contexte économique général et plus particulièrement l'état du marché en ce qui concerne les entreprises de peinture ont été en 2009 extrêmement favorables aux donneurs d'ordres. Aussi, suite aux décisions du conseil d'administration de PARCUB, plusieurs marchés de travaux, qui ont pu être négociés au meilleur prix, ont été passés au final. En tenant compte de l'ensemble des travaux de peinture réalisés sur les précédentes années, les parkings présentent désormais un niveau qualitatif très satisfaisant qui progressera encore en 2010 avec quelques travaux significatifs.

Au titre de l'année 2009, ce sont quatre parkings qui ont été traités :

- **le parking Cité Mondiale** : la totalité des travaux (huit demi-niveaux) a été réalisée sur l'année 2009 et ceci avec une avance de quelques mois par rapport aux obligations du marché et une grande qualité de réalisation.
- **le parking Gambetta** : deux niveaux sur trois ont été intégralement traités sur l'année 2009. Ce chantier a été plus compliqué que le précédent. Les retards pris dans une première phase ont pu finalement être contenus. A noter que le 1er niveau du parking qui en comprend trois avait été traité en interne par PARCUB en 2007 et qu'il sera en partie repris au mois de juin 2010, pour revoir la peinture des sols en partie dégradées par les travaux de réfection du poste de contrôle qui se sont achevés en 2009.
- **le parking Front du Médoc** : le niveau +1 a été traité intégralement en 2009. Le niveau rue du parking qui en comprend trois a été intégralement traité en interne par PARCUB en 2008, le dernier niveau (-1) doit être traité complètement en externe en 2010.
- **le parking 8 mai 1945** : le marché relatif à la rénovation des trois niveaux a été lancé en octobre 2009, la majeure partie du niveau -1 et une partie du niveau +1 a été réalisée au 31 décembre 2009, la fin des travaux sur le dernier niveau est prévue fin d'avril 2010, en avance par rapport au calendrier d'un mois environ.

#### b) Travaux réalisés en interne par l'équipe peinture de la régie

- **le parking Pey-Berland** : en 2009, ce sont 3 des 4 niveaux publics du parking qui ont été entièrement traités (-2, -3, -4) ainsi que le niveau -5 à environ 40%. La fin des travaux du

niveau -5 a été décalée vers la fin avril 2010 du fait de la nécessité de reprendre les peintures de la dépose minute nord du parking Saint-Jean, travaux qui n'étaient pas initialement prévus.

- **le parking Pessac Centre** : Le niveau - 2 du parking a été entièrement traité, ainsi qu'une partie du niveau -1 proche des pistes d'entrée et de sortie, qui concerne les places réservées aux personnes handicapées et le local réservé à l'espace 2 roues motos et vélos qui a été créé sur ce niveau. (A noter que d'importants travaux avaient été déjà réalisés par l'équipe de PARCUB et concernaient la réfection totale des passages piétons des trois niveaux). Ce parking est dans un état tout à fait satisfaisant à ce jour.

- **la dépose minute Sud du parking Saint-Jean** : suite aux travaux de réaménagement de la dépose minute sud et nord par la Communauté Urbaine de Bordeaux, PARCUB a traité en interne :

- la rénovation peinture des entrées et sortie de la dépose minute sud (le traitement de la dépose minute nord est en cours et sera terminé d'ici la fin du mois d'avril 2010),
- la longue voie de transition entre la dépose minute nord et les pistes de sortie,
- la première zone de la dépose minute sud

Il est à noter à titre d'information qu'en tout début 2010, et alors que la dépose minute sud a ouvert le 4 février 2010, la matérialisation des places handicapées a été reprise et que les cheminements piétons ont été repris. Une opération importante de remise à niveau des principaux escaliers qui ont été fortement dégradés du fait des travaux du pôle intermodal a été engagée début 2010.

- **le parking Centre Commercial Mériadeck** : la première partie des travaux du niveau « orange/jaune » qui n'avait pu être traitée du fait des différents sinistres dégâts des eaux qui ont touché cette zone en 2008, a été traitée en 2009. Il est à noter que la dernière partie de cette zone a été terminée en 2010.

A titre d'information, le niveau vert doit être intégralement refait en 2010. La clientèle du parking utilisant à plus de 90% les niveaux jaune/orange et vert dont les sas ont été traités en 2008 et 2009 par PARCUB, ce parking présentera fin 2010 un très bon aspect. Il n'est pas prévu de traiter les niveaux supérieurs, alors qu'il existe un projet de reconfiguration du parking en utilisant exclusivement le niveau jaune/orange et le niveau vert, dernier niveau qui serait agrandi.

### **2.5.1.2 Travaux de carrelage des escaliers**

PARCUB a engagé depuis plusieurs années, un important programme concernant les sorties piétons qui sont des lieux de passage très importants du fait qu'ils sont déterminants dans la perception de la qualité des ouvrages. Sur les années passées, un travail de mise en lumière et de sonorisation a été réalisé, les travaux de peinture des escaliers non mentionnés ci-dessus constituent avec le renouvellement des carrelages existants, des travaux de grosses réparations très importants. Il faut ajouter que la pose d'un carrelage adapté est un facteur essentiel en terme de propreté, alors que l'entretien s'en trouve facilité.

#### **a) travaux sous prestations externes**

- **le parking Pey-Berland** : tous les sas des ascenseurs (au nombre de 4) ont été entièrement carrelés. A titre d'information, la qualité des sas sera encore améliorée en 2010 par le renouvellement de l'éclairage en retenant des tubes de couleur et avec un effet d'éclairage rasant sur les murs.

- **le parking Front du Médoc** : les trois niveaux de l'escalier N°2 donnant sur l'hôtel Mercure Mériadeck ont été traités en décembre 2009.

#### **b) travaux réalisés en interne par PARCUB**

- **le parking Gambetta** : les trois niveaux de l'escalier N°3 ont été rénovés au dernier trimestre 2009. Tous les escaliers de circulation du parking sont traités fin 2009 à l'exception de l'escalier jouxtant l'ascenseur dont la rénovation complète est prévue avec le changement de l'ascenseur qui desservira non pas un niveau mais tous les niveaux du parking. Ce projet est actuellement en cours et sera réalisé en cohérence avec le réaménagement du square des Commandos de France.

- **le parking Front du Médoc** : les travaux relatifs au carrelage de l'escalier N°3 ont commencé au mois décembre 2009 (ils ont été achevés dans la 1<sup>ère</sup> semaine du mois de mars 2010). Les travaux de l'escalier N°5 viennent de commencer à la date de rédaction de ce rapport et devraient être terminés d'ici la fin mai 2010.

A ce jour, les principaux escaliers utilisés par la clientèle ont été entièrement rénovés, exception faite d'un cinquième escalier qui le sera avant la fin 2010.

#### **2.5.1.3 Travaux d'amélioration des éclairages**

Un marché de maîtrise d'œuvre a été passé en 2009. Un marché de travaux devrait être lancé en 2010 sous réserve de décisions du conseil d'administration qui sera amené à se prononcer sur cette affaire en mars 2010. L'étude au jour de la rédaction de ce rapport se poursuit sur la globalité des parkings. Au regard des premières conclusions, il apparaît, confirmant en cela le diagnostic sommaire qui avait été réalisé par PARCUB, qu'il existe un potentiel d'optimisation très important, ce qui confirme le bien fondé des travaux qui avaient été projetés.

Dans l'attente et au fur et à mesure que les travaux de rénovation peinture susmentionnés ont été achevés, le service technique de PARCUB procède, comme depuis la création de la régie, à divers renouvellements en tant que de besoin.

#### **2.5.2 Les travaux relatifs à la sécurité**

PARCUB gérant des établissements recevant du public, les aspects sécurité doivent faire l'objet d'une vigilance particulière.

Si les commissions de sécurité déterminent leur programme de visites sur les établissements recevant du public, PARCUB a jugé approprié, alors que l'essentiel des parkings gérés par la régie est situé sur la commune de Bordeaux, de solliciter le passage de la commission de sécurité de cette ville. Il en a résulté un passage de la commission de sécurité sur les parkings Gambetta (fin 2008), 8 mai 1945 et République en 2009.

Il faut préciser par ailleurs, que les parkings 8 mai 1945 et Front du Médoc ont fait l'objet avant 2009, des visites trentenaires se matérialisant par un diagnostic approfondi, notamment des installations sprinkleurs. Les installations sont fonctionnelles, des travaux en vue de prolonger l'homologation APSAD, ce qui est un élément important pour baisser les coûts des assurances incendie et explosion, sont prévus en 2010.

Sur les trois parcs visités par la commission de sécurité, des travaux ont été entrepris pour tenir compte des recommandations. L'essentiel des travaux a porté sur le parking Gambetta dont le renouvellement de l'installation de l'éclairage de secours.

### **2.5.2.1 Travaux relatifs aux vérifications et améliorations des équipements d'éclairage normal et de sécurité**

Des travaux de renforcement de l'éclairage de secours ont été réalisés en interne sur les parcs République, Centre Commercial Mériadeck et Gambetta.

### **2.5.3.2 Equipements relatifs à la sécurité du personnel**

Afin d'améliorer les communications entre les parcs, mais également entre les agents de sécurité et d'intervention de PARCUB, un système de radiocommunication spécifique à PARCUB a été déployé. Ce chantier particulièrement complexe du fait des caractéristiques physiques des parkings a été finalisé en 2010 et se compose sommairement d'une antenne relais à Floirac, de relais sur tous les parkings sur l'ensemble des niveaux et d'une flotte de portable radio. Il intègre un dispositif dit protection des travailleurs isolés « PTI » délivrant en cas de besoin une alarme vers le parking Front du Médoc, sachant que le personnel peut aussi activer en cas de nécessité lui même cette alarme en cas de danger imminent.

## **2.5.3 Autres travaux**

### **2.5.3.1 Travaux de réalisation des espaces deux roues vélos et/ou motos**

- le parking Pessac Centre : dans le cadre des dispositions prises découlant de la convention passée avec la Ville de Pessac, la régie s'était engagée à réaliser en 2009 des travaux de rénovation du niveau -2 du parking et à créer un espace deux roues vélos et motos. Cet espace situé au niveau -1 du parking près du poste de contrôle et de l'ascenseur public, a été achevé en décembre 2009. Il reste encore à équiper ce local du contrôle d'accès par cartes, ce qui a été prévu dans le cadre des travaux de renouvellement des équipements de péage de cet ouvrage en mars 2010.

- le parking Pey-Berland : l'espace motos a été en partie réalisé en décembre 2009. Il reste à formaliser les places au sol et les systèmes d'accrochage des motos, ainsi que d'équiper ce local du contrôle d'accès par carte, ce qui sera fait dans le cadre du renouvellement des équipements de péage de cet ouvrage prévu en 2010.

### **2.5.3.2 Travaux de mises à disposition d'espaces à la société CAR CLEAN – HELIAS dans le cadre de la convention de location d'espaces pour la création de deux stations de lavage automatique des véhicules**

Par convention signée entre PARCUB et CAR CLEAN–HELIAS, la régie devait mettre à disposition de cette dernière, des emplacements dont les surfaces au sol devaient être peints.

### **2.5.3.3 Le renouvellement des équipements de péage et de contrôle d'accès**

Un marché de renouvellement des équipements de péage sur l'ensemble des parcs, exception faite des parcs récents et dont le matériel est en bon état (Bergonié, Lhôte, Croix de Seguey et Bonnac) a été notifié le 5 février 2009.

Les prestations prévues dans la tranche ferme, qui concernaient les parcs Saint-Jean, Gambetta, Front du Médoc et Barrière du Médoc, ont été exécutées durant l'année 2009 et ont été réceptionnées en décembre 2009.

Il est à noter que la tranche conditionnelle a été affermie à la fin 2009 et que les neuf derniers parcs prévus au marché devraient être traités en 2010, à l'exception probable de

trois parkings qui en raison de l'importance des travaux à réaliser, devraient être traités sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

Avec l'installation du nouveau matériel qui a été précédée d'un renouvellement complet du système vidéo de surveillance et de GTC intervenu avant l'exercice 2009, de l'acquisition d'un logiciel de supervision du matériel de péage, PARCUB disposera au final dans peu de temps d'outils extrêmement performants permettant en particulier de faire évoluer l'offre (souscriptions d'abonnement en ligne, généralisation de la carte à décompte, abonnements multi sites, etc).

#### **2.5.3.4 L'accueil de la clientèle – Evolution des locaux de travail**

La rénovation des salles de contrôle de sept parcs de stationnement (Gambetta, Front du Médoc, République, Huit mai 45, Victoire, Pey-Berland et Cité Mondiale), commencée en juillet 2008, a continué sur le premier semestre 2009. Les travaux ont été finalisés sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2009, les dernières factures ont été réglées au mois d'octobre.

Aussi, fin 2009, tous les parcs qui accueillent des usagers horaires disposent de salles de contrôle en très bon état. Les sept salles de contrôle intégralement rénovées par PARCUB, comprennent toutes un espace d'accueil clients et ont été toutes agrandies en tenant compte de la nécessité de disposer de locaux adaptés pour le personnel et notamment avec des vestiaires hommes et femmes. Des toilettes publiques mises aux normes ont été également aménagées en prévoyant un système d'accès en utilisant les tickets horaires et les cartes d'abonnement. Ce dispositif sera mis en œuvre au fur et à mesure du renouvellement des équipements dans le cadre du marché évoqué ci-avant. Au final, les conditions d'accueil de la clientèle et les conditions de travail du personnel ont été considérablement améliorées.

Sur le parc de stationnement Saint-Christoly Pey-Berland, la rénovation des ascenseurs desservant la galerie marchande, commencée sur le premier ascenseur sur le deuxième semestre 2008, s'est achevée par la rénovation du deuxième ascenseur sur le premier trimestre 2009.

Fin 2009, les quatre ascenseurs du parking ont été totalement rénovés.

A noter qu'à quelques menus travaux qui restent à réaliser, qu'à ce jour, presque tous les personnels de PARCUB auront bénéficié d'une forte amélioration de leurs conditions de travail.

#### **2.5.4 Etudes lancées sur 2009 donnant lieu à des travaux sur 2010**

- Etude relative à la deuxième et troisième phase pour la visite trentenaire des installations d'extinction automatique sprinklers du parc de stationnement Front du médoc. Cette étude a été menée en relation étroite avec des ingénieurs préventionnistes représentant le courtier d'assurance et l'assureur. A l'issue de cette étude, le cahier des charges des travaux à réaliser pour réaliser la mise en conformité de ces équipements peut être rédigé.

- Etude relative à la modification de l'ascenseur du parc Gambetta. Cet ascenseur doit permettre de desservir les trois niveaux du parc (niveau -1 uniquement actuellement). Cette étude intègre également tous les travaux nécessaires afin « d'effacer » toutes les émergences visibles à l'extérieur et de respecter au mieux les prescriptions architecturales choisies pour la restructuration du square de Commandos de France.

- Etude relative à la recherche de gisements d'économie d'énergie électrique (évoquée au § 2.5.1.3).

- Dossier SSI déposé auprès des services préventions des municipalités concernées pour le remplacement ou extension des systèmes de détection incendie dans les parcs Pessac, Mérignac et Front du Médoc.

## **2.6– LES RECLAMATIONS DES CLIENTS**

Les réclamations sont présentées sous forme d'un tableau synthétique en annexe n° 7 en donnant celles relatives à l'année 2008 ainsi que 2009.

En premier lieu et pour une bonne analyse de ces chiffres, il convient de rapporter le nombre d'insatisfactions et de sinistres au niveau de l'activité de PARCUB, à savoir que PARCUB avec 8303 places a accueilli, en 2009, 2 265 005 entrées horaires et comptabilisait fin d'année 2009 près de 7 000 abonnés.

De ce fait, il apparaît que le nombre de sinistres est tout à fait marginal. S'il existe une légère progression des insatisfactions, à l'inverse, les sinistres baissent sensiblement. Néanmoins alors que le nombre d'insatisfactions et de sinistres est tout à fait faible, les variations ne peuvent être considérées comme une amélioration ou une dégradation d'une situation.

Il faut préciser que sont identifiées dans les insatisfactions essentiellement les réclamations suite à des problèmes de cartes bancaires qui sont au nombre de 169 sur un total de 273. Pour ce qui est des sinistres, au nombre seulement de 48 contre 75 l'année passée, ils sont d'un niveau parfaitement marginal. De plus, il faut observer qu'aucun vol de véhicule comme l'an passé n'a été observé.

## CHAPITRE 3 – COMPTES 2009

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec préalablement une analyse synthétique d'ensemble. Le compte administratif fait état dans une première colonne des crédits ouverts, ce qui correspond au budget primitif, aux décisions modificatives, qui ont été au nombre de 5 en 2009, ainsi que les virements de crédit.

Sont donnés ensuite pour la section d'exploitation le niveau des réalisations de l'exercice, les rattachements, les restes à réaliser ainsi que les crédits annulés. La section d'investissement donne pour les dépenses les mandats émis et pour les recettes les titres émis. Pour une bonne analyse des comptes, figure, comme l'an passé, en annexe une présentation détaillée des comptes 2009 par rapport à 2008 avec les écarts en valeur et en pourcentage d'un exercice à l'autre.

### 3.1 – ANALYSE DES COMPTES 2009

#### 3.1.1 - Section d'exploitation

##### 3.1.1.1 - Analyse synthétique d'ensemble

L'analyse synthétique peut être réalisée à partir des principaux chiffres qui suivent et qui sont ensuite commentés.

*Chiffres en milliers d'euros sauf indication contraire*

	Exercice 2008	Budget 2009 avec DM	Exercice 2009	Variation 2008/2009	
				En %	En valeur
Produits des services (chapitre 70)	10 701	11 217	11 209	+ 4,74	+ 508
Subvention d'équilibre	1 672	348 (initialement 966 538 € au BP)	315	- 81,16	-1357
Autres produits (chapitre 75)	991	971	987	- 0,40	-4
Masse salariale (salaires chargés et hors intérim)	5 729	6 070	5 976	+ 4,32	+ 247
Charges et frais de personnel intérim inclus (chapitre 12)	6 638	6 877	6 755	+ 1,76	+ 117
Achats et charges externes (intérim inclus)	3 788	4069	3935	+ 3,88	+ 147
Dotation aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	4 653	4188	4015	- 15,23	-638
<b>Résultat courant non financier</b>	- 2 992		- 1 803		+ 1 189
<b>Résultat financier</b>	399		16	- 95,99	-383
<b>Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)</b>	- 2 593		- 1 787		+ 806
<b>Résultat exceptionnel</b>	2 919		- 1 268		- 4187
<b>Résultat de l'exercice avant affectation à la provision pour grosses réparations</b>	327	-	- 3054		-3381
(1) Dotation à la provision pour grosses réparations	943		326	- 65,43	-617
(2) Reprise sur la PGR	691		1047	+ 51,51	+ 356
(3) Travaux de grosses réparations financés hors reprise sur la PGR	0		-	-	-
<b>(1) - (2) + (3) = ressource nette dégagée par PARCUB pour les grosses réparations</b>	<b>252</b>	<b>-</b>	<b>- 721</b>	<b>- 386,11</b>	<b>- 973</b>

Le chapitre 70, vente de produits, a évolué de façon favorable en 2009 pour atteindre la somme de 11,209 M€. Cette progression peut utilement être rapprochée du niveau du chapitre 70 sur la 1<sup>ère</sup> année d'activité sur 12 mois de PARCUB, à savoir 2005, exercice sur lequel, il avait été comptabilisé au chapitre 70 une somme de 10,197 M€. Sur 5 ans, la progression a été de 9,9 %, soit un niveau légèrement supérieur à l'inflation (8,4 % sur la même période).

Le chiffre d'affaires, c'est-à-dire le chapitre 70 auquel est ajouté le chapitre 75 hors titres restaurants, s'élève en 2009 à 12.159.341 € pour 11.656.349 € en 2008, soit une progression de 4,32 %. Le chiffre d'affaires 2009 peut être rapproché utilement pour une analyse des tendances de celui de 2005 qui était de 10.964.045 € (variation 2005 à 2009 : +10,90% et alors que 3 parcs de surfaces - Quais, Bonnac, Colbert- ont été perdus).

Pour rappel, la subvention d'équilibre en provenance de la CUB était en 2005 de 3,368 M€ H.T. La subvention d'équilibre en 2009, de 315 424,44 €, est en très forte diminution et ceci aussi bien par rapport à l'exercice 2008 (subvention de 1,672 M€) mais également par rapport à la prévision budgétaire 2009, qui prévoyait, avec une nécessaire prudence, un besoin de subvention de 966 538 €.

Il faut par ailleurs observer que cette évolution s'est faite malgré une quasi-absence du résultat financier consécutivement à un effondrement des produits financiers alors qu'ils s'étaient élevés à 400 572 € en 2008. Pour autant, il est à noter que s'il y a un effondrement du résultat financier, la trésorerie de PARCUB, et ceci malgré l'achat du 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac, pour un montant de 2,8 M€ hors taxes et frais notariés, est restée tout à fait conséquente (9,5 M€ fin 2009). Aussi, cela ouvre, en cas de remontée des taux sur les placements, un potentiel de produits non négligeables et/ou permet de disposer d'une capacité d'investissement appréciable et mobilisable en cohérence avec les intérêts de la régie et de la CUB.

La masse salariale toutes charges incluses et hors intérim (CDI et CDD de PARCUB) a progressé en 2009 plus rapidement que l'inflation : + 4,32 %. Pour autant, les charges de personnel, chapitre 12 qui inclus donc l'intérim, a évolué de façon contenue : + 1,76 %, après + 1,37 % en 2008.

PARCUB, du fait du programme de réhabilitation, a eu recours à quelques CDD et l'accueil des abonnés TBC sur 3 parkings est allé de pair, à défaut d'une gestion automatisée, avec le recours à des intérimaires. Cela signifie donc que, dès lors que l'accueil des abonnés TBC serait maintenu et automatisé, et alors que l'on arrive au bout du programme de réhabilitation, qu'il existe, en dehors des gains de productivité prévus au fur et à mesure des départs naturels, un potentiel important de réduction des charges de personnel.

Les dotations aux amortissements et provisions baissent fortement entre 2008 et 2009 de 0.636 M€ (- 0,617 M€ pour la seule provision pour grosses réparations). Il convient plus particulièrement de remarquer que l'abondement à la provision pour grosses réparations n'a été en 2009 que de 326 832,50 €, ce qui correspond à l'affectation de l'excédent à la section d'exploitation 2008 qui a été en quelque sorte « neutralisé » alors que le programme de réhabilitation, qui est dans sa dernière ligne droite, nécessitait une provision complémentaire. Pour rappel, en 2008, la provision pour grosses réparations avait été dotée d'un montant supérieur (943 712 €).

Il résulte des évolutions ci-dessus que le résultat courant s'est amélioré de façon considérable entre 2008 et 2009 (il est passé de, - 3 M€ en 2008, à - 1,8 M€ en 2009). Le fort retrait du résultat exceptionnel et du résultat de l'exercice hors affectation à la provision pour grosses réparations s'explique par le versement à la CUB, par délibération du conseil d'administration du 24.11.09, des excédents d'exploitation sur les exercices 2004 à 2007 (2 727 597,82 €), l'excédent 2008 étant venu abonder la provision pour grosses réparations.

En 2008, la reprise sur la provision pour grosses réparations de 1,047 M€ a été largement supérieure à la dotation à la provision pour grosses réparations à la différence de l'année passée. Il en découle donc que la provision pour travaux de grosses réparations fin 2009 est inférieure à celle disponible fin 2008 (la provision pour grosses réparations disponible est fin 2009 de 1,923 M€ contre 2,645 M€ en 2008. La consommation de la provision disponible fin 2009 est prévue selon le budget 2010). Cette provision est en cohérence avec les prévisions des travaux à réaliser, alors que le programme de réhabilitation est entré dans sa phase finale de réalisation.

### 3.1.1.2 - Analyse détaillée

#### ➤ Recettes de la section d'exploitation

Le **chapitre 70**, vente de produits et prestations de service, correspond à l'essentiel du chiffre d'affaires. Il s'établit à la somme de 11 209 130 €, en progression par rapport à 2008 de 507 984,48 €, soit + 4,75 %. Cette évolution tout à fait favorable a pu être réalisée grâce à un ajustement des tarifs alors que l'activité, comme analysée plus haut, a sensiblement régressé.

Il est à noter qu'il avait été souligné en 2008 qu'en tenant compte d'une écriture d'ajustement, le niveau du chapitre 70 était quasi-identique au niveau 2007.

Si l'on ajoute au chapitre 70, le **chapitre 75**, autres produits de gestion courante et en retranchant les titres restaurants, on obtient ainsi le chiffre d'affaires de PARCUB. En 2009, il a été de 12,159 341 M€ pour 11,656 M€ en 2008, soit une progression à quelque chose près comparable à l'évolution du chapitre 70.

Les autres produits de gestion courante sont restés quasiment identiques du fait d'une baisse de la redevance Centre Commercial Mériadeck alors que les autres redevances ont progressé. Plus précisément, il a été enregistré en 2009 une progression extrêmement importante de la redevance de la société CAR CLEAN du fait de son développement.

**Le chapitre 13**, atténuation de charges d'un montant de 94.030 € correspond aux indemnités versées par la sécurité sociale suite aux arrêts maladies.

Le **chapitre 76** correspond aux produits financiers pour un montant de seulement 16 662,38 €. Ce chiffre correspond littéralement à un effondrement puisque les produits financiers avaient atteints la somme de 400 572,43 € en 2008. Cette très forte baisse ne s'explique pas par une baisse corrélative de la trésorerie. Certes, celle-ci a été pour partie mobilisée par l'achat du 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac intervenu le 1<sup>er</sup> octobre 2009 pour un montant de 2,8 M€ nets. Pour autant, la trésorerie fin décembre 2009 était de 9,5 M€ pour 12 M€ un an plus tôt. La baisse des produits financiers s'explique donc par l'effondrement du taux de placement de la trésorerie consécutivement à la baisse du taux directeur de la Banque Centrale Européenne dans un contexte de crise historique. Comme expliqué plus haut dans la synthèse sur les comptes, la quasi-absence de résultat financier en 2009 laisse augurer une perspective favorable dès lors que les taux retrouveront un niveau plus normal, ce qui devrait être le cas, passé la période de crise actuelle.

Il convient ici de souligner que l'achat du 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac est finalement intervenu au moment le plus approprié permettant, compte tenu de ce qui vient d'être expliqué, en quelque sorte de placer au mieux une partie de la trésorerie de PARCUB alors que cette opération, comme expliqué plus avant dans ce rapport, présentait un certain nombre d'avantages déterminants.

Le **chapitre 77**, produits exceptionnels, par rapport au compte administratif 2008, ils sont en retrait de près de 80 % alors que ce chapitre est constitué de façon quasi-exclusive de la subvention d'équilibre en provenance de la CUB. Le recul de ce chapitre traduit la très forte amélioration de la situation économique de la régie puisque la subvention 2009, pour une prévision initiale de 966.538 €, n'a été finalement que de 315 424,44 €. Ce niveau pour être mieux apprécié doit être rapproché également de la subvention 2008 d'un montant de 1 671 979,33 €.

Le **chapitre 42**, opérations d'ordre de transfert, d'un montant de 2 320 239,62 € a été d'un niveau supérieur de 255 309,34 € à l'année passée. Cela s'explique malgré une baisse sensible de la reprise d'une quote-part des subventions d'investissement de 120 737 € qui vient couvrir seulement une partie des dotations aux amortissements des immobilisations qui ont été transférées par la CUB à la régie. Aussi, c'est essentiellement la très forte progression de la reprise sur la provision sur grosses réparations (+ 51,6 %) et dans une moindre mesure de la variation des stocks qui explique l'accroissement du chapitre 42. La baisse de la provision pour grosses réparations découle de l'importance des dépenses engagées au titre du programme de réhabilitation. Le montant de la reprise sur la provision pour grosses réparations d'un montant de 1 047 923, 72 € a été, malgré la passation de marchés dans de très bonnes conditions financières, d'un montant assez proche de la prévision budgétaire (1,134 M€ avec DM et 1.303.000 au BP).

#### ➤ **Dépenses de la section d'exploitation**

Le **chapitre 11**, charges à caractère général, s'élève à 4,390 M€ en progression de 5,5 %, soit + 228 902 € par rapport à 2008. Pour mettre en perspective cette évolution, il faut rappeler qu'en 2008, le chapitre 11 avait baissé de 858 078 € (- 19,1 %). A quelque chose près, la progression du chapitre 11 correspond à la hausse des dépenses de grosses réparations (articles 6152, 615210 et 606310) de 304.870 €. Les travaux de grosses réparations confiés à des prestataires et les consommations de peinture pour les travaux de peinture faits en interne, ont été strictement égaux au montant de la reprise sur la PGR.

En ce qui concerne les consommations de fluide (eau, électricité), constituées de 487 814 € d'électricité, elles se sont élevées à la somme de 525.280 € pour 528 465 € en 2008, soit une baisse de 0.6%. Il est à noter que les consommations d'eau telles qu'adressées par la Lyonnaise des Eaux sur le parking St Jean avaient été anormalement élevées en 2008 et avaient donné lieu à une contestation de la part de PARCUB. Elles augmentent en 2009 de 28 % selon une seule lecture comptable de l'article 60611. Or, il convient de tenir compte d'un produit exceptionnel de 16.000 €, comptabilisé à l'article 7718, correspondant à deux avoirs sur l'exercice 2008. Dans les faits, le coût des consommations d'eau a donc diminué.

L'ensemble des fournitures et petits équipements, article 606 301 à 606 84, s'est élevé à 444 377 € pour 384 064 € en 2008.

L'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance (article 611 à 61566) correspond en 2009 à une dépense de 1 025 290 € pour 900 692 € en 2008 et 850 659 € en 2007. Il est à noter que ces charges incluent la maintenance préventive qui correspond pour l'essentiel à des visites programmées mais également à des actions de maintenance corrective en fonction des incidents rencontrés sur les équipements. Si ces charges ont évolué plus vite que l'inflation, pour autant, elles sont restées inférieures aux prévisions budgétaires.

Les dépenses de grosses réparations (articles 6152 et 615210) se sont élevées à la somme de 917 507 € contre 612 636 €, sachant qu'elles avaient atteint la somme de 1 788 937 € en 2007. Aussi, le niveau des dépenses 2009 a été en forte progression tout en étant inférieur au niveau des dépenses 2007. Pour autant, les travaux réalisés ont été tout à fait considérables et en particulier, les travaux de peinture qui ont pu fort opportunément dans un contexte très favorable aux donneurs d'ordre être passés dans les meilleures conditions

financières alors que PARCUB a passé ses marchés en procédure négociée. Il faut par ailleurs ajouter qu'une part significative des travaux est réalisée grâce à l'équipe technique de PARCUB et ne se traduit pas dans le chiffre de 917 507 €. L'ensemble des moyens mobilisés en 2009 explique l'importance des travaux réalisés et énoncés dans ce rapport.

Les impôts et taxes de 990 827 € sont d'un montant sensiblement inférieur à l'exercice précédent (1 003 879 €). L'essentiel des impôts et taxes est constitué des taxes foncières pour un montant de 705 171 € en progression de 4,2 % tandis que la taxe professionnelle s'est élevée en 2009 à la somme de 256 694 €. Le montant des taxes professionnelles et foncières qui reviennent aux collectivités territoriales mérite utilement d'être rapproché de la subvention d'équilibre qui a été bien inférieure en 2009 (315 424,77 € contre 1 671 979,33 € en 2008).

Le **chapitre 12**, charges de personnel, s'élève à la somme de 6 755 163,28 € en 2009 pour 6 638 432 € en 2008, soit une progression de 1,73 % après une progression en 2008 par rapport à 2007 de 1,37 %.

Les charges de personnel représentent en 2009 55 % du chiffre d'affaires contre 56,95 % en 2008 et 59,6 % en 2007. Si ce ratio est en amélioration, il reste néanmoins élevé et constitue un facteur de rigidité. Il convient de s'efforcer de le faire diminuer ce qui a priori, sauf recul significatif du chiffre d'affaires de PARCUB, est un objectif atteignable. En effet, pour rappel, le plan à moyen terme prévoit un gain d'environ 15 postes au fur et à mesure des départs naturels à la retraite. De plus, tout accroissement d'activité, comme par exemple, la gestion de nouveaux parcs dans des conditions satisfaisantes, ce qui a été le cas avec l'acquisition du 1<sup>er</sup> niveau du parking Bonnac sans qu'il nécessite des recrutements, pourrait être d'un apport précieux. Cela dit, le ratio atypique de PARCUB par rapport à la profession s'explique pour une bonne part et pour aller à l'essentiel par quelques éléments déterminants, tout d'abord, le faible niveau des recettes à la place des parkings gérés par PARCUB. Ensuite, alors que la majorité des gestionnaires de parking externalise de nombreuses prestations, PARCUB a fait le choix, notamment dans le cadre du programme de réhabilitation et au mieux de ses intérêts financiers et de ceux de la CUB, de réaliser en interne une part significative du programme de réhabilitation. Cela a permis de préserver l'emploi alors que PARCUB a dû faire face dans les mois qui ont suivi sa création à la fermeture des parkings de surface. L'ancienneté importante en moyenne du personnel est également un facteur explicatif du niveau des charges sociales.

En second lieu, il convient de souligner que le recours à l'intérim pour un montant de 536 221,19 € a très fortement baissé en 2009, - 97 971 €, soit - 15,45 % par rapport à 2008 alors qu'il avait déjà été enregistré sur l'exercice précédent une baisse de 4,34 % de l'intérim. La baisse enregistrée en 2009 avait été annoncée dans le cadre du budget 2009 et en cohérence avec l'orientation énoncée dans le plan à moyen terme. Plus précisément, il avait été prévu au budget de faire basculer 4 intérimaires en CDI, ce qui a été fait comme prévu au 1<sup>er</sup> avril 2009, étant précisé que ces recrutements sont venus limiter les besoins de remplacement et n'ont globalement eu que très peu d'impact sur la masse salariale. La forte baisse du niveau de l'intérim a pu être possible en 2009 également grâce à un recours limité au mieux à des ressources externes, à une baisse significative de l'absentéisme mais également à une réduction du coût de l'intérim grâce aux bons résultats d'une mise en concurrence qui a compris une phase de négociation serrée.

Il est à noter que la baisse du coût de gestion de l'intérim a un caractère exceptionnel dans un contexte très défavorable aux sociétés d'intérim. Aussi, sur les années à venir, les frais de gestion pris par les sociétés intérimaires devraient très probablement, à l'issue du marché des 3 ans qui a été passé, progresser.

**Le chapitre 65**, autres charges courantes, aucune charge n'a été constatée en 2009 alors qu'aucune redevance n'a été versée à la SACEM grâce à la mise en place de la signalétique sonore. C'est une économie de 10 494 € qui a été réalisée. Aucune charge financière n'a été constatée en 2009 alors que PARCUB n'a aucune dette et inversement, dispose d'une trésorerie largement excédentaire.

Le **chapitre 42**, opérations d'ordre de transfert, est composé de l'article 603 qui correspond d'une part, à la reprise du stock au 31.12.2008 pour un montant de 127 639,96 € et d'autre part, à l'amortissement des immobilisations pour un montant de 3 688 767,51 € et enfin, à la dotation à la provision pour grosses réparations pour un montant de 326 832,5 € justifiés par les besoins de grosses réparations à venir.

### **3.1.2 - Section d'investissement**

Le compte administratif, tel qu'annexé, n'inclut pas le report du solde excédentaire des exercices antérieurs, lequel néanmoins est mentionné dans une ligne juste après le total des recettes. Il convient bien évidemment de prendre en considération le report de l'excédent de l'exercice n-1, ce qui conduit à un total de recettes de 12 972 845,55 € pour un total de dépenses de 6 572 555,86 €, ce qui correspond à un excédent de 6 400 296,69 €, lequel sera reporté sur l'exercice 2010. Cet excédent sera utilisé en partie en 2010 permettant ainsi d'annuler l'emprunt de 3 124 570,68 €.

#### **➤ Recettes de la section d'investissement**

Le **chapitre 16**, emprunts et dettes assimilées, est à 0 alors qu'aucun emprunt n'a été contracté par PARCUB, PARCUB assurant l'ensemble de ses investissements par autofinancement.

Le **chapitre 23**, immobilisations en cours, correspond à l'avance forfaitaire versée devant être remboursée par les fournisseurs en application des dispositions offertes par le code des marchés publics.

Le **chapitre 040**, opérations d'ordre de transfert, comprend pour l'essentiel à l'amortissement des immobilisations transférées par la CUB. Plus précisément, il s'agit pour l'essentiel d'amortissement des bâtiments pour une somme de 10 510 033,92 € sachant que pour rappel, les bâtiments sauf St Jean sont amortis sur 50 ans. En ce qui concerne le parking St Jean, la durée d'amortissement a été calée par décision du conseil d'administration et suite à l'avenant n° 6 sur la durée d'exploitation de cet ouvrage. S'ajoutent à cela 458 024 € au titre d'amortissement des agencements et installations des bâtiments et pour une somme à peu près équivalente l'amortissement des matériels. Les amortissements correspondant aux immobilisations constituées par PARCUB représentent une somme de 265 339 €. Cette somme est en progression significative d'environ 50 % par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est liée essentiellement à trois changements de logiciels (AKIS, GFI, SAGE) réalisée sur un an.

#### **➤ Dépenses de la section d'investissement**

Le **chapitre 040**, opérations d'ordre de transfert, subventions d'investissement, d'un montant de 2 173 416,15 €, correspond en partie à la quote-part des subventions reprises par PARCUB en 2009 sur les transferts de la CUB des subventions d'investissement et amendes de police à la régie pour un montant de 1 125 492,43 €. On peut ici utilement rapprocher ce montant des dotations aux amortissements des immobilisations transférées par la CUB d'un montant de 3 415 428 € et réalisés avant la création de la régie et par ailleurs de la subvention d'équilibre de 315 424 €. On peut alors constater que la dotation aux amortissements des immobilisations transférées par la CUB, déduction faite de la reprise des subventions des investissements, donne une somme de 2 289 736 €, **soit une**

**somme nettement supérieure à la subvention d'équilibre perçue par PARCUB et plus précisément un écart de 1 974 312 € « au bénéfice » de la CUB.** Ce chiffre a considérablement progressé par rapport à 2008 puisque celui-ci était de 687 426 €.

A noter que figure dans ce chapitre et non plus comme l'an passé au chapitre 15 le montant de la provision pour grosses réparations utilisé en 2009 pour un montant de 1 047 923,72 €, ce qui matérialise l'importance des travaux confiés à des entreprises externes au-delà des travaux réalisés par les personnels de la régie.

Le chapitre 40 intègre par ailleurs la reprise des subventions d'investissement transférées par la CUB qui correspondent à des mouvements d'ordre et non à un mouvement de trésorerie et qui conduit à une diminution des subventions d'investissement au compte de bilan.

Le **chapitre 23**, immobilisations en cours, correspond aux avances forfaitaires versées aux fournisseurs, comme le permet le code des marchés publics.



Organigramme de la régie  
lecture fonctionnelle au 31 déc. 2009  
ANNEXE : 01

Accueil Téléphone et Courrier  
Y. Marsan (employé administratif)

Secrétariat de Direction  
F. Roux (assistante de Direction)

**Direction régie**  
Jean Philippe NOËL  
(Directeur)

**Direction Opérationnelle**  
Dominique NGUYEN  
(Directeur Opérationnel)

**Service Achats et Marchés**  
Muriel FAUVET  
(chef de service)

**Service Ressources Humaines**  
Patrick MAILLARD  
(chef de service)

**Service Commercial**  
Jean-Marie CACHAU  
(chef de service)

**Direction Financière**  
Gilles NOUQUERET  
(Directeur financier)

G. Zuber (assistante administrative)

Secrétariat RH  
Séverine Garcia  
(assistante administrative)

**Abonnements**  
E. Guignard (chef de groupe administratif)

R. Bey (employé administratif)

**Comptabilité clients**  
C. Roque - C. Labadie  
(comptables confirmées)

**Comptabilité Générale**  
T. Tiemblo (gestionnaire de comptabilité)

C. Vacher (comptable confirmé)

**Service Technique**  
Michel ROQUE  
(chef de service)

**Département Qualité**  
D. NGUYEN (responsable Qualité)

M. Vidal (secrétaire confirmée)  
N. Martin (gestionnaire)

**Service Exploitation**  
Guy DELANNOY  
(chef de service)

Secrétariat Exploitation  
C. Verdin  
(assistante administrative)

**Maintenance réseau informatique**  
T. Acien (technicien expert)

Secrétariat Technique  
M. Lacombe  
(assistante administrative)

**Gestion des grands travaux**  
B. Besson  
(chef de service adjoint)

**Gestion Maintenance Interne**  
M. Menaut  
(responsable dépt maintenance)

**Service Exploitation**  
Y. Pont  
(adjoint au chef de service)

**Equipe lavage et coordination de nuit**  
G. Balan  
(responsable)

**Sécurité et Télésurveillance**  
P. Jourdan  
(chef d'équipe)

**Magasin**  
B. Raynal (chef de groupe)

**Collecte et Comptage**  
P. de Boisvilliers (chef de groupe)

**Gestion maintenance externe**  
D. Costacurta  
(chef d'équipe)

**Equipe technique**  
F. Pizana (chef d'équipe)

**Equipe de peinture**  
C. Lavaud (chef d'équipe)

**Equipe de lavage de jour**  
B. Lacombe (chef d'équipe)

**Equipe de lavage de nuit**  
R. Lévy (chef d'équipe)

**Agents de Sécurité**  
M. Chakouh  
F. Faivre  
S. Passerieux  
J. Sahuc  
V. Courivaud  
J. Fontaine (à 50 %)  
M. Donineaux  
F. Sicot  
J. Le Guernic  
P. Bouca  
D. Lima  
S. Rahimi

**Equipe de remplacements tous parcs**  
A.S Liagre (chef de par adjointe)  
A. Capes (agent d'exploitation)  
J. Lavaud (agent d'exploitation)  
C. Ruocco (agent d'exploitation)  
H. Mendez (agent de nettoyage)  
C. Perruche (agent de nettoyage)

**J.M. Perez (chef d'équipe)**  
A. Cuing (agent de collecte et comptage)  
D. Lalande (opérateur confirmé)  
J.P. Fleau (agent de sécurité)

J.F. Pierris (électricien)  
M. Miramont (opérateur de maintenance)  
B. Cambarot (opérateur de maintenance)  
J.L. Latreuille (opérateur de maintenance)  
P. Contardo (opérateur de maintenance)

C. Blazquez (peintre)  
F. Lartot da Luz Rijo (peintre)

B. Bordes (technicien de propreté)

D. Tardy (opérateur spécialisé)  
E. Dodu (tecnicien de propreté)  
L. Bordas (technicien de propreté)  
T. Pélissier (technicien de propreté)  
V. Pinto (technicien de propreté)

**Secteur 1**  
B. Ronteix  
(superviseur)

**Secteur 2**  
S. Boukhalkha  
(superviseur)

**Secteur 3**  
R. Landriau  
(superviseur)

**Parc République**  
D. Ducrot  
(chef de parc)

**Parc Front du Médoc**  
G. Peyruseigt  
(chef de parc)

**Parc C.C. Mériadeck**  
P. Crapoulet  
(chef de parc)

**Parc Saint Jean**  
F. Guillard  
(chef de parc)

**Parc Victoire**  
E. Gomez  
(chef de parc)

**Parc Gambetta**  
Garage Vélo - Bonnac  
T. Bretaud  
(chef de parc)

**Parc Pey Berland**  
D. Maulin  
(chef de parc)

M. Gustran (tech de propreté à 50 %)  
P. Frogier (agent d'exploitation)  
C. Cruz (agent d'exploitation)

P. Bertet (chef de parc)  
J.J. Decaudain (agent d'exploitation)  
J.C. Bethencourt (agent d'exploitation)  
J. Sancey (agent d'exploitation à 50%)  
S. Dumonteil (technicien de propreté)  
D. Airault (tec de propreté à 50 %)

A. Faivre (chef de parc)  
M. Teixeira (agent d'exploitation)  
F. Lopez (agent d'exploitation)  
P. Fargetas (technicien de propreté)  
D. Airault (tec de propreté à 50 %)

F. Gauducheau (chef de parc adjoint)  
J. Mutolo (agent d'exploitation)  
P. Germanaud (agent d'exploitation)  
T. Huguet (agent d'exploitation)  
S. Sarkissian (agent d'exploitation à 50%)  
N. Larcebeau (tec. de nettoyage)

Y. Simon (chef de parc adjoint)  
V. Bouasria (agent d'exploitation)  
L. Delbos (agent d'exploitation)  
P. Collet (agent d'exploitation)  
J. Sancey (agent d'exploitation)  
G. Guimont (tec. de propreté)  
J. Fontaine (agent d'exploitation/sécurité à 50 %)  
M. Gustran (tec. de nettoyage à 50 %)

B. Hervaud (agent d'exploitation)  
F. Hamrouni (agent d'exploitation)  
D. Coumes (agent d'exploitation)  
A. Hérault (agent d'exploitation)  
J. Sancey (agent d'exploitation à 50%)  
P. Robert (technicien de propreté)

S. Hamrouni (chef de parc adjoint)  
L. Maille (agent d'exploitation)  
J.L. Georget (agent d'exploitation)  
P. Pecout (agent d'exploitation)  
S. Sarkissian (agent d'exploitation à 50%)  
M. Pinna (technicien de propreté)

**Parc 8 mai 45**  
J.L. Dayre (chef de parc)  
P. Jaubert (chef de parc adjoint)  
J.P. Bugeaud (agent d'exploitation)  
P. Escos (technicien de propreté)

**Parc Porte de Bordeaux**  
S. Sultan  
(chef de parc)

**Parc Bergonier**  
E. Gomez  
(parc télésurveillé)

**Parc Lhote**  
T. Bretaud  
(parc télésurveillé)

**Parc Cité Mondiale**  
A. Fiyoh  
(chef de parc)

**Parc Croix de seguey**  
S. Sultan  
(parc télésurveillé)

**Parc Le Bouscat**  
S. Sultan  
(parc télésurveillé)

**Parc Pessac**  
D. Jung  
(chef de parc)

**Parc Mérignac**  
F. Fort  
(chef de parc)

J.S. Jobit (chef de parc adjoint)  
C. Zurcher (agent d'exploitation)  
C. Perruche (tec de nettoyage)

secteur 01

secteur 02

secteur 03

## LISTE DES PARKINGS AU 31 DECEMBRE 2009

<b>NOMS DES PARKINGS</b>	<b>PLACES PARCUB</b>	<b>PLACES PRIVEES</b>
Gambetta	489	
Bonnac	171	
Centre Commercial Mériadeck	1377	
République	412	
Pey-Berland	668	405
Lhôte	113	
Huit Mai 1945	726	
Porte de Bordeaux	717	
Victoire	486	
Saint Jean	496	
Croix de Seguey	40	11
Front du Médoc	1074	
Cité Mondiale	699	146
Bergonié	66	
Mérignac	282	
Pessac	345	
Bouscat	142	
<b>TOTAL</b>	<b>8303</b>	<b>562</b>

**AFFAIRE 2008/05/03****TARIFS 2009****I - ELEMENTS DE CONTEXTE**

Les tarifs 2009 découlent des orientations générales définies dans le PMT actualisé au mois d'octobre 2008 et soumis à l'approbation du conseil d'administration de PARCUB lors de sa séance du mois de novembre.

Sur cette base, la grille tarifaire 2009 de PARCUB doit tenir compte de 2 impératifs essentiels :

- la nécessité d'équilibrer au minimum les comptes de PARCUB par les recettes provenant des usagers alors que la régie gère un service public industriel et commercial,
- la nécessité de respecter le plan des déplacements urbains défini par la Communauté Urbaine.

Ces 2 impératifs doivent être réalisés dans **un environnement défavorable**.

- D'une part, l'évolution des modes de déplacement se fait au détriment de l'usage des parkings. La concurrence du réseau de transport en commun est plus forte que ce qui était anticipé il y a 5 ans. Selon informations parues dans la presse locale, le nombre de voyageurs de 90 millions en 2008 devrait atteindre le chiffre de 147 millions en 2013, selon l'estimation de KEOLIS et de 135 millions selon l'estimation de VEOLIA. De plus, à la concurrence du réseau de transport en commun, s'ajoute le développement de l'usage des 2 roues et de la marche à pied.
- D'autre part, le contexte économique est défavorable. Cela ne peut que renforcer l'évolution négative de l'activité de PARCUB constatée sur les 3 dernières années. La fréquentation horaire a reculé de 4 % en 2006 ainsi qu'en 2007, la tendance constatée fin octobre 2008 étant négative de près moins de 9 % depuis le début de l'année 2008 si l'on fait abstraction du parking St Jean dont l'évolution de sa fréquentation doit être isolée du fait de l'importance des travaux à ses alentours.

Pour ce qui est des abonnés, l'évolution bien que moins défavorable, n'en demeure pas moins négative, comme cela ressort du tableau ci-après.

	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>Abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</b>	<b>Abonnés au 30 octobre 2008</b>
<b>Résidents</b>	1099	1537	1595	1665
<b>Variation</b>		438 (+ 39,9 %)	58 (+ 3,8 %)	70 (+ 4,4 %)
<b>Permanents</b>	5045	4864	4927	4690
<b>Variation</b>		- 181 (- 3,6 %)	64 (+ 1,3, %)	- 233 (- 4,7 %)
<b>Autres abonnés</b>	540	490	599	586
<b>Variation</b>		- 50	109	- 13
<b>TOTAL tous abonnés</b>	6684	6891	7121	6941
<b>Variation</b>		+ 207 (+ 3,1 %)	+ 230 (+ 3,3 %)	- 180 (-2,5 %)

L'exercice 2009, au-delà des éléments de contexte généraux et des tendances rappelées ci-dessus, est tout **particulièrement incertain**. En effet, s'ajoutent aux éléments mentionnés plus haut :

- la transformation du parking St Jean qui accueillera sur son premier niveau un arrêt minute dit arrêt minute sud,
- la prise en gestion par PARCUB de l'arrêt minute actuel propriété de la SNCF,
- les incertitudes quant à l'évolution du contexte économique étant précisé que les variations considérables enregistrées sur les 3 dernières années sont encore plus importantes d'un mois à un autre sur la période la plus récente et rendent toutes prévisions très hypothétiques.

## **2 – ELEMENTS DIRECTEURS PRINCIPAUX DE LA POLITIQUE TARIFAIRE 2009**

La politique tarifaire 2009 est bien évidemment en cohérence avec le plan à moyen terme actualisé de PARCUB et les orientations générales sur le plan tarifaire qu'il intègre.

Les tarifs de PARCUB s'avèrent tout à fait compétitifs par rapport à l'offre des parkings gérés par d'autres exploitants. Cette affirmation résulte du constat qui peut être fait à la lecture d'éléments de comparaison joints à la première annexe de la présente délibération.

Dans le contexte ci-dessus rappelé, c'est-à-dire un environnement défavorable avec des facteurs d'incertitude majeurs alors qu'il convient d'équilibrer à brève échéance les comptes de PARCUB, les éléments directeurs principaux de la politique tarifaire 2009 sont présentés ci-après alors que la stratégie tarifaire a été présentée de façon détaillée dans le PMT actualisé soumis au conseil d'administration du mois de novembre 2008.

### **2.1 – Une politique tarifaire définie par zone avec quelques adaptations**

Les tarifs de PARCUB sont définis selon 3 zones (hypercentre, centre et périphérie). Le périmètre de ces zones mérite d'être adapté pour 2 parkings et de tenir compte des spécificités du parking St Jean.

*En ce qui concerne le parking St Jean*

Il s'agit d'un parking exclusivement de gare dont PARCUB assure la gestion et qui reviendra à terme à la SNCF. De par les engagements contractuels pris avec la SNCF, ce parking n'accueille aucun abonné résident. La priorité doit être donnée à un usage horaire de ce parking permettant d'offrir une possibilité de stationnement au plus grand nombre et en particulier, dans des logiques de déplacement par train de courte et moyenne durée. De plus, les tarifs doivent être adaptés pour prendre en considération le bouleversement que représente la transformation du premier niveau du parking en arrêt minute qui doit pouvoir être régulé tout comme l'arrêt minute actuel grâce à une politique tarifaire adaptée.

En second lieu, il est judicieux d'ajuster les tarifs abonnements permanents pour les mettre au niveau des tarifs abonnements permanents de la zone hyper centre alors que la demande horaire ne peut être satisfaite sur des plages horaires significatives en semaine.

## *En ce qui concerne les parkings Front du Médoc et Cité Mondiale*

Le parking Front du Médoc est à proximité immédiate du parking Centre Commercial Mériadeck, lui-même à proximité immédiate du parking Gambetta. Or, ces 2 parkings font partie de la zone hyper centre. Les tarifs actuels du parking Front du médoc s'avèrent actuellement trop compétitifs, ce qui s'est traduit en particulier par un basculement de nombreux abonnements permanents du parking Centre Commercial Mériadeck vers le parking Front du Médoc et une absence de souscription d'abonnement résident sur le parking Centre Commercial Mériadeck.

Aussi, paraît-il judicieux d'adapter sur plusieurs années les tarifs du parking Front du Médoc pour se rapprocher de ceux du parking Mériadeck. Cette évolution peut aller de pair avec une offre de tarifs préférentiels pour les résidents pour le parking Centre Commercial Mériadeck, pénalisé par la concurrence du parking Front du Médoc et par ailleurs, par des accès piétons peu commodes lorsque le centre commercial est fermé. En effet, alors que ce parking a été conçu comme le parking du centre commercial, les accès piétons ont été pensés à partir du centre commercial Mériadeck doté d'ascenseurs et d'escalators et non de la rue.

Le parking Cité Mondiale est dans une zone déficitaire en stationnement et, bien qu'un peu moins central que le parking de la Bourse, également situé sur les quais avec une clientèle d'affaire significative liée au fonctionnement de la Cité Mondiale. Ses caractéristiques justifient son passage dans la zone hyper centre.

Les 3 zones tarifaires doivent se traduire par des tarifs identiques que ce soit en abonnement et horaire selon chaque zone. Les parkings Front du Médoc et Cité Mondiale rejoignant la zone hypercentre, il convient pour éviter des hausses de tarif trop brutales de procéder aux ajustements nécessaires sur quelques années.

### **2.2 – Une politique favorable aux abonnés résidents**

Les abonnements permanents et résidents ont été définis sur les années passées par référence avec les tarifs permanents de l'hyper centre, lesquels ont évolué à un rythme comparable à l'inflation. Les abonnements permanents et résidents de l'hyper centre étant tout à fait compétitifs par rapport aux parkings de l'hyper centre gérés par d'autres gestionnaires, il apparaît approprié d'augmenter l'abonnement permanent des parkings de l'hyper centre au-delà de l'inflation, ce qui est en conformité avec le PDU, qui vise, sans exclure l'usage de la voiture, à favoriser l'usage des transports en commun. Il découle de la revalorisation des abonnements permanents de l'hyper centre légèrement supérieure à l'inflation la possibilité de limiter la progression des tarifs résidents alors qu'il convient d'équilibrer les comptes à court terme.

Si les hausses tarifaires 2009 doivent tenir compte de la nécessité d'équilibrer à brève échéance les comptes de PARCUB, il convient pour autant pour les tarifs résidents de pratiquer des hausses en valeur mesurées surtout pour les différents parkings, ce qui apparaît dans les hausses mentionnées dans le chapitre suivant.

## **3 – LES TARIFS 2009**

### **3.1 – Les tarifs abonnements 2009**

Sur la base des éléments qui précèdent, les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 peuvent être présentés par comparaison aux tarifs 2008.

## En ce qui concerne les abonnements

### Abonnements permanents mensuels\*

Les tarifs permanents concernent essentiellement les déplacements domicile-travail. Au regard des tarifs des parkings gérés par d'autres exploitants, une hausse supérieure à l'inflation peut être pratiquée pour les parkings de l'hyper centre et alors que depuis la création de la régie, l'abonnement permanent de cette zone a été actualisé sur la base de l'inflation. Les parkings de la zone centre étant également attractifs et ceux de la périphérie encore plus et alors que les comptes doivent être équilibrés, ils peuvent être également rehaussés d'un niveau supérieur à l'inflation avec néanmoins une hausse contenue en valeur.

	2008	2009	Variation en valeur	Ecart 2008/hyper centre	Ecart 2009/hyper centre	Objectif à terme
Hyper Centre	97 €	101,90 €	4,90 €	0 %	0 %	
Parkings devant à terme rejoindre la zone hyper centre (Cité Mondiale, Front du Médoc)	73 €	78,50 €	5,50 €	- 24,74 %	- 22,96 %	0 %
Parking St Jean (parking de gare)	73 €	82 €	9 €	Sans objet (parking de gare exclusivement)		
Centre	73 €	76,70 €	3,70 €	- 24,74 %	24,73 %	- 20 %
Périphérie	44 €	46,90 €	2,90 €	45,4 %	46 %	- 50 %

\*Il est rappelé que le tarif annuel est égal au tarif mensuel multiplié par douze.

### Abonnements résidents mensuels\*

Il convient de poursuivre une politique favorable aux résidents en conformité avec le PDU et avec la stratégie générale définie dans le cadre du plan à moyen terme d'où des augmentations en 2009 mesurées en valeur alors que les comptes doivent être équilibrés à court terme sans subvention. Il est à noter que pour la zone hyper centre l'écart par rapport aux tarifs permanents est légèrement accru en 2009 par rapport à 2008 du fait que la hausse du tarif résident est contenue et que le tarif permanent progresse plus vite que l'inflation. Par contre, l'écart entre les tarifs permanents et résidents est légèrement réduit pour la zone centre ainsi que pour la zone périphérie.

	2008	2009	Variation en valeur	Ecart 2009 par rapport aux tarifs permanents	Objectifs d'écart par rapport aux résidents
Hyper Centre	58 €	60,60 €	2,60 €	- 40,5 %	- 33,3 %
Centre Commercial Méridadeck	58 €	36,40 €	- 21,60 €	- 64,2 %	- 50 %
Parkings devant à terme rejoindre la zone hyper centre (Cité Mondiale, Front du Médoc)	44 €	46,90 €	2,90 €	- 40,3 %	- 33,3 %
Centre	44 €	46,50 €	2,50 €	- 39,4 %	- 33,3 %
Périphérie	28 €	30 €	2 €	- 36 %	- 33,3 %

\*Il est rappelé que le tarif annuel est égal au tarif mensuel multiplié par douze.

### 3.2 - Autres tarifs

#### Tarifs hebdomadaires

Bon nombre de gestionnaires ont des tarifs proches de 50 % du tarif mensuel permanent. Un tarif suffisamment élevé apparaît particulièrement judicieux alors qu'il convient d'éviter l'effet d'aubaine consistant à substituer au stationnement horaire d'une durée moyenne un abonnement semaine. Partant de ce constat, il apparaît opportun que les abonnements semaine soient équivalents dès 2009 à 40 % de l'abonnement permanent pour l'hyper centre et le centre alors que le pourcentage était respectivement en 2008 de 36,1 % et de 38 % et, d'autre part, à 50 % du tarif permanent pour les parkings de périphérie alors que les abonnements permanents sont particulièrement attractifs sur cette zone.

	2008	2009	En % du tarif permanent	
			2008	2009
Hyper Centre	35 €	41,00 €	36,1 %	40 %
Parkings devant à terme rejoindre la zone hyper centre (Cité Mondiale, Front du Médoc)	28 €	31,00 €	38,4 %	40 %
Centre	28 €	30,70 €	38,4 %	40 %
Périphérie	16 €	23,00 €	36,4 %	50 %

### Tarifs abonnement nuit :

Les abonnements nuit qui couvrent la plage horaire de 19 H à 9 H ont été arrêtés par délibération n° 2007/01/05 en distinguant :

- Le tarif individuel calculé sur la base de 50 % de l'abonnement permanent
- Le tarif entreprise équivalent à 35 % du tarif de l'abonnement permanent applicable à la condition de remplir la double condition suivante : disposer de 150 abonnements permanents sur le parking de référence et de souscrire un minimum de 50 abonnements de nuit. Dès lors que cette double condition est remplie, le 1<sup>er</sup> abonnement bénéficie de ce tarif préférentiel. Ces dispositions restent inchangées et compte tenu des adaptations des tarifs abonnement des différentes zones, les tarifs abonnement 2009 sont donnés dans le tableau ci-après :

	Hyper Centre Tarifs 2009	Parkings Front du Médoc et Cité Mondiale	Centre tarifs 2009	Périphérie tarifs 2009
Tarif individuel	51,00 €	39,30 €	38,40 €	23,50 €
Tarif entreprise	35,70 €	27,50 €	26,80 €	16,40 €

### Contrat de location longue durée

Par délibération n° 2007/04/02, le conseil d'administration de PARCUB a créé un abonnement de location longue durée liée à un bien à vocation d'habitation. Cet abonnement, à la libre appréciation de l'utilisateur demandeur, peut avoir une durée comprise entre 7 et 15 ans. La délibération précitée stipule que l'abonnement est payable en une fois sur la base du tarif abonnement annuel résident du parking concerné multiplié par la durée du contrat et majoré de 50 %. Alors que les tarifs permanents et horaires augmentent au-delà de l'inflation et que les abonnements longue durée ne suscitent pas l'intérêt de la clientèle, il apparaît approprié de réduire le pourcentage de majoration qui avait été ramené de 50 % à 30 % en 2007, de 30 % à 20 % en faisant passer la durée de souscription dans une fourchette de 3 ans à 15 ans au choix du demandeur contre 5 à 15 ans antérieurement.

## 2 roues motorisés

Pour ce qui est des tarifs 2 roues motorisées, il convient de constater que le nombre d'abonnés 2 roues motorisés a significativement progressé grâce à la qualité des espaces 2 roues. Les tarifs actuels étant particulièrement attractifs, une hausse modérée néanmoins retenue pour favoriser le développement du stationnement des 2 roues motorisés dans les parkings.

	2008	2009
Hyper Centre	35 €	36,40 €
Front du Médoc – Cité Mondiale	26 €	27,30 €
St Jean	26 €	32 €
Centre	26 €	27,30 €
Périphérie	18 €	19,50 €

## 2 roues non motorisés (vélos)

Pour ce qui est des abonnements vélos, jusqu'à ce jour, ceux-ci sont gratuits, seuls les frais de souscription étant facturés à hauteur de 15 € TTC. Il convient de poursuivre le développement des espaces 2 roues pour proposer une offre dans une logique de maillage rendant les espaces 2 roues d'autant plus attractifs. Dans l'attente de la mise en service des prochains espaces 2 roues en 2009, il apparaît opportun de maintenir la gratuité de cet abonnement.

## Les chèques parkings

Ils peuvent être vendus à tous les professionnels riverains du parking de référence qui souhaitent offrir une gratuité partielle du stationnement à leurs clients.

En 2008, le chèque parking 1H était vendu avec un abattement de 20 % avec un tarif minimum de 0,50 € TTC et pour une durée de 2 heures avec un abattement de 40 % avec un tarif minimum de 0,80 € TTC.

Les dispositions 2008 peuvent être maintenues en 2009.

## Tarif spécifique multcartes

Pour rappel, les abonnements multcartes correspondent à des abonnements en nombre tels que définis par la délibération 2007/01/05 et qui sont utilisés actuellement par le CHU, le SDIS et l'université. Il convient de poursuivre la politique de rattrapage engagée depuis la création de PARCUB. Plus précisément, pour les abonnements en nombre, une carte sur deux est délivrée avec une réduction par rapport aux tarifs permanents. Le coût de ces deuxièmes cartes était équivalent en 2008 à 38 % du tarif permanent. Il est approprié de le porter à 40,5 % en 2009, ce qui combiné à la progression des tarifs permanents conduit à facturer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour l'hyper centre, parkings Cité Mondiale et Front du Médoc inclus la 2<sup>ème</sup> carte à 41,27 € pour 36,86 € TC en 2008, et pour le centre, la 2<sup>ème</sup> carte à 31,06 € TTC contre 27,74 € TTC en 2008.

## Ticket perdu ou ticket détérioré par la faute du client

Dans ces 2 cas, il est réclamé au client le prix d'une journée complète de stationnement. Cette disposition reste inchangée en 2009.

### Carte d'abonnement :

Le prix du support de la carte d'abonnement demeure inchangé depuis 2004 à 30 € TTC est porté à 31 € TTC.

Le changement de macaron résident à la demande du client reste inchangé à 10 € TTC.

Tout envoi de titre d'accès et de macaron en lettre recommandée avec accusé de réception est facturé à 5 € TTC.

## 3.3 – Les tarifs horaires

### A - Zone Hyper centre :

#### Gambetta, Pey-Berland, République, Lhôte, Centre Commercial Mériadec

#### 1 – Hyper Centre hors Centre Commercial Mériadec

Le tableau ci-après est donné pour l'hypothèse la plus défavorable à savoir un stationnement à partir de 7 H.

Hyper centre	Année 2008		Année 2009		Variation 2009/2008
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarif TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 à 1H	2,00 €		2,20 €		0,20 €
De 1 H à 2 H	4,00 €	2,00 €	4,40 €	2,20 €	0,40 €
De 2 H à 3 H	6,00 €	2,00 €	6,20 €	1,80 €	0,20 €
De 3 H à 4 H	7,70 €	1,70 €	8,00 €	1,80 €	0,30 €
De 4 H à 5 H	9,40 €	1,70 €	9,80 €	1,80 €	0,40 €
De 5 H à 6 H	11,10 €	1,70 €	11,60 €	1,80 €	0,50 €
De 6 H à 7 H	12,80 €	1,70 €	13,40 €	1,80 €	0,60 €
De 7 H à 8 H	14,50 €	1,70 €	15,20 €	1,80 €	0,70 €
De 8 H à 9 H	16,00 €	1,50 €	17,00 €	1,80 €	1 €
De 9 H à 10 H	17,00 €	1,00 €	18,80 €	1,80 €	1,80 €
De 10 H à 11 H	18,00 €	1,00 €	20,60 €	1,80 €	2,60 €
De 11 H à 12 H	19,00 €	1,00 €	22,40 €	1,80 €	3,40 €
De 12 H à 24 H	21,00 €	2,00 €	23,00 €	0,60 €	2,00 €

Tarif maximum pour 24 heures bloqué à 23 TTC

Tarif forfaitaire Soirée tranquille : 19H/7H00 : 3 € TTC.

Pour bien apprécier l'impact de la soirée tranquille, un usager stationnant pour une durée de 13 heures et entrant dans le parking à 18 H acquittera une somme de seulement 5,20 €.

## 2 - Hyper centre - parc Centre Commercial Mériadeck :

C.C.Mériadeck	Année 2008		Année 2009		Variation 2009/2008
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
<b>Moins de 1H30*</b>	<b>Gratuit</b>		<b>Gratuit</b>		-
2H00	2,00 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €	0,20 €
3h00	4,00 €	2,00 €	4,40 €	2,20 €	0,40 €
4h00	6,00 €	2,00 €	6,60 €	2,20 €	0,60 €
5h00	7,70 €	1,70 €	8,00 €	1,40 €	0,30 €
6h00	9,40 €	1,70 €	10,00 €	2,00 €	0,60 €
7h00	11,10 €	1,70 €	12,00 €	2,00 €	0,90 €
8h00	12,80 €	1,70 €	14,00 €	2,00 €	1,20 €
9h00	14,50 €	1,70 €	15,00 €	1,00 €	0,50 €
10h00	16,00 €	1,50 €	16,00 €	1,00 €	0,00 €
11h00	17,00 €	1,00 €	17,00 €	1,00 €	0,00 €
12h00	18,00 €	1,00 €	18,00 €	1,00 €	0,00 €
13H00	19,00 €	1,00 €	19,00 €	1,00 €	0,00 €
14H00	20,00 €	1,00 €	20,00 €	1,00 €	0,00 €
15H00	21,00 €	1,00 €	21,00 €	1,00 €	0,00 €
24H00	23,00 €	2,00 €	23,00 €	2,00 €	0,00 €

Tarif 24 heures bloqué à 23 €TTC

Le tarif forfaitaire de la soirée tranquille passe comme pour tous les parkings à 3 € TTC. La tarification de la soirée tranquille s'applique à partir de 22H00 à 7H00 les jours d'ouverture de la galerie marchande et de 19H00 à 7H00 lorsque celle dernière est fermée au public.

\*Rappelons que la gratuité d'une heure trente a fait l'objet d'une convention qui lie PARCUB à l'association des commerçants du centre, à Auchan et à la société Espace Expansion, gestionnaire du centre commercial. Cette gratuité s'applique exclusivement dans les horaires 7H00/22H00 en période d'ouverture de la galerie marchande de Mériadeck.

## B – Parkings Front du Médoc et Cité Mondiale

Ces 2 parkings étant intégrés dans la zone hyper centre, ils doivent faire l'objet sur quelques années d'une adaptation de leur grille tarifaire pour atteindre celle de leur nouvelle zone de référence, d'où dès 2009 une revalorisation substantielle de la grille tarifaire.

Centre ville	Année 2008		Année 2009		Variation 2009/2008
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 H à 1H	1,60 €		2,00 €		0,40 €
De 1 H à 2H	3,20 €	1,60 €	3,80 €	1,80 €	0,60 €
De 2 H à 3 H	4,80 €	1,60 €	5,60 €	1,80 €	0,60 €
De 3 H à 4 H	6,40 €	1,60 €	7,40 €	1,80 €	1,00 €
De 4 H à 5 H	8,00 €	1,60 €	9,20 €	1,80 €	1,20 €
De 5 H à 6 H	9,50 €	1,50 €	11,00 €	1,80 €	1,50 €
De 6 H à 7 H	11,00 €	1,50 €	12,80 €	1,80 €	1,80 €
De 7 H à 8 H	12,50 €	1,50 €	14,60 €	1,80 €	2,10 €
De 8 H à 9 H	14,00 €	1,50 €	16,40 €	1,80 €	2,40 €
De 9 H à 10 H	15,00 €	1,00 €	18,20 €	1,80 €	3,20 €
De 10 H à 11 H	16,00 €	1,00 €	20,00 €	1,80 €	4,00 €
De 11 H à 12 H	16,00 €	0,00 €	21,80 €	1,80 €	5,80 €
De 12 H à 24 H	18,00 €	2,00 €	23,00 €	1,20 €	5,00 €

Tarif 24 heures bloqué à 23 €TTC

## C – Parkings de la zone centre

Centre ville	Année 2008		Année 2009		Variation 2009/2008
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 H à 1H	1,60 €		1,80 €		0,20 €
De 1 H à 2H	3,20 €	1,60 €	3,50 €	1,70 €	0,30 €
De 2 H à 3 H	4,80 €	1,60 €	5,20 €	1,70 €	0,40 €
De 3 H à 4 H	6,40 €	1,60 €	6,90 €	1,70 €	0,50 €
De 4 H à 5 H	8,00 €	1,60 €	8,60 €	1,70 €	0,60 €
De 5 H à 6 H	9,50 €	1,50 €	10,00 €	1,40 €	0,50 €
De 6 H à 7 H	11,00 €	1,50 €	11,50 €	1,50 €	0,50 €
De 7 H à 8 H	12,50 €	1,50 €	13,00 €	1,50 €	0,50 €
De 8 H à 9 H	14,00 €	1,50 €	14,50 €	1,50 €	0,50 €
De 9 H à 10 H	15,00 €	1,00 €	16,00 €	1,50 €	1,00 €
De 10 H à 11 H	16,00 €	1,00 €	17,50 €	1,50 €	1,50 €
De 11 H à 12 H	16,00 €	0,00 €	19,00 €	1,50 €	3,00 €
De 12 H à 24 H	18,00 €	2,00 €	21,00 €	2,00 €	1,00 €

Tarif 24 heures bloqué à 21 €TTC

Le tarif forfaitaire de la soirée tranquille passe comme pour tous les parkings à 3 € TTC, ce tarif s'appliquant à partir de 19 H jusqu'à 7 H.

Les tarifs mentionnés ci-dessus sont donnés en prenant pour hypothèse un début de stationnement à 7 H, c'est-à-dire à partir de la 1<sup>ère</sup> tranche horaire qui suit la fin de la période soirée tranquille. Il faut ajouter que le tarif pour un stationnement de 24 heures est plafonné à 19 €. Pour bien apprécier l'impact de la soirée tranquille, un usager stationnant pour une durée de 13 heures et entrant dans le parking à 18 H acquittera une somme de seulement 6,50 €.

La grille tarifaire présentée ci-dessus s'avère par rapport à la concurrence et aux parkings de l'hyper centre compétitive. La 1<sup>ère</sup> heure est facturée à 1,80 €, puis 1,70 € avec ensuite un tarif de 1,40 € de la 5<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> heure pour limiter les problèmes de rendu de monnaie puis la tarification est de 1,50 € pour toute heure supplémentaire.

#### **D - Parking Saint Jean : parc de stationnement et arrêts minutes**

Dans le cadre de l'aménagement du pôle intermodal St Jean, il est prévu que l'arrêt minute actuel soit géré par PARCUB et que le premier niveau du parking St Jean actuel soit transformé en arrêt minute. Le premier arrêt minute sera intitulé « arrêt minute nord » et le 2<sup>ème</sup> arrêt minute situé dans le parking St Jean « arrêt minute sud ».

En terme d'exploitation, les usagers de l'arrêt minute sud bien qu'incités par une signalétique adaptée à se garer au niveau -1 du parking actuel pourront accéder à l'ensemble du parking. Aussi, il apparaît indispensable de revoir les tarifs du parking St Jean sur les premières heures avec une décomposition en tranche horaire comparable afin d'inciter les usagers à stationner de préférence sur le niveau -1.

Pour favoriser une bonne rotation de courte durée, il convient pour les 2 premières heures après une gratuité de 10 minutes suffisante pour effectuer la dépose de passagers de prévoir une facturation par tranche de 10 minutes. De plus, au-delà de 2 heures, il convient d'avoir des tarifs dissuasifs. Enfin pour les niveaux -2, -3 et -4 du parking St Jean, il convient au-delà d'une période de 8 heures de retrouver des tarifs assez proches des tarifs 2008 car ces niveaux doivent permettre un stationnement de moyenne durée notamment pour des déplacements professionnels. De ce fait, le coût de toute période de stationnement après 24 H doit être limité jusqu'à 3 jours.

Les arrêts minutes devraient être mis en service a priori selon information donnée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et sauf aléas sur le chantier à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009. Les tarifs des arrêts minutes seront bien évidemment applicables à la date de leur mise en service alors que les tarifs du parking seront comme pour les autres parkings de PARCUB applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Saint Jean	Année 2008		Année 2009	
	Parking public	Parking public	Parking public	Arrêts minute
0' à 7'	- €	0 €	0 €	0 €
7' à 10'	- €	1,00 €	1,00 €	0 €
10' à 20'	1,60 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
20' à 30'	1,60 €	4,00 €	4,00 €	3,00 €
30' à 40'	1,60 €	5,00 €	5,00 €	4,00 €
40' à 50'	1,60 €	6,00 €	6,00 €	5,00 €
50' à 60'	1,60 €	7,00 €	7,00 €	6,00 €
60' à 70'	3,20 €	8,00 €	8,00 €	7,00 €
70' à 80'	3,20 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
80' à 90'	3,20 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €
90' à 100'	3,20 €	9,00 €	9,00 €	10,00 €
100' à 110'	3,20 €	10,00 €	10,00 €	11,00 €
110' à 120'	3,20 €	10,00 €	10,00 €	12,00 €
3H00	4,80 €	11,00 €	11,00 €	14,00 €
4H00	6,40 €	12,00 €	12,00 €	16,00 €
5H00	8,00 €	13,00 €	13,00 €	18,00 €
6H00	9,60 €	14,00 €	14,00 €	20,00 €
7H00	11,20 €	15,00 €	15,00 €	22,00 €
8H00	12,80 €	16,00 €	16,00 €	24,00 €
9H00	14,40 €	17,00 €	17,00 €	26,00 €
10H00	16,00 €	18,00 €	18,00 €	28,00 €
11H00	17,50 €	19,00 €	19,00 €	30,00 €
12H00	19,00 €	20,00 €	20,00 €	32,00 €
13H00	20,50 €	21,00 €	21,00 €	34,00 €
14H00	21,00 €	22,00 €	22,00 €	36,00 €
15H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	38,00 €
16H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	40,00 €
17H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	42,00 €
18H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	44,00 €
19H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	46,00 €
20H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	48,00 €
21H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	50,00 €
22H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	52,00 €
23H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	54,00 €
24H00	21,00 €	23,00 €	23,00 €	56,00 €
maxi par journée sup au plus	10,00 €	11,00 €	1er jour : 20 € maxi/ 2me 25 € max / 3eme jour 30 € max	

Les tarifs horaires du parc Saint Jean ne seront applicables qu'après information de la SNCF.

## E - Zone Périphérie : Parkings de Pessac, Mérignac et Le Bouscat

Les tarifs des parkings de périphérie sont en 2008 extrêmement attractifs non seulement par rapport aux parkings de la zone hyper centre et centre mais également par rapport aux tarifs de surface. Aussi, chaque heure supplémentaire peut être revalorisée de 10 centimes d'euro d'où la grille tarifaire suivante en tenant compte du coût de la soirée tranquille pour le tarif maximum pour 24 heures :

Périphérie	Année 2008		Année 2009		Ecart 2009/2008 par plage horaire
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
0H à 1H	0,60 €		0,70 €		0,10 €
1H à 2H	1,20 €	0,60 €	1,40 €	0,70 €	0,20 €
2H à 3H	1,80 €	0,60 €	2,10 €	0,70 €	0,30 €
3H à 4H	2,40 €	0,60 €	2,80 €	0,70 €	0,40 €
4H à 5H	3,00 €	0,60 €	3,50 €	0,70 €	0,50 €
5H à 6H	3,60 €	0,60 €	4,20 €	0,70 €	0,60 €
6H à 7H	4,20 €	0,60 €	4,90 €	0,70 €	0,70 €
7H à 8H	4,80 €	0,60 €	5,60 €	0,70 €	0,80 €
8H à 9H	5,40 €	0,60 €	6,30 €	0,70 €	0,90 €
9H à 10H	6,00 €	0,60 €	7,00 €	0,70 €	1,00 €
10H à 11H	6,60 €	0,60 €	7,70 €	0,70 €	1,10 €
11H à 12H	7,20 €	0,60 €	8,40 €	0,70 €	1,20 €
12H à 24H	9,20 €	2,00 €	11,40 €	3,00 €	2,20 €

Le prix maximum pour 24 heures est de 11.40 €TTC, le forfait par 24 heures supplémentaires sur le parking de Pessac passe à 7 € maximum au lieu de 6 € en 2008.

Tarif Soirée Tranquille de 19H à 7H00 : 3 € TTC

Aussi, vous est-il proposé, Madame, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- adopter les tarifs 2009 tels que présentés et explicités dans la présente délibération et rappelés dans l'annexe de la présente délibération,
- acter que ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009,
- acter que les tarifs des arrêts minutes du parking St Jean seront applicables à compter de leur mise en service,
- acter que les tarifs horaires sont adoptés en valeur TTC et l'ensemble des autres tarifs hors taxes bien que présentés TTC sur la base d'une TVA au taux actuel de 19.6%, taux qui, en cas de modification, conduirait à ajuster à due proportion le niveau des tarifs.

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité**

**Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 18 novembre 2008.**

**Pour expédition conforme**

**Le président**

**Michel DUCHENE**

## Tous Parcs de Stationnement hors parcs de surface

Recettes horaires 2008

5 940 100 €

hors cartes Privilèges et redevance CMK

Capacité générale des parcs accueillant des horaires

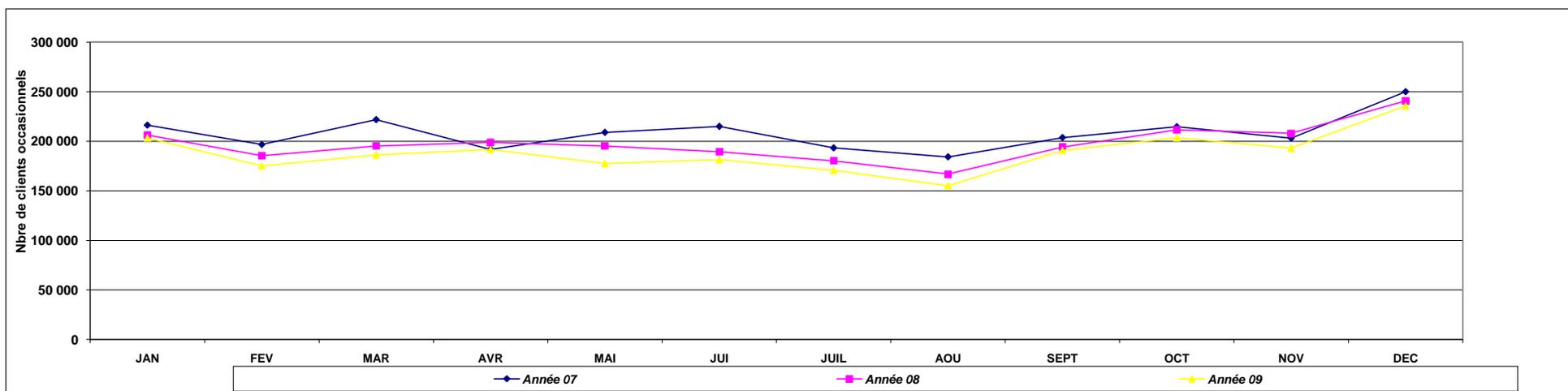
8 247

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	216 249	206 282	203 413	-12 836	-5,94	-2 869	-1,39
FEV	196 716	185 534	175 232	-21 484	-10,92	-10 302	-5,55
MAR	221 837	195 322	186 221	-35 616	-16,05	-9 101	-4,66
AVR	191 829	198 905	191 698	-131	-0,07	-7 207	-3,62
MAI	208 965	195 312	177 577	-31 388	-15,02	-17 735	-9,08
JUI	214 987	189 406	181 568	-33 419	-15,54	-7 838	-4,14
JUIL	193 290	180 358	170 718	-22 572	-11,68	-9 640	-5,34
AOU	184 271	166 965	155 283	-28 988	-15,73	-11 682	-7,00
SEPT	203 707	194 260	190 865	-12 842	-6,30	-3 395	-1,75
OCT	214 710	211 464	203 589	-11 121	-5,18	-7 875	-3,72
NOV	203 060	208 086	193 164	-9 896	-4,87	-14 922	-7,17
DEC	250 025	240 921	235 677	-14 348	-5,74	-5 244	-2,18
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
216 249	206 282	203 413	-12 836	-5,94	-2 869	-1,39
412 965	391 816	378 645	-34 320	-8,31	-13 171	-3,36
634 802	587 138	564 866	-69 936	-11,02	-22 272	-3,79
826 631	786 043	756 564	-70 067	-8,48	-29 479	-3,75
1 035 596	981 355	934 141	-101 455	-9,80	-47 214	-4,81
1 250 583	1 170 761	1 115 709	-134 874	-10,78	-55 052	-4,70
1 443 873	1 351 119	1 286 427	-157 446	-10,90	-64 692	-4,79
1 628 144	1 518 084	1 441 710	-186 434	-11,45	-76 374	-5,03
1 831 851	1 712 344	1 632 575	-199 276	-10,88	-79 769	-4,66
2 046 561	1 923 808	1 836 164	-210 397	-10,28	-87 644	-4,56
2 249 621	2 131 894	2 029 328	-220 293	-9,79	-102 566	-4,81
2 499 646	2 372 815	2 265 005	-234 641	-9,39	-107 810	-4,54
2 499 646	2 372 815	2 265 005	-234 641	-9,39	-107 810	-4,54



## Fréquentation horaire Gambetta

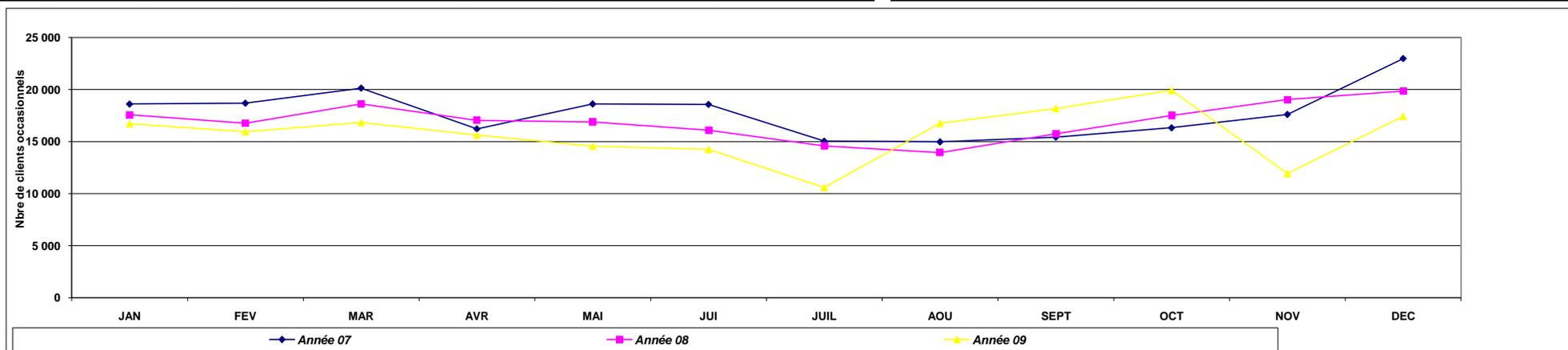
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	8,6%
Recettes horaires 2008	741 206 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	12,48%
Capacité générale du parc	515 soit 6,2%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	18 606	17 573	16 721	-1 885	-10,13	-852	-4,85
FEV	18 688	16 770	15 956	-2 732	-14,62	-814	-4,85
MAR	20 136	18 623	16 831	-3 305	-16,41	-1 792	-9,62
AVR	16 225	17 043	15 621	-604	-3,72	-1 422	-8,34
MAI	18 616	16 881	14 565	-4 051	-21,76	-2 316	-13,72
JUI	18 574	16 104	14 253	-4 321	-23,26	-1 851	-11,49
JUIL	15 054	14 576	10 596	-4 458	-29,61	-3 980	-27,31
AOU	14 984	13 948	16 749	1 765	11,78	2 801	20,08
SEPT	15 430	15 745	18 178	2 748	17,81	2 433	15,45
OCT	16 329	17 509	19 919	3 590	21,99	2 410	13,76
NOV	17 611	19 030	11 932	-5 679	-32,25	-7 098	-37,30
DEC	22 973	19 846	17 434	-5 539	-24,11	-2 412	-12,15
TOTAL							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
18 606	17 573	16 721	-1 885	-10,13	-852	-4,85
37 294	34 343	32 677	-4 617	-12,38	-1 666	-4,85
57 430	52 966	49 508	-7 922	-13,79	-3 458	-6,53
73 655	70 009	65 129	-8 526	-11,58	-4 880	-6,97
92 271	86 890	79 694	-12 577	-13,63	-7 196	-8,28
110 845	102 994	93 947	-16 898	-15,24	-9 047	-8,78
125 899	117 570	104 543	-21 356	-16,96	-13 027	-11,08
140 883	131 518	121 292	-19 591	-13,91	-10 226	-7,78
156 313	147 263	139 470	-16 843	-10,78	-7 793	-5,29
172 642	164 772	159 389	-13 253	-7,68	-5 383	-3,27
190 253	183 802	171 321	-18 932	-9,95	-12 481	-6,79
213 226	203 648	188 755	-24 471	-11,48	-14 893	-7,31
213 226	203 648	188 755	-24 471	-11,48	-14 893	-7,31



## Fréquentation horaire Front du Médoc

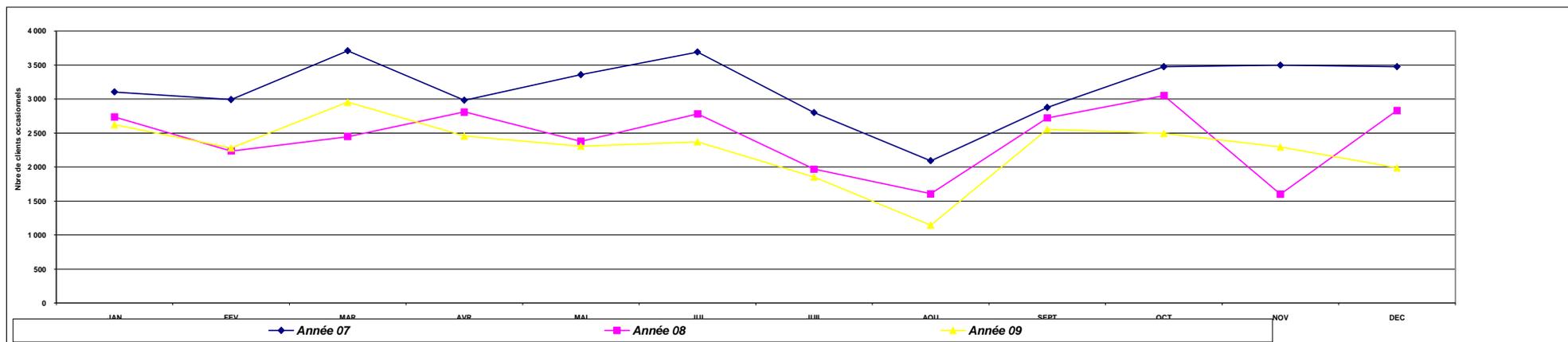
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	1,2%
Recettes horaires 2008	126 099 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	2,12%
Capacité générale du parc	1144 soit 13,87%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	3 104	2 736	2 623	-481	-15,50	-113	-4,13
FEV	2 991	2 236	2 281	-710	-23,74	45	2,01
MAR	3 709	2 447	2 954	-755	-20,36	507	20,72
AVR	2 982	2 810	2 457	-525	-17,61	-353	-12,56
MAI	3 357	2 377	2 307	-1 050	-31,28	-70	-2,94
JUI	3 691	2 781	2 370	-1 321	-35,79	-411	-14,78
JUIL	2 800	1 969	1 853	-947	-33,82	-116	-5,89
AOU	2 093	1 607	1 146	-947	-45,25	-461	-28,69
SEPT	2 876	2 723	2 554	-322	-11,20	-169	-6,21
OCT	3 475	3 051	2 495	-980	-28,20	-556	-18,22
NOV	3 497	1 599	2 295	-1 202	-34,37	696	43,53
DEC	3 475	2 833	1 988	-1 487	-42,79	-845	-29,83
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
3 104	2 736	2 623	-481	-15,50	-113	-4,13
6 095	4 972	4 904	-1 191	-19,54	-68	-1,37
9 804	7 419	7 858	-1 946	-19,85	439	5,92
12 786	10 229	10 315	-2 471	-19,33	86	0,84
16 143	12 606	12 622	-3 521	-21,81	16	0,13
19 834	15 387	14 992	-4 842	-24,41	-395	-2,57
22 634	17 356	16 845	-5 789	-25,58	-511	-2,94
24 727	18 963	17 991	-6 736	-27,24	-972	-5,13
27 603	21 686	20 545	-7 058	-25,57	-1 141	-5,26
31 078	24 737	23 040	-8 038	-25,86	-1 697	-6,86
34 575	26 336	25 335	-9 240	-26,72	-1 001	-3,80
38 050	29 169	27 323	-10 727	-28,19	-1 846	-6,33
<b>38 050</b>	<b>29 169</b>	<b>27 323</b>	<b>-10 727</b>	<b>-28,19</b>	<b>-1 846</b>	<b>-6,33</b>



## Fréquentation horaire République

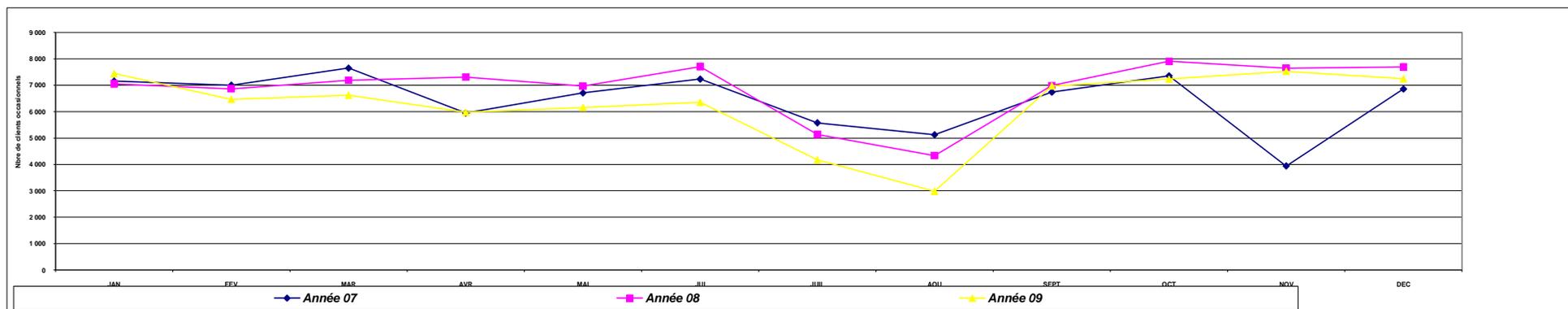
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	3,5%
Recettes horaires 2008	317 646 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	5,35%
Capacité générale du parc	421      soit      5,10%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	7 155	7 044	7 440	285	3,98	396	5,62
FEV	6 999	6 862	6 465	-534	-7,63	-397	-5,79
MAR	7 646	7 187	6 620	-1 026	-13,42	-567	-7,89
AVR	5 945	7 307	5 972	27	0,45	-1 335	-18,27
MAI	6 705	6 963	6 155	-550	-8,20	-808	-11,60
JUI	7 230	7 697	6 350	-880	-12,17	-1 347	-17,50
JUIL	5 574	5 136	4 176	-1 398	-25,08	-960	-18,69
AOU	5 122	4 334	2 982	-2 140	-41,78	-1 352	-31,20
SEPT	6 736	6 983	6 971	235	3,49	-12	-0,17
OCT	7 355	7 905	7 232	-123	-1,67	-673	-8,51
NOV	3 939	7 643	7 525	3 586	91,04	-118	-1,54
DEC	6 856	7 688	7 240	384	5,60	-448	-5,83
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
7 155	7 044	7 440	285	3,98	396	5,62
14 154	13 906	13 905	-249	-1,76	-1	-0,01
21 800	21 093	20 525	-1 275	-5,85	-568	-2,69
27 745	28 400	26 497	-1 248	-4,50	-1 903	-6,70
34 450	35 363	32 652	-1 798	-5,22	-2 711	-7,67
41 680	43 060	39 002	-2 678	-6,43	-4 058	-9,42
47 254	48 196	43 178	-4 076	-8,63	-5 018	-10,41
52 376	52 530	46 160	-6 216	-11,87	-6 370	-12,13
59 112	59 513	53 131	-5 981	-10,12	-6 382	-10,72
66 467	67 418	60 363	-6 104	-9,18	-7 055	-10,46
70 406	75 061	67 888	-2 518	-3,58	-7 173	-9,56
77 262	82 749	75 128	-2 134	-2,76	-7 621	-9,21
<b>77 262</b>	<b>82 749</b>	<b>75 128</b>	<b>-2 134</b>	<b>-2,76</b>	<b>-7 621</b>	<b>-9,21</b>



## Fréquentation horaire Charles de Gaulle

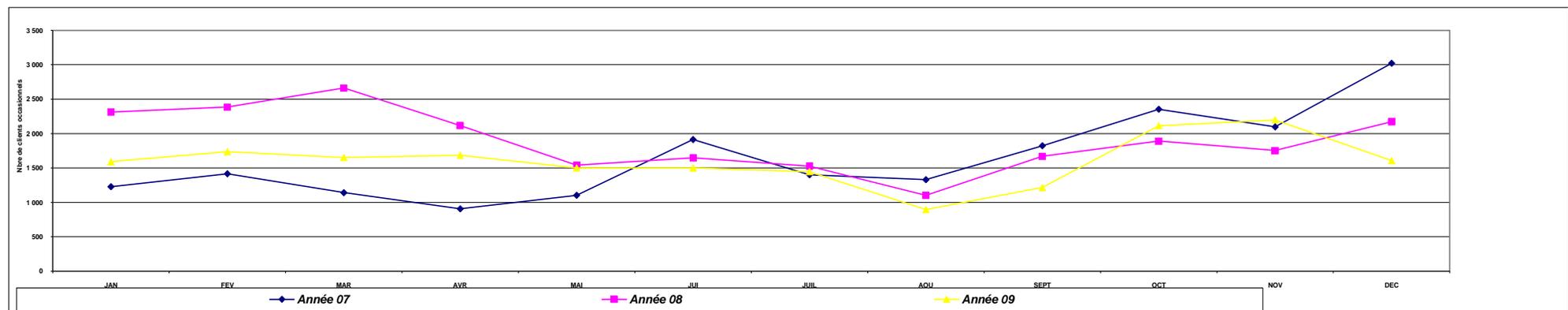
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	1,0%
Recettes horaires 2008	18 524 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	0,31%
Capacité générale du parc	290 soit 3,52%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	1 228	2 311	1 591	363	29,56	-720	-31,16
FEV	1 416	2 384	1 735	319	22,53	-649	-27,22
MAR	1 141	2 661	1 652	511	44,79	-1 009	-37,92
AVR	906	2 115	1 686	780	86,09	-429	-20,28
MAI	1 103	1 540	1 501	398	36,08	-39	-2,53
JUI	1 913	1 648	1 500	-413	-21,59	-148	-8,98
JUIL	1 401	1 527	1 447	46	3,28	-80	-5,24
AOU	1 330	1 102	896	-434	-32,63	-206	-18,69
SEPT	1 823	1 669	1 215	-608	-33,35	-454	-27,20
OCT	2 353	1 890	2 114	-239	-10,16	224	11,85
NOV	2 097	1 754	2 197	100	4,77	443	25,26
DEC	3 021	2 172	1 607	-1 414	-46,81	-565	-26,01
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
1 228	2 311	1 591	363	29,56	-720	-31,16
2 644	4 695	3 326	682	25,79	-1 369	-29,16
3 785	7 356	4 978	1 193	31,52	-2 378	-32,33
4 691	9 471	6 664	1 973	42,06	-2 807	-29,64
5 794	11 011	8 165	2 371	40,92	-2 846	-25,85
7 707	12 659	9 665	1 958	25,41	-2 994	-23,65
9 108	14 186	11 112	2 004	22,00	-3 074	-21,67
10 438	15 288	12 008	1 570	15,04	-3 280	-21,45
12 261	16 957	13 223	962	7,85	-3 734	-22,02
14 614	18 847	15 337	723	4,95	-3 510	-18,62
16 711	20 601	17 534	823	4,92	-3 067	-14,89
19 732	22 773	19 141	-591	-3,00	-3 632	-15,95
<b>19 732</b>	<b>22 773</b>	<b>19 141</b>	<b>-591</b>	<b>-3,00</b>	<b>-3 632</b>	<b>-15,95</b>



## Fréquentation horaire 8 Mai 45

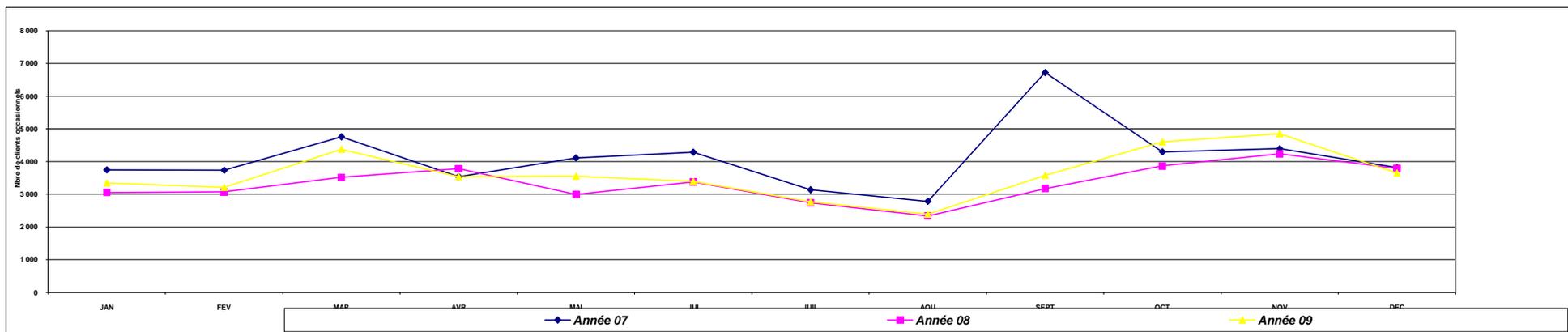
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	1,7%
Recettes horaires 2008	126 699 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	2,13%
Capacité générale du parc	726 soit 8,80%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	3 742	3 051	3 342	-400	-10,69	291	9,54
FEV	3 730	3 069	3 205	-525	-14,08	136	4,43
MAR	4 755	3 516	4 373	-382	-8,03	857	24,37
AVR	3 536	3 779	3 534	-2	-0,06	-245	-6,48
MAI	4 109	2 995	3 548	-561	-13,65	553	18,46
JUI	4 285	3 374	3 391	-894	-20,86	17	0,50
JUIL	3 132	2 738	2 766	-366	-11,69	28	1,02
AOU	2 781	2 334	2 390	-391	-14,06	56	2,40
SEPT	6 719	3 170	3 576	-3 143	-46,78	406	12,81
OCT	4 295	3 867	4 600	305	7,10	733	18,96
NOV	4 391	4 237	4 850	459	10,45	613	14,47
DEC	3 815	3 790	3 647	-168	-4,40	-143	-3,77
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
3 742	3 051	3 342	-400	-10,69	291	9,54
7 472	6 120	6 547	-925	-12,38	427	6,98
12 227	9 636	10 920	-1 307	-10,69	1 284	13,33
15 763	13 415	14 454	-1 309	-8,30	1 039	7,75
19 872	16 410	18 002	-1 870	-9,41	1 592	9,70
24 157	19 784	21 393	-2 764	-11,44	1 609	8,13
27 289	22 522	24 159	-3 130	-11,47	1 637	7,27
30 070	24 856	26 549	-3 521	-11,71	1 693	6,81
36 789	28 026	30 125	-6 664	-18,11	2 099	7,49
41 084	31 893	34 725	-6 359	-15,48	2 832	8,88
45 475	36 130	39 575	-5 900	-12,97	3 445	9,54
49 290	39 920	43 222	-6 068	-12,31	3 302	8,27
<b>49 290</b>	<b>39 920</b>	<b>43 222</b>	<b>-6 068</b>	<b>-12,31</b>	<b>3 302</b>	<b>8,27</b>



## Fréquentation horaire Victoire

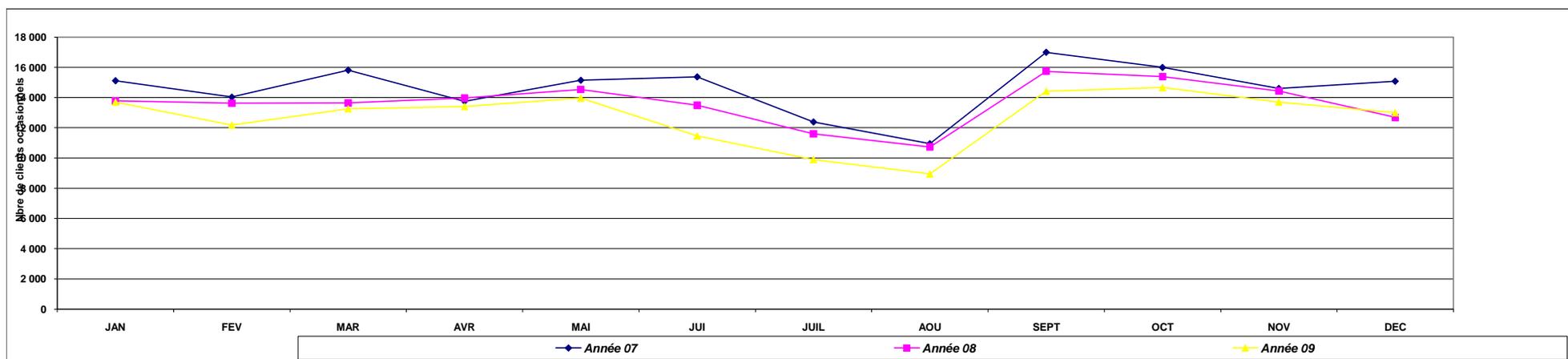
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	6,9%
Recettes horaires 2008	475 425 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	8,00%
Capacité générale du parc	455 soit 5,52%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	15 113	13 777	13 698	-1 415	-9,36	-79	-0,57
FEV	14 028	13 623	12 169	-1 859	-13,25	-1 454	-10,67
MAR	15 814	13 642	13 251	-2 563	-16,20	-391	-2,87
AVR	13 754	13 970	13 406	-348	-2,53	-564	-4,04
MAI	15 143	14 535	13 967	-1 176	-7,77	-568	-3,91
JUI	15 368	13 487	11 462	-3 906	-25,42	-2 025	-15,01
JUIL	12 386	11 600	9 897	-2 489	-20,10	-1 703	-14,68
AOU	10 947	10 726	8 947	-2 000	-18,27	-1 779	-16,59
SEPT	16 995	15 732	14 414	-2 581	-15,19	-1 318	-8,38
OCT	15 991	15 385	14 659	-1 332	-8,33	-726	-4,72
NOV	14 603	14 428	13 701	-902	-6,18	-727	-5,04
DEC	15 081	12 684	12 989	-2 092	-13,87	305	2,40
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
15 113	13 777	13 698	-1 415	-9,36	-79	-0,57
29 141	27 400	25 867	-3 274	-11,24	-1 533	-5,59
44 955	41 042	39 118	-5 837	-12,98	-1 924	-4,69
58 709	55 012	52 524	-6 185	-10,53	-2 488	-4,52
73 852	69 547	66 491	-7 361	-9,97	-3 056	-4,39
89 220	83 034	77 953	-11 267	-12,63	-5 081	-6,12
101 606	94 634	87 850	-13 756	-13,54	-6 784	-7,17
112 553	105 360	96 797	-15 756	-14,00	-8 563	-8,13
129 548	121 092	111 211	-18 337	-14,15	-9 881	-8,16
145 539	136 477	125 870	-19 669	-13,51	-10 607	-7,77
160 142	150 905	139 571	-20 571	-12,85	-11 334	-7,51
175 223	163 589	152 560	-22 663	-12,93	-11 029	-6,74
<b>175 223</b>	<b>163 589</b>	<b>152 560</b>	<b>-22 663</b>	<b>-12,93</b>	<b>-11 029</b>	<b>-6,74</b>



## Fréquentation horaire Pey Berland

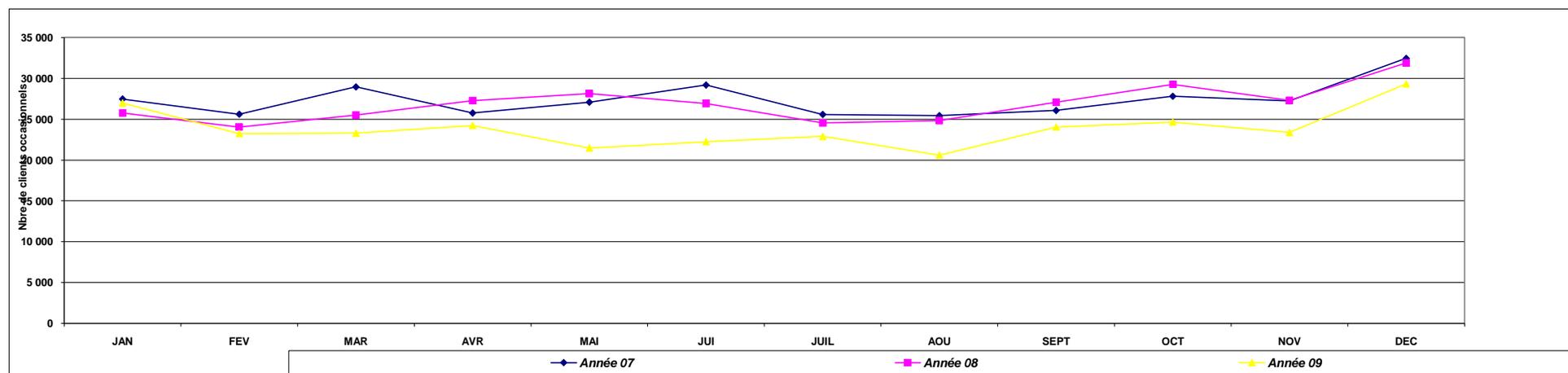
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	13,6%
Recettes horaires 2008	1 186 205 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	19,97%
Capacité générale du parc	688      soit      8,34%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	27 474	25 766	26 986	-488	-1,78	1 220	4,73
FEV	25 610	24 038	23 229	-2 381	-9,30	-809	-3,37
MAR	28 954	25 508	23 294	-5 660	-19,55	-2 214	-8,68
AVR	25 759	27 278	24 224	-1 535	-5,96	-3 054	-11,20
MAI	27 086	28 140	21 468	-5 618	-20,74	-6 672	-23,71
JUI	29 189	26 923	22 239	-6 950	-23,81	-4 684	-17,40
JUIL	25 584	24 533	22 891	-2 693	-10,53	-1 642	-6,69
AOU	25 432	24 832	20 611	-4 821	-18,96	-4 221	-17,00
SEPT	26 069	27 072	24 034	-2 035	-7,81	-3 038	-11,22
OCT	27 812	29 270	24 642	-3 170	-11,40	-4 628	-15,81
NOV	27 232	27 299	23 375	-3 857	-14,16	-3 924	-14,37
DEC	32 456	31 890	29 330	-3 126	-9,63	-2 560	-8,03
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
27 474	25 766	26 986	-488	-1,78	1 220	4,73
53 084	49 804	50 215	-2 869	-5,40	411	0,83
82 038	75 312	73 509	-8 529	-10,40	-1 803	-2,39
107 797	102 590	97 733	-10 064	-9,34	-4 857	-4,73
134 883	130 730	119 201	-15 682	-11,63	-11 529	-8,82
164 072	157 653	141 440	-22 632	-13,79	-16 213	-10,28
189 656	182 186	164 331	-25 325	-13,35	-17 855	-9,80
215 088	207 018	184 942	-30 146	-14,02	-22 076	-10,66
241 157	234 090	208 976	-32 181	-13,34	-25 114	-10,73
268 969	263 360	233 618	-35 351	-13,14	-29 742	-11,29
296 201	290 659	256 993	-39 208	-13,24	-33 666	-11,58
328 657	322 549	286 323	-42 334	-12,88	-36 226	-11,23
<b>328 657</b>	<b>322 549</b>	<b>286 323</b>	<b>-42 334</b>	<b>-12,88</b>	<b>-36 226</b>	<b>-11,23</b>



## Fréquentation horaire Saint Jean

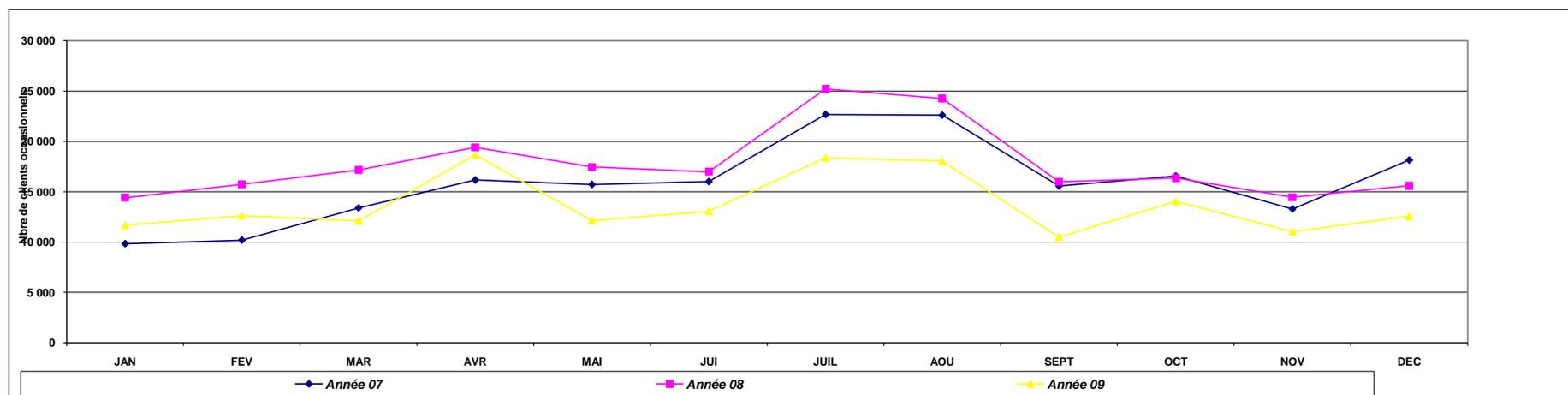
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	9,0%
Recettes horaires 2008	1 696 307 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	28,56%
Capacité générale du parc	512 soit 6,21%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	9 835	14 412	11 650	1 815	18,45	-2 762	-19,16
FEV	10 187	15 754	12 609	2 422	23,78	-3 145	-19,96
MAR	13 389	17 156	12 095	-1 294	-9,66	-5 061	-29,50
AVR	16 168	19 413	18 684	2 516	15,56	-729	-3,76
MAI	15 722	17 461	12 135	-3 587	-22,82	-5 326	-30,50
JUI	16 010	16 985	13 052	-2 958	-18,48	-3 933	-23,16
JUIL	22 679	25 216	18 374	-4 305	-18,98	-6 842	-27,13
AOU	22 611	24 247	18 049	-4 562	-20,18	-6 198	-25,56
SEPT	15 565	16 001	10 490	-5 075	-32,61	-5 511	-34,44
OCT	16 565	16 370	14 036	-2 529	-15,27	-2 334	-14,26
NOV	13 282	14 464	11 019	-2 263	-17,04	-3 445	-23,82
DEC	18 150	15 608	12 556	-5 594	-30,82	-3 052	-19,55
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
9 835	14 412	11 650	1 815	18,45	-2 762	-19,16
20 022	30 166	24 259	4 237	21,16	-5 907	-19,58
33 411	47 322	36 354	2 943	8,81	-10 968	-23,18
49 579	66 735	55 038	5 459	11,01	-11 697	-17,53
65 301	84 196	67 173	1 872	2,87	-17 023	-20,22
81 311	101 181	80 225	-1 086	-1,34	-20 956	-20,71
103 990	126 397	98 599	-5 391	-5,18	-27 798	-21,99
126 601	150 644	116 648	-9 953	-7,86	-33 996	-22,57
142 166	166 645	127 138	-15 028	-10,57	-39 507	-23,71
158 731	183 015	141 174	-17 557	-11,06	-41 841	-22,86
172 013	197 479	152 193	-19 820	-11,52	-45 286	-22,93
190 163	213 087	164 749	-25 414	-13,36	-48 338	-22,68
<b>190 163</b>	<b>213 087</b>	<b>164 749</b>	<b>-25 414</b>	<b>-13,36</b>	<b>-48 338</b>	<b>-22,68</b>



## Fréquentation horaire Barrière du Médoc

Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	1,7%
Recettes horaires 2008	28 175 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	0,47%
Capacité générale du parc	132      soit      1,60%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	2 929	3 731	6 099	3 170	108,23	2 368	63,47
FEV	2 041	3 197	3 832	1 791	87,75	635	19,86
MAR	1 818	1 937	4 096	2 278	125,30	2 159	111,46
AVR	1 553	1 525	3 693	2 140	137,80	2 168	142,16
MAI	2 199	1 989	3 525	1 326	60,30	1 536	77,22
JUI	2 300	3 224	3 751	1 451	63,09	527	16,35
JUIL	2 004	3 039	4 160	2 156	107,58	1 121	36,89
AOUT	1 423	1 891	2 563	1 140	80,11	672	35,54
SEPT	1 589	3 514	3 768	2 179	137,13	254	7,23
OCT	1 498	4 053	5 186	3 688	246,19	1 133	27,95
NOV	1 811	4 524	5 582	3 771	208,23	1 058	23,39
DEC	3 702	8 224	9 040	5 338	144,19	816	9,92
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
2 929	3 731	6 099	3 170	108,23	2 368	63,47
4 970	6 928	9 931	4 961	99,82	3 003	43,35
6 788	8 865	14 027	7 239	106,64	5 162	58,23
8 341	10 390	17 720	9 379	112,44	7 330	70,55
10 540	12 379	21 245	10 705	101,57	8 866	71,62
12 840	15 603	24 996	12 156	94,67	9 393	60,20
14 844	18 642	29 156	14 312	96,42	10 514	56,40
16 267	20 533	31 719	15 452	94,99	11 186	54,48
17 856	24 047	35 487	17 631	98,74	11 440	47,57
19 354	28 100	40 673	21 319	110,15	12 573	44,74
21 165	32 624	46 255	25 090	118,54	13 631	41,78
24 867	40 848	55 295	30 428	122,36	14 447	35,37
<b>24 867</b>	<b>40 848</b>	<b>55 295</b>	<b>30 428</b>	<b>122,36</b>	<b>14 447</b>	<b>35,37</b>

Données informatiques perdues lors du changement de matériel de péage. Octobre = données oct 2008 corrigées selon la tendance 2009



## Fréquentation horaire Centre Commercial Mériadeck

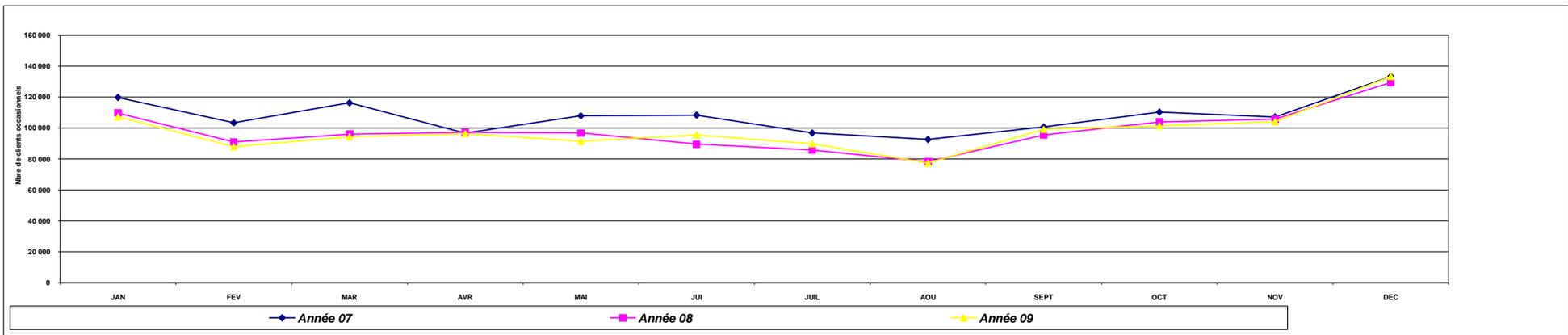
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	49,7%
Recettes horaires 2008	901 494 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	15,18%
Capacité générale du parc	1363 soit 16,53%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	119 733	109 653	107 332	-12 401	-10,36	-2 321	-2,12
FEV	103 372	90 984	87 966	-15 406	-14,90	-3 018	-3,32
MAR	116 271	96 072	94 390	-21 881	-18,82	-1 682	-1,75
AVR	96 729	97 252	96 420	-309	-0,32	-832	-0,86
MAI	107 892	96 801	91 430	-16 462	-15,26	-5 371	-5,55
JUI	108 340	89 550	95 552	-12 788	-11,80	6 002	6,70
JUIL	96 855	85 753	89 822	-7 033	-7,26	4 069	4,75
AOU	92 615	78 275	77 340	-15 275	-16,49	-935	-1,19
SEPT	100 699	95 449	99 157	-1 542	-1,53	3 708	3,88
OCT	110 339	103 916	101 354	-8 985	-8,14	-2 562	-2,47
NOV	107 157	105 793	104 087	-3 070	-2,86	-1 706	-1,61
DEC	133 333	129 411	133 335	2	0,00	3 924	3,03
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
119 733	109 653	107 332	-12 401	-10,36	-2 321	-2,12
223 105	200 637	195 298	-27 807	-12,46	-5 339	-2,66
339 376	296 709	289 688	-49 688	-14,64	-7 021	-2,37
436 105	393 961	386 108	-49 997	-11,46	-7 853	-1,99
543 997	490 762	477 538	-66 459	-12,22	-13 224	-2,69
652 337	580 312	573 090	-79 247	-12,15	-7 222	-1,24
749 192	666 065	662 912	-86 280	-11,52	-3 153	-0,47
841 807	744 340	740 252	-101 555	-12,06	-4 088	-0,55
942 506	839 789	839 409	-103 097	-10,94	-380	-0,05
1 052 845	943 705	940 763	-112 082	-10,65	-2 942	-0,31
1 160 002	1 049 498	1 044 850	-115 152	-9,93	-4 648	-0,44
1 293 335	1 178 909	1 178 185	-115 150	-8,90	-724	-0,06
<b>1 293 335</b>	<b>1 178 909</b>	<b>1 178 185</b>	<b>-115 150</b>	<b>-8,90</b>	<b>-724</b>	<b>-0,06</b>



## Fréquentation horaire Pessac Centre

Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	0,2%
Recettes horaires 2008	6 037 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	0,10%
Capacité générale du parc	355      soit      4,30%

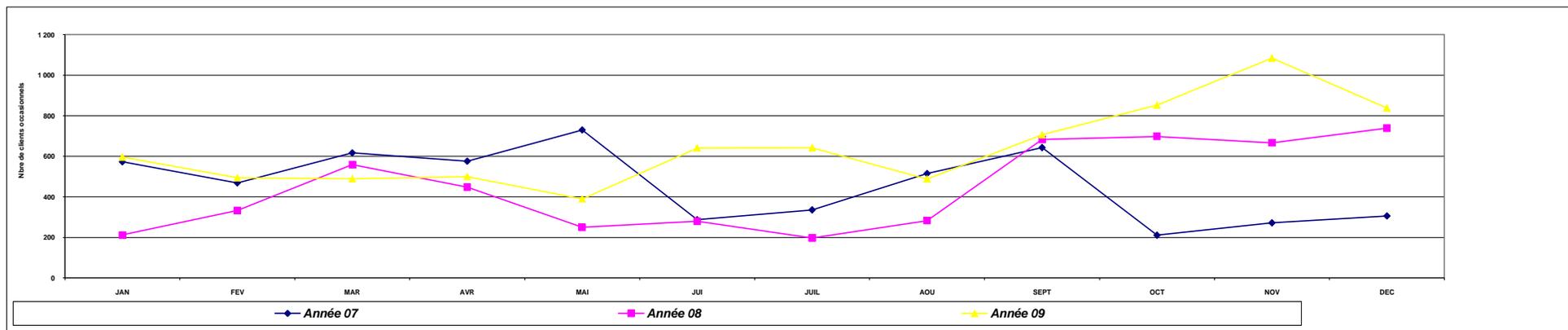
### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	573	212	596	23	4,01	384	181,13
FEV	469	333	494	25	5,33	161	48,35
MAR	617	559	489	-128	-20,75	-70	-12,52
AVR	576	448	500	-76	-13,19	52	11,61
MAI	730	250	390	-340	-46,58	140	56,00
JUI	287	280	641	354	123,34	361	128,93
JUIL	336	197	642	306	91,07	445	225,89
AOU	515	283	488	-27	-5,24	205	72,44
SEPT	643	683	706	63	9,80	23	3,37
OCT	211	698	852	641	303,79	154	22,06
NOV	272	667	1 084	812	298,53	417	62,52
DEC	306	739	838	532	173,86	99	
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
573	212	596	23	4,01	384	181,13
1 042	545	1 090	48	4,61	545	100,00
1 659	1 104	1 579	-80	-4,82	475	43,03
2 235	1 552	2 079	-156	-6,98	527	33,96
2 965	1 802	2 469	-496	-16,73	667	37,01
3 252	2 082	3 110	-142	-4,37	1 028	49,38
3 588	2 279	3 752	164	4,57	1 473	64,63
4 103	2 562	4 240	137	3,34	1 678	65,50
4 746	3 245	4 946	200	4,21	1 701	52,42
4 957	3 943	5 798	841	16,97	1 855	47,05
5 229	4 610	6 882	1 653	31,61	2 272	49,28
5 535	5 349	7 720	2 185	39,48	2 371	44,33
5 535	5 349	7 720	2 185	39,48	2 371	44,33

Récupération des données 2009



## Fréquentation horaire Porte de Bordeaux

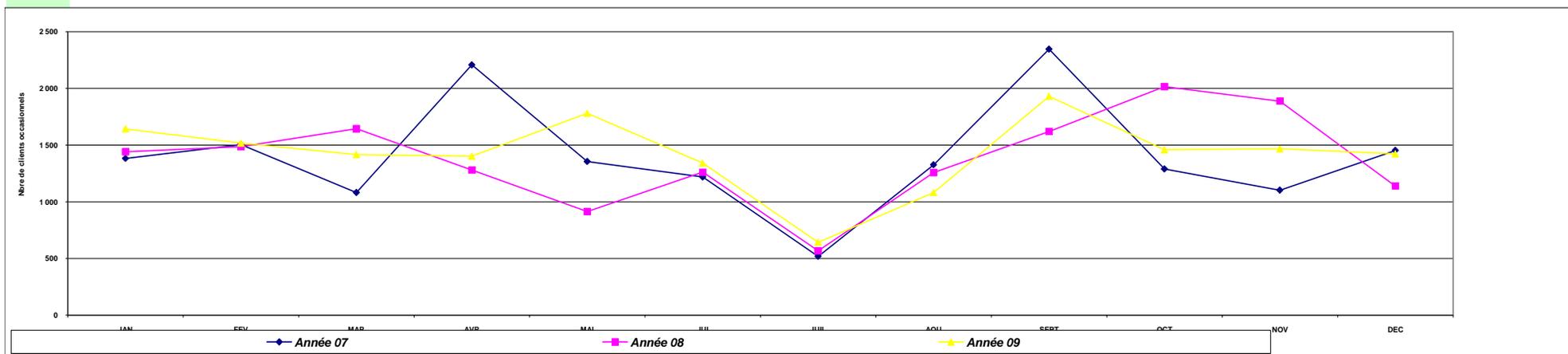
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	0,7%
Recettes horaires 2008	39 238 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	0,66%
Capacité générale du parc	724 soit 8,78%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	1 383	1 441	1 644	261	18,87	203	14,09
FEV	1 505	1 487	1 518	13	0,86	31	2,08
MAR	1 082	1 645	1 417	335	30,96	-228	-13,86
AVR	2 208	1 280	1 403	-805	-36,46	123	9,61
MAI	1 356	914	1 781	425	31,34	867	94,86
JUI	1 219	1 262	1 342	123	10,09	80	6,34
JUIL	519	568	644	125	24,08	76	13,38
AOU	1 327	1 258	1 082	-245	-18,46	-176	-13,99
SEPT	2 347	1 621	1 931	-416	-17,72	310	19,12
OCT	1 290	2 016	1 459	169	13,10	-557	-27,63
NOV	1 103	1 888	1 468	365	33,09	-420	-22,25
DEC	1 454	1 139	1 423	-31	-2,13	284	24,93
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
1 383	1 441	1 644	261	18,87	203	14,09
2 888	2 928	3 162	274	9,49	234	7,99
3 970	4 573	4 579	609	15,34	6	0,13
6 178	5 853	5 982	-196	-3,17	129	2,20
7 534	6 767	7 763	229	3,04	996	14,72
8 753	8 029	9 105	352	4,02	1 076	13,40
9 272	8 597	9 749	477	5,14	1 152	13,40
10 599	9 855	10 831	232	2,19	976	9,90
12 946	11 476	12 762	-184	-1,42	1 286	11,21
14 236	13 492	14 221	-15	-0,11	729	5,40
15 339	15 380	15 689	350	2,28	309	2,01
16 793	16 519	17 112	319	1,90	593	3,59
<b>16 793</b>	<b>16 519</b>	<b>17 112</b>	<b>319</b>	<b>1,90</b>	<b>593</b>	<b>3,59</b>



## Fréquentation horaire Cité Mondiale

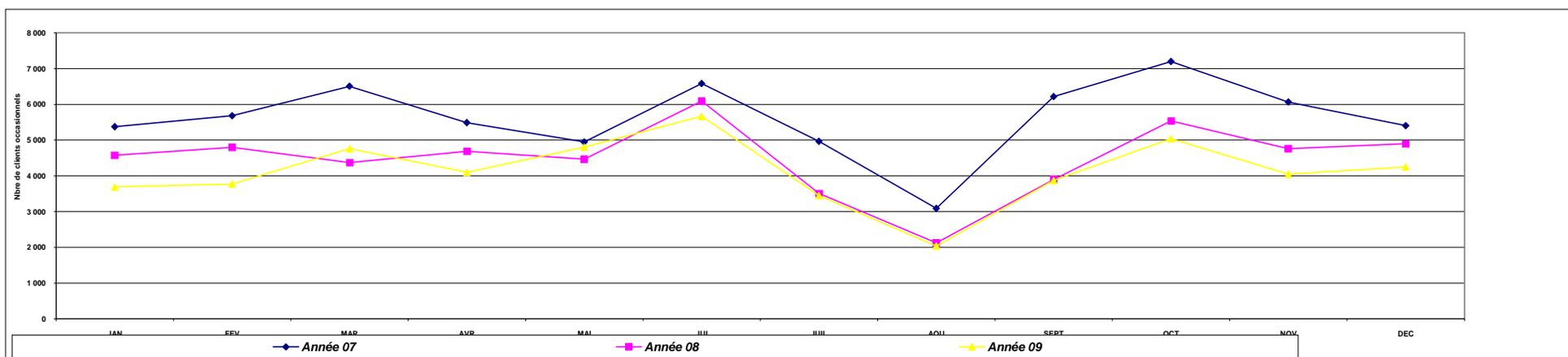
Représentativité du parc en 2008 par rapport à la fréquentation générale :	2,3%
Recettes horaires 2008	277 046 €
représentativité du parc / total des recettes horaires	4,66%
Capacité générale du parc	712                    soit                    8,63%

### Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
JAN	5 374	4 575	3 691	-1 683	-31,32	-884	-19,32
FEV	5 680	4 797	3 773	-1 907	-33,57	-1 024	-21,35
MAR	6 505	4 369	4 759	-1 746	-26,84	390	8,93
AVR	5 488	4 685	4 098	-1 390	-25,33	-587	-12,53
MAI	4 947	4 466	4 805	-142	-2,87	339	7,59
JUI	6 581	6 091	5 665	-916	-13,92	-426	-6,99
JUIL	4 966	3 506	3 450	-1 516	-30,53	-56	-1,60
AOU	3 091	2 128	2 040	-1 051	-34,00	-88	-4,14
SEPT	6 216	3 898	3 871	-2 345	-37,73	-27	-0,69
OCT	7 197	5 534	5 041	-2 156	-29,96	-493	-8,91
NOV	6 065	4 760	4 049	-2 016	-33,24	-711	-14,94
DEC	5 403	4 897	4 250	-1 153	-21,34	-647	-13,21
<b>TOTAL</b>							

### Fréquentation cumulée

Année 07	Année 08	Année 09	Ecart 09/07	% 09/07	Ecart 09/08	% 09/08
5 374	4 575	3 691	-1 683	-31,32	-884	-19,32
11 054	9 372	7 464	-3 590	-32,48	-1 908	-20,36
17 559	13 741	12 223	-5 336	-30,39	-1 518	-11,05
23 047	18 426	16 321	-6 726	-29,18	-2 105	-11,42
27 994	22 892	21 126	-6 868	-24,53	-1 766	-7,71
34 575	28 983	26 791	-7 784	-22,51	-2 192	-7,56
39 541	32 489	30 241	-9 300	-23,52	-2 248	-6,92
42 632	34 617	32 281	-10 351	-24,28	-2 336	-6,75
48 848	38 515	36 152	-12 696	-25,99	-2 363	-6,14
56 045	44 049	41 193	-14 852	-26,50	-2 856	-6,48
62 110	48 809	45 242	-16 868	-27,16	-3 567	-7,31
67 513	53 706	49 492	-18 021	-26,69	-4 214	-7,85
<b>67 513</b>	<b>53 706</b>	<b>49 492</b>	<b>-18 021</b>	<b>-26,69</b>	<b>-4 214</b>	<b>-7,85</b>



## Annexe n° 5

## PARCUB - Evolution du nombre d'abonnements par parkings et par profils

Hors divers (hebdomadaires ..)	janvier 09					Février 09					Mars 09					Avril 09					Mai 09					Juin 09									
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking					
Catégories																																			
Gambetta	164		471		635	166		477		643	171		481		652	174		483		657	171		457		628	167		456		623					
F. Médoc	182	58	795		1035	178	58	778		1014	177	58	753		988	208	58	792		1058	205	58	778		1041	207	58	787		1052					
République	143	176	274	110	703	137	166	260	110	673	143	166	260	110	679	150	166	259	110	685	149	166	258	110	683	150	166	261	110	687					
Mérignac	19		82		101	19		79		98	19		78		97	24		85		109	24		82		106	24		81		105					
08-mai	123	167	628		918	119	167	596		882	122	167	593		882	124	167	591		882	124	167	577		868	125	167	565		857					
Mériadeck			199		199	4		192		196	6		191		197	8		192		200	8		191		199	9		216		225					
Saint-Jean			154		154			151		151			147		147			147		147			146		146			145		145					
Victoire	203	74	286		563	192	74	269	1	536	188	74	272	1	535	189	74	282		545	182	74	281		537	179	74	285		538					
Pey-Berland	265		365	1	631	270		366	1	637	271		373	1	645	273		374	1	648	273		370		643	277		362	0	639					
Pessac	31		345		376	29		344		373	30		345		375	32		344		376	32		347		379	32		347		379					
Bouscat	52		99		151	53		100		153	53		101		154	53		101		154	53		105		158	51		105		156					
C.Mondiale	232		630		862	230		624		854	233		630		863	239		619		858	238		609		847	237		595		832					
P.de Bx	30		360		390	30		359		389	30		338		368	33		482		515	33		460		493	32		483		515					
Bergonié	51		7		58	51		7		58	52		7		59	52		8		60	52		8		60	53		8		61					
Lhôte	129				129	128				128	127				127	129				129	126				126	128				128					
Croix de Seguey	40				40	40				40	39				39	41				41	41				41	41				41					
Bonnac																																			
Total	1 664	475	4 695	111	6 945	1 646	465	4 602	112	6 825	1 661	465	4 569	112	6 807	1 729	465	4 759	111	7 064	1 711	465	4 669	110	6 955	1 712	465	4 696	110	6 983					
global mois	6 945					6 825					6 807					7 064					6 955					6 983									
Ecart M-1 en valeur						-120					-18					257					-109					28									
Ecart M-1 en %						-1,73%					-0,26%					3,78%					-1,54%					0,40%									
Ecart Mois réf. / janvier 09						-120					-138					119					10					38									
Ecart % Mois réf. / janvier 09						-1,7%					-2,0%					1,7%					0,1%					0,5%									
Hors divers (hebdomadaires ..)	Juillet 09					Août 09					Septembre 09					Octobre 09					Novembre 09					Décembre 09									
Catégories	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Gambetta	162		452		614	163		461		624	158		461		619	141		464		605	134		447		581	127		436		563					
F. Médoc	205	58	756		1019	171	58	759		988	198	58	756		1012	201	58	839		1098	202	58	778		1038	203	58	751		1012					
République	154	166	260	110	690	151	166	262	110	689	149	161	251	110	671	146	161	253	110	670	143	161	261	110	675	145	161	259	110	675					
Mérignac	24		80		104	19		77		96	23		81		104	23		78		101	23		79		102	23		79		102					
08-mai	125	167	564		856	132	167	560		859	130	167	556		853	135	167	550		852	137	167	543		847	136	167	541		844					
Mériadeck	9		206		215	13		207		220	14		207		221	17		206		223	20		204		224	25		206		231					
Saint-Jean			145		145			141		141			138		138			137		137			134		134			134		134					
Victoire	176	74	273		523	171	73	274		518	168	68	266		502	169	68	278		515	167	68	272		507	181	68	272		521					
Pey-Berland	278		359	0	637	266		280		546	263		280		543	266		279		545	265		278	0	543	278		270		548					
Pessac	32		350		382	32		344		376	32		344		376	32		347		379	81		318		399	77		302		379					
Bouscat	51		105		156	53		106		159	52		106		158	54		109		163	54		110		164	55		112		167					
C.Mondiale	232		604		836	232		584		816	226		578		804	235		584		819	235		590		825	237		588		825					
P.de Bx	31		477		508	31		374		405	29		516		545	30		522		552	30		508		538	32		506		538					
Bergonié	53		8		61	51		7		58	51		7		58	52		8		60	52		8		60	54		7		61					
Lhôte	128				128	124				124	124				124	123				123	122				122	121				121					
Croix de Seguey	39				39	38				38	39				39	39				39	39				39	41				41					
Bonnac																																			
Total	1 699	465	4 639	110	6 913	1 647	464	4 436	110	6 657	1 656	454	4 547	110	6 767	1 686	454	4 774	110	7 024	1 739	454	4 664	110	6 967	1 775	454	4 599	110	6 938					
global mois	6 913					6 657					6 767					7 024					6 967					6 938									
Ecart M-1 en valeur						-256					110					257					-57					-29									
Ecart M-1 en %						-3,70%					1,65%					3,80%	Sans Bonnac	1,7%			-0,81%	Sans Bonnac	-1,2%			-0,42%	Sans Bonnac	-0,5%							
Ecart Mois réf. / janvier 09						-288					-178					79					22					-7									
Ecart % Mois réf. / janvier 09						-4,15%					-2,56%					1,1%	Sans Bonnac	-0,9%			0,3%	Sans Bonnac	-2,1%			-0,1%	Sans Bonnac	-2,6%							

**Tableau 1 : Principaux travaux visibles concernant la peinture, signalétique, accès piétons et les salles de contrôle**
**LEGENDE**

Fond vert travaux achevés     
 Fond bleu travaux en cours ou programmés     
 sans fond absence de fond reste à engager

	Peintures	Signalétique	accès clients par escaliers*	Accès clients par ascenseurs	ascenseurs	Autres	Commentaires
<b>PEY BERLAND</b> 4 niveaux	niveaux -2, -3 et -4 en 2009	niveaux -2, -3 et -4 en 2009	Les escaliers ne sont pas propriété de PARCUB	Carrelage 2009 des sas des deux batteries d'ascenseurs sur les trois niveaux publics	Les 4 ascenseurs de PARCUB ont été changés (en 2008/2009) avec pose carrelage des sols en 2009	Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques rénovés 2009	<b>Très bon état général</b>  Travaux finis en 2010 Amélioration de l'éclairage prévu en 2010
	niveau -5 en cours (fini fin mai 2010)	niveau -5 en juin 2010				Création d'un espace 2 roues motos en 2010	
<b>GAMBETTA</b> 3 niveaux	niveaux -1 en 2008-2 et -3 en 2009	niveau -1 en 2008	escaliers 1,3 et 4 en 2008 et 2009			Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques rénovés 2009	<b>Parking en très bon état sauf ascenseur avec son escalier prévu et à réaliser</b>  AMO désignée ,projet arrêté en cohérence avec aménagement de la place par la CUB
		engagés sur -2 et -3 fin prévue en 2010			Changement de l'ascenseur avec desserte tous niveaux + escalier de l'ascenseur+couverture globale début 2011	Création d'un espace 2 roues motos en 2010	
				Avec sas escalier ascenseur 2010-2011			
<b>CENTRE CAL MERIADECK</b> (2 niveaux essentiels « jaune » et « vert » + 3 autres niveaux)	niveau « jaune/orange » en 2008/2009/2010 passages piétons niveaux +1 et +2 en 2009	niveau jaune/orange en 2008/2009 vert prévu en 2010	Escaliers non commerciaux, pas de rénovation prévue	sas niveaux « jaune/orange » et « vert » refaits en 2008 et 2009	Les ascenseurs de ce parking sont de compétence du centre commercial Mériadeck		<b>Très bon état des deux niveaux les plus utilisés (plus de 90% de l'usage)</b>  Un projet de restructuration du parking est envisagé pour ne garder que le niveau jaune et vert donc pas de travaux sur les autres niveaux Fin 2010 avec travaux au niveau vert
	Niveau vert en 2010						
<b>REPUBLIQUE</b> 3 niveaux	3 niveaux en 2007/2008	Refaite en 2007/2008	Carrelage des 4 escaliers en 2007	Sans objet à ce jour	Projet de création d'un ascenseur en 2010/2011	Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques rénovés 2009	<b>Très bon état général</b>  Création d'un ascenseur prévu dont l'implantation dépend de la finalisation du projet d'aménagement de la place
<b>LHOTE</b> 4 niveaux						Espace vélo doublé de capacité par extension sur coursive en 2008	Parc récent pas de besoin de travaux
<b>CITE MONDIALE</b> 8 demis	8 demi niveaux en 2009		Etat satisfaisant pas de travaux	Etat satisfaisant pas de travaux	RAS	Salle de contrôle, sas accueil clients rénovés 2009	<b>Très bon état général</b>
		Signalétique à améliorer en					

niveaux		2010/2011					
<b>FRONT DU MEDOC</b> 3 niveaux	niveaux rue en(2007 et 2008) et +1 en 2010	niveau rue en 2008 et à finaliser pour les autres niveaux après travaux	Tris principaux escaliers refaits en 2009	Pas d'ascenseur sur cet ouvrage		Salle de contrôle, sas accueil clients rénovés 2009	<b>Hors niveau -1 dont les travaux sont prévus en 2010, état très satisfaisant</b>  Rénovation complète sera achevée en 2010
	niveau -1 , marché lancé fin mars 2010 et travaux finis en 2010		Deux derniers escaliers prévus en 2010/2011 Emergences reprises en 2010 marché lancé			Agrandissement de l'espace deux roues avec individualisation entre motos et vélos  Mise en service d'un contrôle d'accès piétons en 2010	
<b>CROIX DE SEGUEY</b>							<b>Etat très satisfaisant</b>  Parc récent de surface
<b>SAINT JEAN</b> 3 niveaux + 2 déposes minute	dépose minute sud en 2009	Dépose minute sud et nord finie en avril 2010	Rafraichissement de 2 escaliers en 2010 Remise en état de 2 autres escaliers En 2010				<b>Peinture niveaux globalement correcte</b>  Escaliers seront rénovés en 2010. Du fait de l'importance de la fréquentation, la peinture d'un niveau par an du parking devrait être réalisé à compter de 2011
	dépose minute nord en 2010 fin de travaux en avril						
	Un niveau prévu par an à/compter de 2011						
<b>Victoire</b> 3 niveaux	niveaux -1,-2 et -3 en 2006/2007	3 niveaux en 2006/2007	Carrelage des quatre escaliers en 2006 :2007	Les travaux de réalisation d'un ascenseur sont prévus au mois d'avril 2010		Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques rénovés 2009  Création d'un espace deux roues en même temps que l'ascenseur	<b>Très bon état général</b>  Travaux ascenseur en cours d'exécution, livraison fin juin 2010
<b>8 MAI 1945</b> 3 niveaux	Achevés sauf une partie du niveau rue d'ici fin avril 2010	signalétique de sécurité totalement revue en 2009		Pas d'ascenseur	Pas d'ascenseur	Salle de contrôle, sas accueil clients et toilettes publiques rénovés 2009	<b>Très bon état général hors les deux escaliers</b>
		autre signalétique doit être revue en 2010/2011	Carrelage de deux escaliers en 2010/2011			Agrandissement de l'espace deux roues avec individualisation entre motos et vélos	
<b>PORTE DE BORDEAUX</b> 4 niveaux							<b>Etat général correct</b>
<b>PESSAC CENTRE</b>	niveau -3 hors sols en 2007 et passages piétons tous niveaux  niveau -2 piétons en 2009	Rénovation de la signalétique de sécurité sur les trois niveaux en 2007	La bonne conservation des carrelages sols et murs des trois escaliers ne nécessite pas de	RAS	RAS		<b>Bon état général</b>

3 niveaux	sols places handicapées et espace 2 roues en 2009 Peinture des sols du niveau -1 en 2011		travaux à moyen terme				
	Peinture des sols du niveau -1 en 2011						
<b>CHARLES DE GAULLE</b> 3 niveaux	Peinture des passages piétons en 2007 sur les 3 niveaux Murs et plafonds des niveaux -2 et -3	Rénovation de la signalétique de sécurité en 2007 sur les trois niveaux			RAS	Création d'un espace deux roues motos et vélos en 2008	<b>Bon état général</b>
	Sols du niveau -1 en 2010						
			Il est prévu la rénovation des carrelages des murs et sols des deux escaliers en 2010/2011	Travaux prévus en même temps que les sas escaliers en 2010/2011		Travaux sur verrière en fonction des travaux de réaménagement de la place Charles de Gaulle	
<b>BARRIERE DU MEDOC</b>	Peinture du niveau -1 en 2007	Rénovation de la signalétique en 2007	Réfection peinture des escaliers en 2007		Pas d'ascenseur public sur ce parking	Une rénovation et adaptation de la signalétique d'accès aux entrées va être réalisée en 2010 en collaboration avec Cdiscount	Très bon état du niveau enterré – Correct pour le niveau surface en plein air
						Une rénovation et adaptation de la signalétique d'accès aux entrées va être réalisée en 2010 en collaboration avec Cdiscount	

\* les parkings comprennent des escaliers et des ascenseurs pou l'usage normal du parking, les escaliers d'évacuation ne sont pas traités dans le tableau

**Tableau 2 : autres travaux**

**LEGENDE**

Fond vert

travaux achevés

Fond bleu travaux en cours ou programmés

sans fond absence de fond reste à engager

Tous parcs	Siège et autres
<p><b>Diagnostic divers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bétons + diagnostics complémentaires</li> <li>- approfondis + avec reprise fissures (2004 à 2008)</li> <li>- Diagnostic handicapés (2009)</li> <li>- Sonorisation (2008/2009)</li> </ul> <p><b>Diagnostic éclairage</b> en vue d'optimiser la qualité de l'éclairage et son coût (2009-2010) Travaux prévus selon le diagnostic sur 2010 2011 voire jusqu'en 2012 selon l'importance des travaux à réaliser</p> <p><b>Changement système Vidéo en 2007</b></p> <p>Mise à niveau GTC – 2ème phase de travaux en 2010</p> <p><b>Equipement système de communication mobile spécifique</b> et permettant de détecter la perte de verticalité des travailleurs isolés</p> <p><b>Signalétique sonore</b> : enceintes intérieur escaliers avec led bleu + enceintes extérieur escaliers + changement câblage et changement système de sonorisation</p> <p><b>Eclairage escalier</b> par halo bleu en surface et led à l'intérieur des escaliers</p> <p><b>Changement portes coupe feu des sas escalier</b></p> <p><b>Changement portes coupe feu pour compartimentage sur les parcs nécessaires</b></p> <p><b>Changement groupes électrogènes sur .....</b></p> <p>Changement pompe de relevage sur .....</p> <p><b>Modification ventilation CCM</b> pour diminuer les niveaux sonores</p> <p><b>Réfection des salles de contrôle : 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 jusqu'à fin d'année 2009</b></p> <p><b>Matérialisation des places handicapées</b> avec pose d'arceaux de réservation</p> <p><b>Amélioration des réseaux eaux pluviales</b> pour diminuer les coûts d'entretien</p>	<p><b>Réfection complète 1<sup>er</sup> niveau du siège</b> avec création d'un espace accueil</p> <p><b>WC et entrée handicapés</b></p> <p><b>Salle de réunion isolée de 2 bureaux</b> par remplacement paroi souple en paroi fixe</p> <p><b>Mise aux normes électriques</b></p> <p><b>Ajout d'une porte pour rendre un bureau indépendant</b> (ne pas passer par la salle de réunion), 12 bureaux et salle de réunion équipés d'ouverture sur 2007 à 2009 (tous les bureaux disposent désormais d'une ouverture)</p> <p><b>Changement ou équipement de plusieurs climatisations individuelles</b></p>
<p><b>Diagnostic éclairage</b> en vue d'optimiser la qualité de l'éclairage et son coût 2ème phase (2009-2010)</p> <p><b>Mise à niveau GTC – 2ème phase</b> de travaux en 2010</p>	<p><b>Espace comptage</b> : fin réfection prévue courant 2010</p> <p><b>Entre-sol</b> : réfection prévue pour 2010</p> <p><b>Equipe intervention</b> : déménagement sur l'espace à vivre Bonnac avec quelques travaux mineurs d'aménagement courant 2010</p>

# PARCUB - SYNTHESE DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

## REGROUPEMENT TOTAL DES PARCS - ANNEE 2008

### INSATISFACTIONS

### SINISTRES

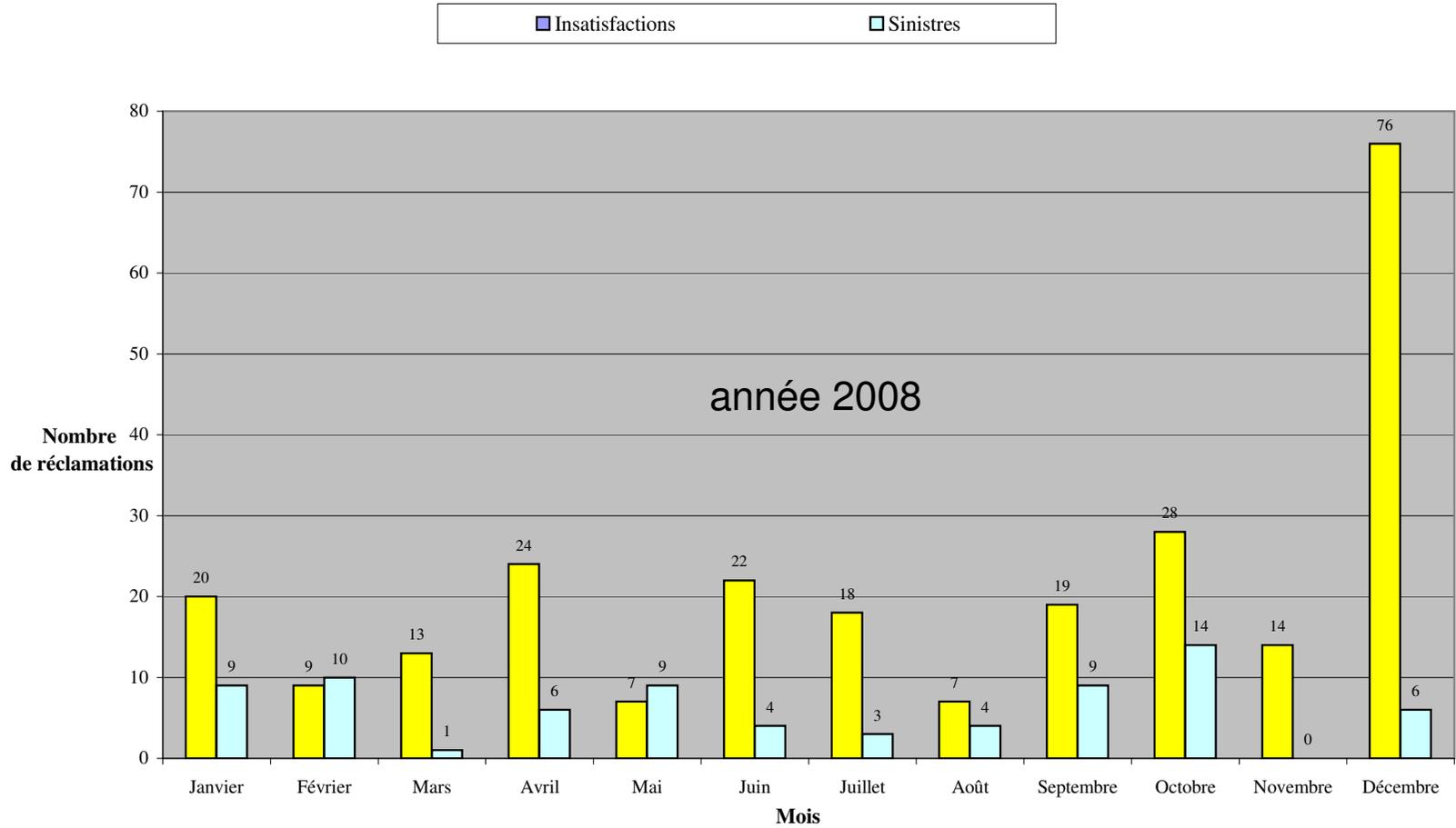
MOIS	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	TOTAL
Janvier	2		2		11		5	20	5		1		1	1	1	9	29
Février	1				5		3	9	2			1	6	1		10	19
Mars					7		6	13						1		1	14
Avril			1		16		7	24	4				1		1	6	30
Mai			1		5		1	7	7						2	9	16
Juin			1		10		11	22	1		1			1	1	4	26
Juillet					13		5	18			1			1	1	3	21
Août					2		5	7	1						3	4	11
Septembre					11		8	19	2			1	2	2	2	9	28
Octobre			1		15		12	28	5				3		6	14	42
Novembre		1			11		2	14								0	14
Décembre	1				11		64	76			1		2	1	2	6	82
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>117</b>	<b>0</b>	<b>129</b>	<b>257</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>75</b>	<b>332</b>

### LEGENDE

INSATISFACTIONS	
Code	
1	Qualité d'ambiance
2	Qualité personnel BPA
3	Fonctionnement équits
4	Signalétique
5	Pb sur CB et Péage caisses
6	Pb sur facture abonnés
7	Divers (tarifs, accès surfaces, etc)

SINISTRES	
Code	
1	Effractions, vandalisme, vol intérieur
2	Vol véhicule
3	Retombée barrière, porte garage et PCF
4	Nuisances diverses chantiers
5	Infiltrations plafonds-Pb peinture glissante
6	Chutes piétons ( huile, peinture glissante)
7	Divers

## HISTOGRAMME PAR NATURE DE RECLAMATION



II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CH. A CAR. GENERAL	5 664 600,00	4 390 528,10	0,00	0,00	1 274 071,90
60221	Combustibles	500,00	363,47	0,00	0,00	136,53
604	Achats d'études et prestations de services	50,00	8,24	0,00	0,00	41,76
605	Achats de matériel, équipements et travaux	44 500,00	5 996,63	0,00	0,00	38 503,37
60611	Eau	42 300,00	37 466,24	0,00	0,00	4 833,76
60612	Electricité	490 000,00	487 814,20	0,00	0,00	2 185,80
60613	Fuel et huiles	5 000,00	2 086,24	0,00	0,00	2 913,76
60614	Gaz	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
606301	Fourniture entretien et petit equipement	16 200,00	39 980,80	0,00	0,00	-23 780,80
606302	Pièces détachées accessoires auto et cycles	8 600,00	14 548,14	0,00	0,00	-5 948,14
606303	Petit equipement et mobilier de bureau	5 500,00	7 029,30	0,00	0,00	-1 529,30
606304	Petit equipement quincaillerie	14 000,00	37 797,58	0,00	0,00	-23 797,58
606305	Petit equipement électrique et électronique	39 000,00	67 427,91	0,00	0,00	-28 427,91
606306	Tickets Entrées/Sorties	25 000,00	16 346,84	0,00	0,00	8 653,16
606307	Produits de Nettoyage	24 000,00	21 578,75	0,00	0,00	2 421,25
606308	Vetements de travail	35 000,00	20 749,66	0,00	0,00	14 250,34
606309	Matériau de construction	36 000,00	7 508,72	0,00	0,00	28 491,28
606310	Peinture	184 000,00	130 416,83	0,00	0,00	53 583,17
606313	Petit equipement autolaveuse	13 000,00	19 331,83	0,00	0,00	-6 331,83
60641	Fournitures de bureau	14 700,00	11 240,24	0,00	0,00	3 459,76
60642	Enveloppes	300,00	187,65	0,00	0,00	112,35
60643	Listings et papiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60645	Consommables informatiques	6 700,00	22 037,18	0,00	0,00	-15 337,18
60646	Petit équipement informatique	3 000,00	6 596,95	0,00	0,00	-3 596,95
60661	Carburants	12 800,00	11 130,63	0,00	0,00	1 669,37
60662	Carburant autolaveuse	8 500,00	9 189,72	0,00	0,00	-689,72
60681	Produits pharmaceutiques	1 000,00	542,29	0,00	0,00	457,71
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	300,00	199,07	0,00	0,00	100,93
60683	Alimentation canine	550,00	537,18	0,00	0,00	12,82
60684	Autres produits de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6110	Sous-traitance générale	12 000,00	3 706,19	0,00	0,00	8 293,81
6113	Sous-traitance service canin	3 700,00	3 825,56	0,00	0,00	-125,56
6114	Sous traitance sté transport	2 600,00	2 976,98	0,00	0,00	-376,98
6116	Sous-traitance Informatique	3 500,00	5 481,00	0,00	0,00	-1 981,00
61351	locations vehicules	12 500,00	16 635,22	0,00	0,00	-4 135,22
61352	Location materiel	5 500,00	19 119,45	0,00	0,00	-13 619,45
61353	Locations diverses	4 200,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
6142	Charges locatives	166 000,00	153 801,78	0,00	0,00	12 198,22
615200	Entretien Reparation	1 856 600,00	800 058,33	0,00	0,00	1 056 541,67
615210	Entretien Electrique	3 300,00	117 448,56	0,00	0,00	-114 148,56
615511	Materiel de transport	3 500,00	916,14	0,00	0,00	2 583,86
615581	Materiel industriel	22 000,00	88 798,31	0,00	0,00	-66 798,31
615582	Materiel Informatique et automatisme	3 000,00	5 121,21	0,00	0,00	-2 121,21
615583	Matériel électronique	1 000,00	798,69	0,00	0,00	201,31
61561	Maintenance générale	11 500,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
61562	Maintenance Photocopieur	1 500,00	3 019,50	0,00	0,00	-1 519,50
61563	Maintenance Ascenseur et Escalier	110 000,00	78 295,45	0,00	0,00	31 704,55
61564	Maintenance automatismes et informatiques	216 700,00	283 633,36	0,00	0,00	-66 933,36
61565	Maintenance matériel industriel	393 300,00	345 802,30	0,00	0,00	47 497,70
61566	Maintenance logiciel	18 000,00	13 359,25	0,00	0,00	4 640,75
61686	Assurances diverses	85 000,00	75 553,79	0,00	0,00	9 446,21
6181	Documentation	5 400,00	6 961,39	0,00	0,00	-1 561,39
6226	Honoraires	88 100,00	65 737,11	0,00	0,00	22 362,89
6231	Annonces et insertions	7 500,00	13 819,85	0,00	0,00	-6 319,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6236	Catalogues et imprimés	3 500,00	90,00	0,00	0,00	3 410,00
62380	Divers pub.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62381	Projets et conceptions publicitaires	31 500,00	36 629,45	0,00	0,00	-5 129,45
6241	Transports sur achats	500,00	497,97	0,00	0,00	2,03
6251	Voyages et déplacements	7 500,00	6 822,78	0,00	0,00	677,22
6257	Réceptions	6 500,00	3 204,96	0,00	0,00	3 295,04
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	26 474,99	0,00	0,00	3 525,01
6262	Frais de Télécommunication	112 000,00	107 892,67	0,00	0,00	4 107,33
627	Services bancaires et assimilés	140 000,00	121 870,05	0,00	0,00	18 129,95
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	1 350,00	0,00	0,00	1 650,00
62833	Assainissement et nettoyage canalisations	28 000,00	11 886,40	0,00	0,00	16 113,60
63511	Taxe professionnelle	425 000,00	256 694,00	0,00	0,00	168 306,00
63512	Taxe foncière	735 000,00	705 171,12	0,00	0,00	29 828,88
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	75 000,00	28 962,00	0,00	0,00	46 038,00
012	CH. DE PERSONNEL	6 970 474,00	6 755 163,28	0,00	0,00	215 310,72
6211	Personnel intérimaire	600 000,00	536 221,19	0,00	0,00	63 778,81
631200	Effort construction	18 008,00	17 788,32	0,00	0,00	219,68
631210	Taxe d'apprentissage	27 212,00	26 879,20	0,00	0,00	332,80
631300	Participation des employeurs à la formation professionnelle contin	64 029,00	55 772,70	0,00	0,00	8 256,30
64110	Salaires, appointements	4 001 797,00	3 983 797,17	0,00	0,00	17 999,83
6412	Congés payés du personnel	60 000,00	63 218,42	0,00	0,00	-3 218,42
6413	Primes Panier	57 840,00	62 176,10	0,00	0,00	-4 336,10
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 274 723,00	1 170 176,96	0,00	0,00	104 546,04
6452	Cotisations aux mutuelles	259 003,00	264 725,61	0,00	0,00	-5 722,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions civiles	235 852,00	220 767,26	0,00	0,00	15 084,74
6454	Cotisations aux ASSEDIC	164 870,00	167 963,42	0,00	0,00	-3 093,42
6471	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6472	Versement Comité d'Entreprise	37 515,00	37 099,11	0,00	0,00	415,89
6475	Medecine du travail, pharmacie	12 000,00	9 345,80	0,00	0,00	2 654,20
64781	Médailles du travail	7 625,00	69,24	0,00	0,00	7 555,76
64782	Interessement	50 000,00	43 546,98	0,00	0,00	6 453,02
648	Tickets Restaurant	100 000,00	95 615,80	0,00	0,00	4 384,20
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE</b>	<b>12 638 074,00</b>	<b>11 145 691,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 492 382,62</b>
66	CHARGES FINANCIERES	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6615	Interêts compte courant et depot de credit	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 745 597,82	2 729 990,03	0,00	0,00	15 607,79
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 742 597,82	2 729 990,03	0,00	0,00	12 607,79
673	titres annulés ex .antérieur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (charges sur opérati	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	4 377 270,93	4 143 239,97	0,00	0,00	234 030,96
603	Variation des stocks (approvisionnements, marchandises)	150 000,00	127 639,96	0,00	0,00	22 360,04
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et	3 900 438,43	3 688 767,51	0,00	0,00	211 670,92
6815	Dotations aux provisions grosses réparations	326 832,50	326 832,50	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>19 762 942,75</b>	<b>18 018 921,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 744 021,37</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	19 762 942,75	18 018 921,38	0,00	0,00	1 744 021,37
<b>Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	0,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Cf. I - Modalités de vote.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES						B1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	177 000,00	114 163,52		0,00	62 836,48
2033	Frais d'insertion	20 000,00	4 409,71		0,00	15 590,29
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés	157 000,00	109 753,81		0,00	47 246,19
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 848 897,00	4 246 928,46		0,00	2 601 968,54
211	Terrains	0,00	0,00		0,00	0,00
2131	Bâtiments	3 444 912,00	2 800 000,00		0,00	644 912,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	976 689,00	516 790,53		0,00	459 898,47
21536	Installations à caractère spécifique affectées ou remises en dotation	0,00	0,00		0,00	0,00
21537	Installations à caractère spécifique acquises	0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres installations à caractère spécifique	0,00	0,00		0,00	0,00
2154	Matériel industriel	2 218 000,00	843 666,21		0,00	1 374 333,79
2155	Outillage industriel	0,00	0,00		0,00	0,00
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans c	0,00	0,00		0,00	0,00
2182	Matériel de transport	126 200,00	86 471,72		0,00	39 728,28
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	35 100,00	0,00		0,00	35 100,00
2184	Mobilier	47 996,00	0,00		0,00	47 996,00
2185	Cheptel	0,00	0,00		0,00	0,00
2186	Emballages récupérables	0,00	0,00		0,00	0,00
2188	Matériels divers	0,00	0,00		0,00	0,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00		0,00	0,00
2211	Terrains nus mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2215	Terrains bâtis mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2231	Bâtiments mis en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2235	Installation Aménagement Constructions mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2254	Matériel industriel mis à Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2282	Matériel de Transport mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2283	Matériel de bureau et informatique mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
2284	Mobilier mis en Affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	55 000,00	38 047,73		0,00	16 952,27
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	55 000,00	38 047,73		0,00	16 952,27
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT</b>		<b>7 080 897,00</b>	<b>4 399 139,71</b>		<b>0,00</b>	<b>2 681 757,29</b>
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00		0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	OP. ORDRE TRANSFERT	2 982 092,43	2 173 416,15		0,00	808 676,28
1391500	Group.collect. Subv.équip sur CR	0,00	0,00		0,00	0,00
1391501	subvention transférée du Compte de résultat pl.bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
1391502	subvention transférée du Compte de résultat renouvel.matériel	0,00	0,00		0,00	0,00
1391503	subvention transférée du Compte de résultat installations	0,00	0,00		0,00	0,00
1391504	subvention transférée du Compte de résultat inst.techniques	0,00	0,00		0,00	0,00
1391505	subvention transférée du Compte de résultat aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00
1391506	subvention transférée du Compte de résultat acquisition cité	0,00	0,00		0,00	0,00
1391507	subvention transférée du Compte de résultat pl. Front medoc	0,00	0,00		0,00	0,00
1391508	subvention transférée du Compte de résultat places parc bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
1391800	Subvention transférée Travaux	11 300,00	11 300,00		0,00	0,00
1393200	Fonds affecté équipement amende de police	71 694,90	71 694,90		0,00	0,00
1393201	Amende police transfère Cpte Résultat LHOTE	9 676,56	9 676,56		0,00	0,00
1393202	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Aménagement 1	37 411,96	37 411,96		0,00	0,00
1393203	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Aménagement 2	21 671,17	21 671,17		0,00	0,00
1393204	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Aménagement 3	31 551,13	31 551,13		0,00	0,00
1393205	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Aménagement 4	52 097,51	52 097,51		0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats Emis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
1393206	Amende de Police Transf. Cpte Résultat Amenagement 5	102 560,80	102 560,80		0,00	0,00
1393207	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 1	12 399,03	12 399,03		0,00	0,00
1393208	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 2	89 568,74	89 568,74		0,00	0,00
1393209	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 3	9 227,22	9 227,22		0,00	0,00
1393210	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 4	72 893,87	72 893,87		0,00	0,00
1393211	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 5	66 837,79	66 837,79		0,00	0,00
1393212	Amende de police Transf. Cpte Résultat Installations 6	14 979,38	14 979,38		0,00	0,00
139500	Grp. collectivités subv. équipement sur compte de resultat	58 320,26	58 320,26		0,00	0,00
139501	Subv transférée sur compte de resultat	8 996,55	8 996,55		0,00	0,00
139502	Subvention transférée Renouv mat.	0,00	0,00		0,00	0,00
139503	Subvention transférée Installation	0,00	0,00		0,00	0,00
139504	Subvention transférée Instal. techniques	0,00	0,00		0,00	0,00
139505	Subvention transférée aménagement	0,00	0,00		0,00	0,00
139506	Subvention transférée Acquisitions	223 129,93	223 129,93		0,00	0,00
139507	Subvention transférée Places fr	221 632,32	221 632,32		0,00	0,00
139508	Subvention transférée places be	9 543,31	9 543,31		0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	1 856 600,00	1 047 923,72		0,00	808 676,28
4013915	Subvention d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00
13915	Subvention d'équipement	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		10 062 989,43	6 572 555,86		0,00	3 490 433,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	10 062 989,43	6 572 555,86	0,00	0,00	3 490 433,57
<b>Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	0,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Cf. I - Modalités de vote.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATION CHARGES	152 000,00	94 030,01	0,00	0,00	57 969,99
6419	Remboursemnt, rémunération personnel	152 000,00	94 030,01	0,00	0,00	57 969,99
70	VALEURS DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE S	11 030 982,00	11 209 130,11	0,00	0,00	-178 148,11
7061	clients abonnés	4 983 467,00	5 059 752,62	0,00	0,00	-76 285,62
7064	clients Cb	4 594 900,00	4 342 429,74	0,00	0,00	252 470,26
7065	Especes Caisse automatiques	1 315 720,00	1 681 068,48	0,00	0,00	-365 348,48
7066	encaissements manuels	45 547,00	62 636,33	0,00	0,00	-17 089,33
70870	remboursement de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remboursement Charges Trentenaires	91 348,00	63 242,94	0,00	0,00	28 105,06
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	994 500,00	987 684,84	0,00	0,00	6 815,16
7580	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7581	redevances locations	149 000,00	183 132,42	0,00	0,00	-34 132,42
7582	Redevance Centre Commercial Meriadeck	790 000,00	761 956,78	0,00	0,00	28 043,22
7583	Titres Restaurant	36 000,00	37 473,70	0,00	0,00	-1 473,70
7584	Redevance Car Clean	19 500,00	5 121,94	0,00	0,00	14 378,06
<b>TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE</b>		12 177 482,00	12 290 844,96	0,00	0,00	-113 362,96
76	PRODUITS FINANCIERS	400 000,00	16 662,38	0,00	0,00	383 337,62
768	Autres produits financiers	400 000,00	16 662,38	0,00	0,00	383 337,62
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	998 938,00	336 199,24	0,00	0,00	662 738,76
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 400,00	20 774,80	0,00	0,00	11 625,20
774	Subventions Exceptionnelles	966 538,00	315 424,44	0,00	0,00	651 113,56
7751	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7752	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7756	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7758	Autres éléments d'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	OP. ORDRE TRANSFERT	3 132 092,43	2 320 784,48	0,00	0,00	811 307,95
6032	Variation de stock des autres approvisionnements (peut-être subdiv	150 000,00	146 823,47	0,00	0,00	3 176,53
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'e	1 125 492,43	1 126 037,29	0,00	0,00	-544,86
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	1 856 600,00	1 047 923,72	0,00	0,00	808 676,28
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		16 708 512,43	14 964 491,06	0,00	0,00	1 744 021,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	16 708 512,43	14 964 491,06	0,00	0,00	1 744 021,37
<b>Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>	0,00				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. I - Modalités de vote.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES						B2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	0,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00	46 634,04		0,00	-31 634,04
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	15 000,00	46 634,04		0,00	-31 634,04
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ÉQUIPEMENT</b>	15 000,00	46 634,04		0,00	-31 634,04
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (amortissements des immobilisations)	0,00	0,00		0,00	0,00
280	Amortissements des immobilisations incorporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
281	Amortissements des immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
282		0,00	0,00		0,00	0,00
040	OP. ORDRE TRANSFERT	4 227 270,93	4 015 600,01		0,00	211 670,92
131501	Subvention acquisition places parc Bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
131502	subvention acquisition matériel péage St Jean	0,00	0,00		0,00	0,00
131503	subvention s/ installations, agencements et construction	0,00	0,00		0,00	0,00
131504	subvention installations techniques divers parcs	0,00	0,00		0,00	0,00
131505	subvention aménagement parking 2 roues 8 mai 45	0,00	0,00		0,00	0,00
131506	subvention acquisition places cité mondiale	0,00	0,00		0,00	0,00
131507	subvention acquisition places Front Medoc	0,00	0,00		0,00	0,00
131508	subvention acquisition places bergonié	0,00	0,00		0,00	0,00
131800	subvention travaux aménagement Pey Berland	0,00	0,00		0,00	0,00
133201	Amende de police rue Lhote	0,00	0,00		0,00	0,00
133202	Amende de police aménagements divers parcs 1	0,00	0,00		0,00	0,00
133203	Amende de police aménagements divers parcs 2	0,00	0,00		0,00	0,00
133204	Amende de police aménagements divers parcs 3	0,00	0,00		0,00	0,00
133205	Amende de police aménagements divers parcs 4	0,00	0,00		0,00	0,00
133206	Amende de police aménagements divers parcs 5	0,00	0,00		0,00	0,00
133207	Amende de police aménagements divers parcs 6	0,00	0,00		0,00	0,00
133208	Amende de police aménagements divers parcs 7	0,00	0,00		0,00	0,00
133209	Amende de police aménagements divers parcs 8	0,00	0,00		0,00	0,00
133210	Amende de police aménagements divers parcs 9	0,00	0,00		0,00	0,00
133211	Amende de police aménagements divers parcs 10	0,00	0,00		0,00	0,00
133500	Participation non réalisation aire stationnement Lhote	0,00	0,00		0,00	0,00
15722	Provisions pour grosses réparations	326 832,50	326 832,50		0,00	0,00
28033	Amortissement des frais d'insertion	2 100,80	2 640,31		0,00	-539,51
2805	Amortissement Concessions et droits similaires, brevets, licences.	153 627,76	75 067,11		0,00	78 560,65
28131	Amortissement batiments	30 391,46	13 347,95		0,00	17 043,51
28135	Amortissement Instalations, amenag. des constructions	26 608,79	48 127,18		0,00	-21 518,39
28154	Amortissement Materiel industriel	144 736,59	98 927,17		0,00	45 809,42
28182	Amortissement Materiel de transport	18 574,57	19 172,85		0,00	-598,28
28183	Amort. Materiel de bureau informatique	10 207,99	7 885,07		0,00	2 322,92
28185	Amort. Cheptel	0,00	171,46		0,00	-171,46
28211	Amortissements Terrains Nus	0,00	0,00		0,00	0,00
28215	Amortissements Terrains Bâti	0,00	0,00		0,00	0,00
28231	Amortissement Batiments reçus en affectation	2 511 486,76	2 510 033,92		0,00	1 452,84
28235	Amortissement Inst amenag. recus en affectation	541 076,15	458 024,63		0,00	83 051,52
28254	Amortissement Mat. indus recus en affectation	459 953,68	453 456,70		0,00	6 496,98
28282	Amortissement Matériel de transport reçu en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
28283	Amortissement Matériel de Bureau reçu en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00
28284	Mobilier reçu en affectation	1 673,88	1 913,16		0,00	-239,28
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	4 242 270,93	4 062 234,05		0,00	180 036,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres Emis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	0,00	0,00			0,00
2293	Droit de l'Affectant (EPCI)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00			0,00

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	4 242 270,93	4 062 234,05	0,00	0,00	180 036,88
--	--------------	--------------	------	------	------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	0,00				
---	------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

**II -COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2009	Compte administratif 2008	Ecart	%
011	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>4 390 528,10</b>	<b>4 161 625,39</b>	<b>228 902,71</b>	<b>5,50%</b>
60221	Combustibles et carburants	363,47	1 519,16	-1 155,69	-76,07%
604	Achat étude,prest.serv.équip & trx	8,24	7,62	0,62	8,14%
605	Achats de matériel,équipement	5996,63	2 961,37	3 035,26	102,50%
60611	Eau	37466,24	29 302,86	8 163,38	27,86%
60612	Electricité	487814,20	499 162,14	-11 347,94	-2,27%
60613	Fuel et huiles	2086,24	2 086,24	0,00	100,00%
606301	Fournit entret. et petit équipement	39980,80	40 940,82	-960,02	-2,34%
606302	Pièces détachées access auto & cycles	14548,14	14 392,22	155,92	1,08%
606303	Petit équip et mobilier bureau	7029,30	103,68	6 925,62	6679,80%
606304	Petit équip. quincaillerie	37797,58	24 618,61	13 178,97	53,53%
606305	Petit équip.électrique-électronique	67427,91	37 063,00	30 364,91	81,93%
606306	Tickets entrée sortie	16346,84	26 843,00	-10 496,16	-39,10%
606307	Produits nettoyage	21578,75	31 893,28	-10 314,53	-32,34%
606308	Vêtements de travail	20749,66	11 988,35	8 761,31	73,08%
606309	Matériaux construction	7508,72	11 422,74	-3 914,02	-34,27%
606310	Peintures	130416,83	78 423,77	51 993,06	66,30%
606313	Petit équipement autolaveuses	19331,83	17 807,14	1 524,69	8,56%
60641	Petites fournitures bureau	11240,24	26 051,00	-14 810,76	-56,85%
60642	Enveloppes	187,65	187,65	0,00	100,00%
60643	Listings & Papiers	0,00	27 206,97	-27 206,97	-100,00%
60645	Consommables informatique	22037,18	5 882,36	16 154,82	274,63%
60646	Petit équipement informatique	6596,95	4 281,82	2 315,13	54,07%
60661	Carburant	11130,63	14 662,99	-3 532,36	-24,09%
60662	Carburant autolaveuse	9189,72	8 875,56	314,16	3,54%
60681	Produits pharmaceutiques	542,29	1 096,17	-553,88	-50,53%
60682	Produits pharmaceutiques animaliers	199,07	199,07	0,00	100,00%
60683	Alimentation canine	537,18	510,50	26,68	5,23%
611	Sous traitance générale	3706,19	3 706,19	0,00	100,00%
6113	S/Traitance serv. aux canins	3825,56	4 200,00	-374,44	-8,92%
6114	Sous traitance société transport	2976,98	1 498,00	1 478,98	98,73%
6116	sous traitance informatique	5481,00	5 746,00	-265,00	-4,61%
61351	Location véhicules	16635,22	11 250,00	5 385,22	47,87%
61352	Location matériel	19119,45	13 775,88	5 343,57	38,79%
6142	Charges locatives	153801,78	167 512,68	-13 710,90	-8,18%
6152	Entretien & répar./biens	800058,33	612 636,23	187 422,10	30,59%
615210	Entretien électrique	117448,56	117 448,56	0,00	100,00%
615511	Matériel transport	916,14	7 075,03	-6 158,89	-87,05%
615581	Matériel industriel	88798,31	197 932,45	-109 134,14	-55,14%
615582	Matériel informatique & automatisme	5121,21	172 816,27	-167 695,06	-97,04%
615583	Matériel électronique	798,69	798,69	0,00	100,00%
61561	Contrats maintenance générale	0,00	695,16	-695,16	-100,00%
61562	Contrat maintenance photocopieur	3019,50	3 019,50	0,00	100,00%
61563	Contrats mainten. ascenseurs escal.	78295,45	56 168,18	22 127,27	39,39%
61564	Ctrats mainten.automatismes & inform	283633,36	257 383,71	26 249,65	10,20%
61565	Ctrats mainten. matériel industriel	345802,30	193 468,77	152 333,53	78,74%
61566	Maintenance logiciels	13359,25	4 708,22	8 651,03	183,74%
61686	Assurances diverses	75553,79	134 527,94	-58 974,15	-43,84%
6181	Documentation	6961,39	7 128,99	-167,60	-2,35%
6226	Honoraires	65737,11	80 150,97	-14 413,86	-17,98%
6231	Annonces et insertions	13819,85	4 883,91	8 935,94	182,97%
6236	Catalogues et imprimés	90,00	90,00	0,00	100,00%
62381	Projets & concepts publicitaires	36629,45	16 207,65	20 421,80	126,00%
6241	Transports / achats	497,97	497,97	0,00	100,00%
6251	Frais de déplacement	6822,78	4 032,40	2 790,38	69,20%
6257	Réceptions	3204,96	2 053,47	1 151,49	56,08%
6261	Frais d'affranchissement	26474,99	26 215,33	259,66	0,99%
6262	Frais de télécommunication	107892,67	111 829,01	-3 936,34	-3,52%
627	Services bancaires & assimilés	121870,05	123 665,03	-1 794,98	-1,45%
6281	Concours divers (cotisations ...)	1350,00	1 300,00	50,00	3,85%
62833	Assainiss. & nettoyage canalisation	11886,40	21 897,75	-10 011,35	-45,72%
63511	Taxe professionnelle	256694,00	293 897,00	-37 203,00	-12,66%
63512	Taxes foncières	705171,12	676 776,00	28 395,12	4,20%
637	Autres impôts & assimilés	28962,00	33 176,23	-4 214,23	-12,70%

**II -COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2009	Compte administratif 2008	Ecart	%
012	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>6 755 163,28</b>	<b>6 638 432,24</b>	<b>116 731,04</b>	<b>1,76%</b>
6211	Personnel intérimaire	536221,19	634 192,52	-97 971,33	-15,45%
631210	Taxe d'apprentissage	26879,2	41 904,50	-15 025,30	-35,86%
631200	Effort construction=	17788,32	16 013,18	1 775,14	11,09%
631300	Participat° employeur/form.continue	55772,7	81 471,52	-25 698,82	-31,54%
631301	Formation professionnelle=		2 349,38	-2 349,38	-100,00%
6411	Salaires, appointement, com.de base	3983797,17	3 902 905,65	80 891,52	2,07%
64116	Indemnité de licenciement		18 635,55	-18 635,55	-100,00%
6412	Congés payés	63218,42	33 411,00	29 807,42	89,21%
6413	Primes paniers	62176,1	59 959,18	2 216,92	3,70%
6451	Cotisations à l'URSSAF	1170176,96	1 092 762,39	77 414,57	7,08%
6452	Cotisations aux mutuelles	264725,61	239 243,14	25 482,47	10,65%
6453	Cotisations aux caisses retraites	220767,26	220 838,17	-70,91	-0,03%
6454	Cotisations aux ASSEDIC	167963,42	154 754,10	13 209,32	8,54%
6472	Versements aux comités d'entreprise	37099,11	35 383,77	1 715,34	4,85%
6475	Médecine travail, pharmacie	9345,80	8 695,89	649,91	7,47%
64782	Intéressement	43546,98	6 608,85	36 938,13	558,92%
64781	Médailles du travail	69,24	256,55	-187,31	-73,01%
6480	Tickets restaurant	95615,8	89 046,90	6 568,90	7,38%
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>0,00</b>	<b>10 493,41</b>	<b>-10 493,41</b>	<b>-100,00%</b>
651	Redevance/ concess°, brevet, licence.		8 371,60	-8 371,60	-100,00%
654	Pertes / cr&ances irrécouvrables		2 121,81	-2 121,81	-100,00%
66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		<b>1 359,94</b>	<b>-1 359,94</b>	<b>-100,00%</b>
6615	Intérêt cpt courant & dépôts crédit		1 359,94	-1 359,94	-100,00%
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>2 729 990,03</b>	<b>797,14</b>	<b>2 729 192,89</b>	<b>342373,10%</b>
6718	Autre charge except° / opér.gestion	2729990,03	797,14	2 729 192,89	342373,10%
42	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT</b>	<b>4 143 239,97</b>	<b>4 776 884,00</b>	<b>-633 644,03</b>	<b>-13,26%</b>
603	Variation des stocks	127639,96	123 743,08	3 896,88	3,15%
6811	Dotat° amort /immob incorp & corpor	3688767,51	3 709 428,61	-20 661,10	-0,56%
6815	Dotation provision grosses réparat;	326832,5	943 712,31	-616 879,81	-65,37%
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>18 018 921,38</b>	<b>15 589 592,12</b>	<b>2 429 329,26</b>	<b>15,58%</b>

**II -COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2009	Compte administratif 2008	Ecart	%
13	ATTENUATION DE CHARGES	<b>94 030,01</b>	<b>85 188,48</b>	<b>8 841,53</b>	<b>10,38%</b>
6419	Remboursement / rémunérations	94 030,01	85 188,48	8 841,53	10,38%
70	VENTES DE PROD.FAB.PREST.SERV.	<b>11 209 130,11</b>	<b>10 701 145,63</b>	<b>507 984,48</b>	<b>4,75%</b>
7061	Recettes Clients Abonnés	5 059 752,62	4 777 300,37	282 452,25	5,91%
706201	Recettes horaires=		156,35	-156,35	-100,00%
7064	Recettes clients cartes bleues	4 342 429,74	4 123 093,39	219 336,35	5,32%
7065	Recettes EspSces Caisses Automat.	1681068,48	1 730 215,15	-49 146,67	-2,84%
7066	Recettes Encaissements Manuels	62636,33	67 193,69	-4 557,36	-6,78%
70871	Remboursements Ch.Trentenaires	63242,94	3 186,68	60 056,26	1884,60%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	<b>987 684,84</b>	<b>990 555,24</b>	<b>-2 870,40</b>	<b>-0,29%</b>
7581	Redevance locations	183132,42	178 884,15	4 248,27	2,37%
7582	Redevance Ctre Cial Mériadeck	761956,78	775 319,01	-13 362,23	-1,72%
7583	Titres restaurant	37473,7	35 351,44	2 122,26	6,00%
7584	Redevance Car Clean	5121,94	1 000,64	4 121,30	411,87%
76	PRODUITS FINANCIERS	<b>16 662,38</b>	<b>400 572,43</b>	<b>-383 910,05</b>	<b>-95,84%</b>
768	Autres produits financier	16 662,38	400 572,43	-383 910,05	-95,84%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	<b>336 744,10</b>	<b>1 674 032,56</b>	<b>-1 337 288,46</b>	<b>-79,88%</b>
774	Subventions exceptionnelles	315 424,44	1 671 979,33	-1 356 554,89	100,00%
778	Produits exceptionnels	544,86		544,86	100,00%
7718	Autre produit excep. /opér. gestion	20 774,80	2 053,23	18 721,57	911,81%
42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT	<b>2 320 239,62</b>	<b>2 064 930,28</b>	<b>255 309,34</b>	<b>12,36%</b>
6032	Variation des stocks	146 823,47	127 639,96	19 183,51	15,03%
777	Quote part des subventions virées résultat	1 125 492,43	1 246 230,32	-120 737,89	-9,69%
7815	Reprise provision PGR	1 047 923,72	691 060,00	356 863,72	51,64%
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>14 964 491,06</b>	<b>15 916 424,62</b>	<b>-951 933,56</b>	<b>-5,98%</b>

**II - COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2009	Compte administratif 2008	Ecart	%
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>114 163,52</b>	<b>75 810,28</b>	<b>38 353,24</b>	<b>0,51</b>
2033	Frais d'insertion	4 409,71	6 402,20	-1 992,49	-0,31
205	Concession, brevet, licence, marque...	109 753,81	69 408,08	40 345,73	0,58
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 246 928,46</b>	<b>840 102,93</b>	<b>3 406 825,53</b>	<b>4,06</b>
2131	Batiments	2 800 000,00		2 800 000,00	1,00
2135	Inst.agenc.aménag.des constructions	516 790,53	349 960,55	166 829,98	0,48
2154	Matériel industriel	843 666,21	452 610,98	391 055,23	0,86
2182	Matériel de transport	86 471,72	27 340,53	59 131,19	2,16
2183	Matériel de bureau & d'informatique		8 990,87	-8 990,87	-1,00
2185	Cheptel		1 200,00	-1 200,00	-1,00
<b>23</b>	<b>AVANCE, ACOMPTE SUR COMMANDE</b>	<b>38 047,73</b>	<b>8 586,31</b>	<b>29 461,42</b>	<b>3,43</b>
238	Avance, acompte/ commande	38 047,73	8 586,31	29 461,42	3,43
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 173 416,15</b>	<b>1 937 290,32</b>	<b>236 125,83</b>	<b>0,12</b>
13915	Subvention équipement	58 320,26	58 320,26	0,00	0,00
1319150	Subvention équipement	8 996,55	8 996,55	0,00	0,00
1319150	Subvention équipement		35 913,47	-35 913,47	-1,00
1319150	Subvention équipement		43 490,90	-43 490,90	-1,00
1319150	Subvention équipement		36 402,71	-36 402,71	-1,00
1319150	Subvention équipement		4 930,81	-4 930,81	-1,00
1319150	Subvention équipement	223 129,93	223 129,93	0,00	0,00
1319150	Subvention équipement	221 632,32	221 632,32	0,00	0,00
1319150	Subvention équipement	9 543,31	9 543,31	0,00	0,00
139180	Subvention équipement	11 300,00	11 300,00	0,00	0,00
13932	Amende de police	71 694,90	71 694,90	0,00	0,00
139320	Amende de police	9 676,56	9 676,56	0,00	0,00
139320	Amende de police	37 411,96	37 411,96	0,00	0,00
139320	Amende de police	21 671,17	21 671,17	0,00	0,00
139320	Amende de police	31 551,13	31 551,13	0,00	0,00
139320	Amende de police	52 097,51	52 097,51	0,00	0,00
139320	Amende de police	102 560,80	102 560,80	0,00	0,00
139320	Amende de police	12 399,03	12 399,03	0,00	0,00
139320	Amende de police	89 568,74	89 568,74	0,00	0,00
139320	Amende de police	9 227,22	9 227,22	0,00	0,00
139321	Subvention équipement	72 893,87	72 893,87	0,00	0,00
139321	Subvention équipement	66 837,79	66 837,79	0,00	0,00
139321	Subvention équipement	14 979,38	14 979,38	0,00	0,00
1572	Provision pour grosses réparations	1 047 923,72	691 060,00	356 863,72	0,52
	<b>TOTAL</b>	<b>6 572 555,86</b>	<b>2 861 789,84</b>	<b>3 710 766,02</b>	<b>129,67%</b>

**II -COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES**

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2009	Compte administratif 2008	Ecart	%
238	IMMOBILISATIONS EN COURS	<b>46 634,04</b>	<b>0,00</b>	<b>46 634,04</b>	<b>100,00%</b>
238	Avance, acompte / commande	46 634,04	0,00	46 634,04	100,00%
40	OPERATIONS D'ORDRE ET DE TRANSFERT	<b>4 015 600,01</b>	<b>4 650 120,63</b>	<b>-634 520,62</b>	<b>-13,65%</b>
15722	Provision pour grosses réparations	326 832,50	943 712,31	-616 879,81	-65,37%
28033	Frais d'insertion	2 640,31	1 979,58	660,73	33,38%
2805	Concession, brevet, licence, Droits....	75 067,11	12 271,83	62 795,28	511,70%
28131	Batiments	13 347,95		13 347,95	100,00%
28135	Inst.agenc.aménag.des constructions	48 127,18	19 819,18	28 308,00	142,83%
28154	Matériel industriel	98 927,17	83 920,06	15 007,11	17,88%
28182	Matériel de transport	19 172,85	19 312,89	-140,04	-0,73%
28183	Matériel de bureau et informatique	7 885,07	14 156,90	-6 271,83	-44,30%
28185	Cheptel	171,46	154,76	16,70	10,79%
28231	Bâtiments reçus en affect° concess°	2 510 033,92	2 511 403,47	-1 369,55	-0,05%
28235	Inst.agenc.amé/constr° reçu affect°	458 024,63	506 187,42	-48 162,79	-9,51%
28254	Matériel industr. reçu en affect°	453 456,70	537 202,23	-83 745,53	-15,59%
3941,5	Mobilier reçu en affect°/concess°	1 913,16		1 913,16	100,00%
	<b>TOTAL</b>	<b>4 062 234,05</b>	<b>4 650 120,63</b>	<b>-634 520,62</b>	<b>-13,65%</b>